

S. Marc, évangéliste.

Nuageux. Pluie occasionnelle.

Minimum 38

Maximum 55

LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

MONTREAL, LUNDI, 25 AVRIL 1949

PREMIERS TRAVAUX AU PALAIS DE L'ONU

"Vous avez une double mission : premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national; deuxièmement, la mission de répandre cet héritage. Ajoutez que c'est votre droit de garder votre héritage, et votre devoir de le répandre."

Son Exc. Mgr Hildebrand Antoniutti, délégué apostolique au Canada

Cinq sous le numéro

VOLUME XL — No 95

VERS L'AVENIR

Une fondation nouvelle: "L'Association de la Jeunesse canadienne-française" de l'Ontario — Sa nécessité et son rôle

La Semaine française de l'Ontario a vu surgir un organisme nouveau et qui devrait être promis à un fécond avenir: l'Association de la Jeunesse canadienne-française de la province.

Cette création s'imposait. Elle complète une série déjà puissante d'oeuvres de progrès et de défense.

Au début, l'Association canadienne-française d'Education — l'Association, comme l'on dit, tout simplement, là-bas, — née du congrès franco-ontarien de 1910, a fait face à presque toutes les difficultés, elle s'est chargée de multiples tâches. Son histoire est glorieuse: c'est sous son impulsion, sous sa direction, que furent menées les grandes luttes qui ont abouti aux succès actuels. Elle continue d'assurer la liaison entre les divers groupes français de la province. Elle surveille l'ensemble du terrain, elle dirige les efforts généraux, elle prépare les luttes, les travaux futurs.

Car, de toute évidence, ni les luttes ni les travaux ne sont absolument choses du passé. Nos lecteurs sont trop familiers avec ces problèmes pour qu'il soit besoin d'y insister beaucoup.

Rappelons, tout simplement, d'abord, qu'une minorité a toujours à se défendre, ne serait-ce que contre l'ambiance étrangère et forcément plus ou moins hostile, et contre sa propre apathie, sa tendance à laisser aller, au moindre effort.

Rappelons ensuite que, dans ce cas particulier, un régime d'impôt, foncièrement injuste, subsiste, qui entrave l'action de toutes les écoles catholiques, anglaises comme françaises; qu'une enquête qui dure depuis des années et dont, semble-t-il — pour des raisons que beaucoup prétendent deviner — on ne connaît pas les conclusions qu'après les prochaines élections fédérales, peut réserver à la minorité de désagréables surprises.

Il ne semble pas qu'il y ait danger pour l'existence même des écoles dites séparées et qui, on le sait, dans la quasi-totalité des cas, sont, en fait, des écoles catholiques. Le morcellement, quelque appétissant qu'il puisse paraître à un certain nombre d'ennemis acharnés de l'école confessionnelle, est vraiment trop gros et l'aventure risquerait de susciter, non seulement en Ontario, mais à travers tout le pays, une trop rude tentative.

Le danger, c'est plutôt qu'on essaie de faire avaler par la minorité un compromis qui amoindrirait, à certains égards, la situation financière, mais limiterait le nombre des écoles qui relèveraient de ses commissions scolaires, qui réduirait ainsi à un strict minimum le nombre des classes spécifiquement confessionnelles.

Ce danger est prévu. L'Association, pour sa part, a formellement déclaré qu'elle ne prêterait point les mains à une aussi dangereuse combinaison.

Au cours des récentes années particulièrement, les Franco-Ontariens ont mis sur pied toute une série de sociétés que nos lecteurs

connaissent, en gros du moins, et qui facilitent leur action, qui ajoutent à son efficacité: associations d'instituteurs, de commissaires d'écoles, etc.

Un groupement spécifiquement destiné au rassemblement et à la formation de la jeunesse s'imposait.

Ce sont les jeunes d'aujourd'hui — est-il besoin de répéter cette vérité de La Palice? — qui seront les chefs et les combattants de demain. Il importe qu'ils se préparent efficacement à cette dure besogne.

Dans la demi-accalmie qui règne depuis quelques années, ces jeunes n'ont pas reçu la terrible formation par les faits qui fut celle de leurs aînés immédiats. Ils ne connaissent que par ouï-dire la période que l'on a si justement qualifiée d'héroïque.

Ils n'ont pas vu les écoles gardées par les mamans, les élèves abandonnant leurs classes devant les inspecteurs officiels, les institutrices renonçant à leurs salaires, traduites devant les tribunaux, les chefs, y compris des hommes dont le nom était connu du pays tout entier, utilisant tous les moyens de résistance, préparant même le refus collectif de l'impôt.

Ils n'ont pas vu des classes entières défilant à travers les rues d'Ottawa, et réclamant justice. Ils n'ont pas vu — pour ne citer qu'un cas en particulier — en pleine Côte de Sable, dans la Capitale, les élèves de l'Ecole Garneau chantant dans la cour de leur école, sous la direction de ce vieux et magnifique Breton, le P. Lejeune, l'O Canada, pendant que l'inspecteur officiel restait en tête-à-tête avec les courageuses institutrices... et les banquettes vides.

Cette éducation, il faut qu'ils la reçoivent aujourd'hui, d'une autre façon, sous une forme méthodique, qu'ils apprennent en même temps la besogne qui sera la leur et la manière de s'en acquitter, qu'ils apprennent aussi à se sentir les coudes, à travailler ensemble.

L'Association de la Jeunesse devrait rapidement grandir et couvrir la province entière.

Les sections juvéniles, déjà instituées dans maintes écoles, lui auront préparé, et lui prépareront quotidiennement d'abondantes recrues.

La vieille Association, dont les ramifications atteignent tous les groupes franco-ontariens, leur fournira des cadres précieux, de magnifiques entraîneurs.

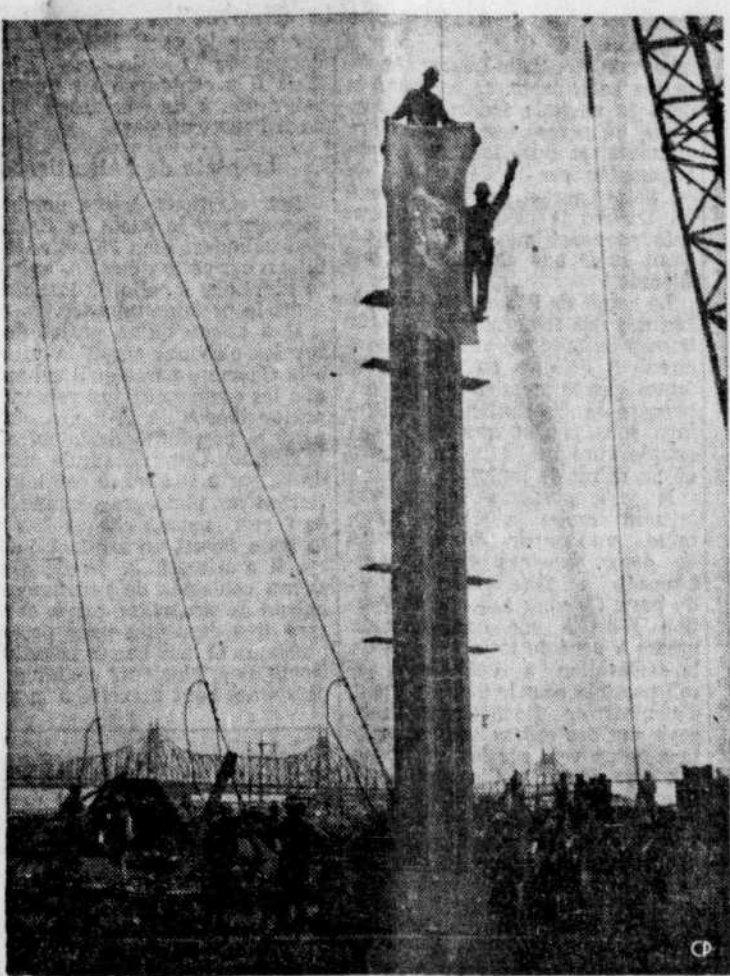
Nous applaudissons d'avance à ses succès.

Nous répétons aux Franco-Ontariens, aux jeunes comme aux anciens: *Courage! Vous n'avez qu'à être dignes de votre passé...*

Aux Canadiens français de tout le pays nous redisons: *Quoi qu'il advienne, préparez-vous à donner à vos frères d'outre-Ontario, le plus solide, le plus constant appui...*

Ce sont vos combats que vivent et soutiennent ces troupes d'avant-garde.

25-49 Omer HEROUX



Deux ouvriers déploient ici le drapeau des Nations Unies au sommet du premier pilier en acier à être mis en place sur le site du futur Palais de l'ONU. Il a fallu creuser des fondations de 40 pieds sous terre pour asseoir solidement le premier des deux édifices qui composeront le Palais, c'est-à-dire l'immeuble du Secrétariat, dont les 39 étages devront être terminés à l'automne de 1950. A cause de l'érosion relative de façade de cet immeuble de 72 pieds de front par 287 de profondeur, il faudra y placer quelques-unes des plus fortes amarres contre le vent encore fabriqueuses, pour prévenir un trop grand balancement du sommet de l'édifice par les jours de tempête. (Ph. C.P.)

M. Pearson est plus confiant du succès de la conférence

Les 7 Dominions étudient maintenant un mémoire soumis par MM. Attlee et Nehru

Londres, 25 (C.P.) — Notre ministre des Affaires Étrangères, M. Lester Pearson, a confié aujourd'hui aux journalistes de Londres qu'il entretenait maintenant plus d'espoir du succès de la présente conférence impériale que lors de son arrivée dans la capitale britannique il y a une semaine. A son dire, on peut au moins déceler chez tous les participants une nette volonté d'accord, ce qui lui paraît le plus important pour l'heure. M. Pearson n'a pu se tenir de remarquer ironiquement qu'il se sentait moins confiant si ces délibérations étaient conduites en dehors du Commonwealth. Le ministre canadien explique qu'il ne peut rien révéler de spécifique au sujet de la conférence à cause du

secret que les membres en ont promis de garder. On apprend toutefois par ailleurs que les premiers ministres de cinq des sept Dominions, ainsi que M. Pearson lui-même, étudient en ce moment un mémoire soumis par le chef du gouvernement britannique, Clement Attlee, et son collègue indien, le pandit Nehru, sur la manière dont l'Inde pourrait réaliser son indépendance complète tout en demeurant rattachée à l'Empire de quelque façon.

Le mémoire en question doit servir de base pour les discussions ultérieures sur ce problème. Plusieurs délégués semblent croire, comme le note, qu'on pourra y trouver un moyen terme acceptable à toutes les parties.

Le vent est actuellement à l'élection brusquée, à Ottawa

(Par Pierre VIGÉANT)

Ottawa, 25. — Le Parlement se réunit aujourd'hui dans une atmosphère d'incertitude. Les députés rentrent dans la capitale pour reprendre le travail sessionnel, mais en se demandant s'ils ne seront pas bientôt congédiés et renvoyés dans leurs circonscriptions pour solliciter un nouveau mandat de leurs électeurs.

Les correspondants qui ont accompagné le premier ministre Saint-Laurent dans sa tournée de l'Ouest sont revenus convaincus qu'il était décidé à brusquer la dissolution des Chambres et à tenir l'élection au mois de juin ou à la fin de juillet. Et leur conviction s'est confirmée à tous les cercles politiques de la capitale. Les journalistes qui viennent de rentrer à Ottawa citent plusieurs déclarations du premier ministre qui indiqueraient qu'il s'est rallié à l'idée d'une élection hâtive. Ils insistent beaucoup sur la déclaration de son premier lieutenant, M. C. D. Howe, en faveur d'une élection immédiate. M. Howe d'ailleurs monté à bord du train du premier ministre pour revenir à Ottawa avec lui. Les journalistes rapportent en outre que la plupart des députés qu'ils ont rencontrés dans l'ouest étaient d'avis que le parti serait sage de tenir l'élection sans délai.

Il s'agit évidemment en tout cela de considérations partiales qui ne justifient pas la tenue immédiate de l'élection du point de vue de l'intérêt public. Certains libéraux croient cependant avoir trouvé le prétexte qui légitimerait un appel immédiat au peuple. Ce prétexte serait la nécessité de tenir l'élection sans délai.

Nous continuons à croire que M. Saint-Laurent pourrait se raviser, même s'il se trouve actuellement dans les dispositions qu'on lui prête, lorsqu'il aura eu le temps de peser tous les facteurs dans le calme de son bureau. Le caucus libéral de mercredi prochain revêtira nécessairement une très grande importance. Le sentiment favorable à une élection hâtive s'exprimera-t-il avec assez de force pour décider le gouvernement à précipiter la dissolution?

Cela est fort possible, si l'on en juge par les bruits qui circulent aujourd'hui. Cela n'en constituerait pas moins une grande imprudence pour le gouvernement qui s'exposerait au reproche d'avoir sacrifié les intérêts du pays à des avantages électoraux sans motif suffisant.

André L.

LONDRES RENFORCIT SA FLOTTE DE CHINE

EN CHINE

L'armée rouge pousse au sud

Changhai, 25 (C.P.) — Laisant son derrière à la capitale nationaliste de Nankin occupée en fin de semaine, l'armée communiste chinoise roule en ce moment vers la grande ville d'Hangtchéou, dans un effort pour prendre l'arrière-garde de 300.000 soldats gouvernementaux en pince entre cette ville et le port de Changhai. La rumeur persiste que les Rouges sont maintenant maîtres du centre ferroviaire de Kaching, dernier point de la voie ferrée par lequel les nationalistes auraient pu compter s'enfuir de la région de Changhai. Les forces communistes ne seraient plus qu'à 20 milles du grand port, qui constitue la quatrième plus grande ville du monde par sa population. Certains observateurs militaires alliés se demandent même si les Rouges ne dépasseront pas Changhai sans s'en occuper, dans leur désir de ne pas rater une victoire plus au sud. La majorité des 5.000.000 et plus de résidents de ce port ne s'attend à aucune résistance à un assaut communiste.

Tous les partis veulent des explications d'Attlee sur l'incident chinois

Londres, 25 (A.P.) — L'Amirauté britannique expédie en ce moment d'importants renforts à son escadre d'Extrême-Orient, au milieu d'une inquiétude accrue du peuple anglais pour la tournure des événements en Chine. Bien que Londres n'ait fourni aucun chiffre, on croit savoir qu'il envoie deux porte-avions et quelques sous-marins à Hong-Kong où se trouvent déjà 2 croiseurs, 3 destroyers et 4 avions. Le chef de l'opposition conservatrice, Winston Churchill, a été l'un des plus émus à la nouvelle, la semaine dernière, que des batteries fluviales communistes avaient bombardé inopinément 4 navires de guerre britanniques sur le fleuve Yang-tse, y causant 44 pertes de vie. Il a prévenu le premier ministre travailliste Clement Attlee qu'il réclamerait des explications claires et complètes sur les raisons de la présence de ces navires anglais en cet endroit et sur les circonstances de l'attaque, quand les Communes se réuniront à nouveau demain, après leur congé de Pâques. M. Attlee a contremandé une séance plénière du cabinet, pour donner plus de temps à l'étude de cette affaire et il a demandé des rapports détaillés au ministre de la Défense, V. Alexander et au premier lord de l'Amirauté, le vicomte Hall.

L'Amirauté prétend ne pouvoir confirmer la nouvelle, publiée dans le *London Star*, que les autorités navales britanniques de Changhai ont fait savoir qu'elles ont besoin de renforts immédiats, sous peine d'être forcées d'évacuer entièrement et définitivement ce port. On compte en ce moment à Changhai un croiseur, le *London* — avarié dans la canonnade de la semaine dernière — et environ six destroyers et avions. Dans les milliers de ministères militaires opposants de Londres, une clameur grandit présentement pour exiger une compensation des communistes chinois et pour prévenir un retour de pareil incident. Le *Daily Mail*, conservateur, se plaint que la Grande-Bretagne ait "perdu la face" non seulement en Chine mais dans tout l'Extrême-Orient par suite de l'attaque rouge. De son côté, le *Manchester Guardian*, libéral, fait remarquer que l'incident coupe tout rapport encore existant entre l'Ouest et les communistes chinois; mais il conseille aussi de ne pas "brandir trop hautement le sabre... au cas où l'on en aurait encore un à brandir".

Changhai, 25 (A.P.) — Le consul général britannique à Changhai, R. W. Urquhart, laisse entendre que les autorités anglaises recourent à la force si nécessaire pour secourir l'Amethyst et les 60 matelots demeurés à son bord, quelque part sous le feu de l'artillerie communiste, sur le fleuve Yangtse. Les journaux de Peiping assurent que les quatre navires de guerre qui ont été bombardés par les batteries fluviales rouges, la semaine dernière sur ce fleuve, se sont attiré cette attaque en prenant part pour les nationalistes dans la guerre civile de Chine. Un porte-parole du Foreign Office, à Londres, riposte que l'Amethyst et les trois vaisseaux qui ont tenté de le secourir n'ont tiré que les seconds et à leur corps défendant. Le porte-parole ajoute, sans toutefois préciser autrement sa déclaration, que le croiseur *London* a subi le feu des nationalistes et qu'il a été endommagé. Les communistes, on compte 43 morts et 80 blessés anglais, tandis que les Rouges évaluent leurs propres pertes à 252 hommes. Par ailleurs, l'Amethyst demeure ancré sur le cours du Yangtse, aussi bien protégé que possible.

Les communistes sont maintenant maîtres des deux rives du Yangtse et l'avisé se voit durement arraisonné, chaque fois qu'il tente de passer le pont, ou mouillage et de s'éloigner dans l'autre direction. On craint que deux des marins de l'avisé ne soient devenus prisonniers des rouges, car ils se trouvaient en congé de permission à Tchongtchéou, quand les troupes communistes y sont entrées en fin de semaine. La radio rouge dit de cinq navires britanniques et non quatre, elle affirme qu'un d'entre eux a été coulé et elle assure que les communistes n'ont appris la nationalité anglaise de ces navires que 36 heures après le début de l'attaque.

Espion russe profondément anticommuniste

Calgary, 25 (C.P.) — Les Ukrainiens de Calgary, particulièrement ceux que fréquentait Dimitry Leshchenko, n'arrivent pas à croire que ce dernier est un espion au service de la Russie.

On sait que cet homme de 36 ans a été arrêté par la police fédérale et qu'il a admis être un officier de l'Armée rouge ayant pour mission de introduire en Canada, après s'être infiltré en zone britannique d'occupation en Allemagne.

L'ACTUALITE

Devant l'usine automatique

Un mathématicien du Massachusetts Institute of Technology vient d'annoncer que d'ici dix ou vingt ans, on aura une machine à penser, une machine à calculer, une machine à résoudre des problèmes complexes, une machine à remplacer les ouvriers dans certaines industries. Ce savant, M. Norbert Wiener, a dit que ces appareils seront capables d'exercer un "jugement" dans le cadre du travail qui leur sera confié, et qu'ils rendront inutile l'ouvrier humain non qualifié.

Cela permettrait de monter des usines automatiques, notamment pour le traitement de certaines matières premières, notamment le craquage de l'huile lourde. De même ces méthodes perfectionnées pourraient servir dans les travaux de haute précision où les sens humains ne sont pas l'exactitude voulue, comme des tâches qui sont accomplies actuellement par un nouveau tour électronique. Le savant n'a pas voulu prédire jusqu'où cet automatisme industriel pourra aller; mais les possibilités paraissent immenses, car les contrôles seront confiés à des machines à calculer et à des opérations mathématiques les plus complexes avec la rapidité de l'éclair. Un système de cellules photographiques pourrait diriger des opérations comme l'assemblage de la chaîne.

M. Wiener voit là un progrès scientifique aussi considérable que le harnachement de l'énergie atomique, et il estime que ce sera une force si redoutable qu'elle devra

faire l'objet d'un contrôle rigide de l'Etat, que ce sera une puissance bien trop dangereuse pour la confier à un individu. Il est évident qu'une telle révolution aura des conséquences économiques et sociales formidables. Mais le retentissement ne serait pas moindre dans le domaine politique. L'Etat de plus en plus enlisé dans la puissance nouvelle pour laquelle il laissa exercer par d'autres, et il sera en face d'un problème de production et de travail qui sera tenté de résoudre dans le cadre des assurances sociales.

Quand au mois de décembre dernier des dirigeants soviétiques se sont réunis pour juger si les nouvelles oeuvres de grands musiciens de l'U.R.S.S. étaient conformes à la ligne du parti, ce geste a pu nous paraître absurde. De même les condamnations officielles des savants qui adoptaient la théorie mendélienne en génétique, ou encore les dénégations que la Pravda fulminait le mois dernier contre l'Académie d'Architecture et son conseil scientifique pour leurs "tendances de cosmopolitisme bourgeois décadent".

Dans le système doctrinal soviétique tous les citoyens sont des zéros dont la somme ne vaut que lorsqu'ils agissent selon les ordres du numéro Un, qui est actuellement M. Staline. La personne dite "partiellement déviante" l'Etat dont la puissance et l'ère s'incarnent dans l'infatigable et tout-puis-

L'Exposition du livre français

On trouvera en pages 6, 7 et 8 le supplément littéraire que "Le Devoir" publie à l'occasion de cette exposition dont le vernissage a lieu ce soir à 5 h. à l'Ecole du Meuble.

BLOCS-NOTES

L'appel du chanoine Groulx

M. le chanoine Lionel Groulx a lancé la semaine dernière un appel qui devrait être entendu. Pour venir en aide aux grévistes de l'amiante, il propose une campagne de prières et une collecte nationale.

Les prières depuis longtemps s'élèvent vers le ciel. Mais il faudrait que soit lancée au plus tôt la collecte nationale.

Pourquoi?

Le chanoine Groulx l'a montré dans quelques formules brèves et heureuses:

"Ces grévistes, a-t-il dit, ne sont pas des grévistes comme les autres. Ils ne se battent pas seulement pour le salaire et pour le manger. Ils se battent pour la défense de leur conscience, de leurs filles et de leurs enfants, contre une industrie meurtrière."

Et la légalité, diront les esprits hésitants?

"Ce serait le cas, poursuit le chanoine, de s'écrier: Légalité! que de crimes ont commis en ton nom! Croyez-vous que des professionnels ou des hommes d'affaires, croyez-vous que n'importe qui hésiterait à enfreindre les techniques de la loi, pour faire cesser des conditions de travail homicides?"

Mais les ouvriers ont si longtemps attendu, déjà: pourquoi n'attendraient-ils pas quelques années de plus?

Ceux qui parlent ainsi ne vivent pas au milieu de la poussière. Qui, demande le chanoine Groulx, qui patiente stoïquement devant la menace de la maladie et de la mort? Avoir patience, la durée d'une génération ne saurait-il suffire à nos casuistes?"

Tous solidaires

Déjà des groupes particuliers — et au premier rang, les étudiants — ont adressé leur obole.

Mais jusqu'ici, ce sont surtout des ouvriers, des syndiqués, qui ont alimenté le fonds de secours. Il est normal d'ailleurs que des travailleurs aient manifesté les premiers leur solidarité vis-à-vis d'autres travailleurs.

Pourtant la solidarité ouvrière n'est pas seule en cause.

Les grévistes, écrit encore le chanoine Groulx, "se battent contre des compagnies qui jamais, autant que l'on sache, ne se sont engagées nettement, loyalement, à la correction du mal adominable qu'elles propagent depuis longtemps. Le mal est trop grave. Le temps est venu de faire appel à toute la province. Toute la province a le devoir de faire cesser cette misère imminente."

Dans l'industrie de l'amiante, des capitalistes, étrangers pour la plupart, fournissent les fonds et récoltent les profits. Les gens de chez nous fournissent la main-d'œuvre, récoltent la maladie et parfois la mort. Ce problème nous touche tous. Il est temps que nous ensemble nous mettions fin à ce genre d'exploitation.

Dans la justice

Et puis, les grévistes ne sont pas seulement des ouvriers, des Canadiens français. Ce sont des hommes qui réclament justice. Tous, employés, professionnels ou entrepreneurs, nous sommes liés à eux par cette solidarité. "Solidaires, nous les sommes d'eux par la justice — la justice qu'il faut rétablir, et qui n'est pas une affaire de classe ou de nationalité."

"Il est plus que temps de faire cesser une grève qui déshonore la province de Québec." Qui la déshonore, non parce qu'elle fut entreprise, mais parce qu'elle fut nécessaire, parce qu'il a fallu recourir à ce moyen violent pour obtenir une justice élémentaire.

Qui la déshonore parce que notre gouvernement s'est placé du côté des puissants, contre les faibles, en raisonnant sur cette misère non en hommes mais en casuistes.

Qui la déshonore et nous déshonore dans toute la mesure où nous ne l'avons pas suffisamment soutenue, ou nous n'avons pas fait, chacun de nous, tout ce qui était en notre pouvoir.

Qui la déshonore parce qu'on ne sent pas assez que toute la province est derrière les mineurs qui réclament justice.

Si la médiation échouait

Si elle prend fin aujourd'hui, comme on en a l'espoir, alors, Dieu soit loué! Les malheurs qui accablent Thetford et Asbestos seront terminés.

Mais si par malheur l'effort ul-

time de médiation échoue, alors, nous devons tous prendre ce malheur en charge. Il faudra que nous le résolvions comme une calamité publique, chacun en acceptant sa part.

Ne se trouvera-t-il pas alors un mouvement ou des mouvements, pour réaliser la noble, la généreuse pensée du chanoine Lionel Groulx, et pour lancer, par-dessus les groupes particuliers, une collecte nationale?

"America" et la grève de l'amiante

La dernière livraison d'*America*, la grande revue des jésuites aux Etats-Unis, nous parvient à l'instant. On y consacre un éditorial à la grève de l'amiante.

A remarquer: l'on ne se fait pas un épouvantail de l'illégalité, présumée, mais non prouvée — de cette grève. On place la justice au-dessus des technicalités juridiques. Voici une traduction rapide de cet éditorial:

"Les photographies des huit femmes successives de Tommy Manville ont pris place dans les manifestations récentes des travailleurs de l'amiante, en la province de Québec."

Les cinq mille hommes, qui sont en grève contre la compagnie Johns-Manville, demandent des mesures de protection contre la poussière d'amiante; on affirme que cette poussière a produit un taux anormalement élevé de tuberculose parmi les ouvriers.

Le fait remarquable de la grève, c'est le degré de sympathie qu'elle paraît avoir soulevé parmi tous les travailleurs aussi bien que dans le clergé du Québec. Les défilés de mineurs sont conduits par les pasteurs locaux de l'Eglise, par les principaux officiers et chapelains locaux et nationaux, de la C.T.C.G., et sont accompagnés par les prêtres des religieux et des enfants des écoles.

Bien que la grève ait été attaquée comme étant illégale par le premier ministre du Québec, M. Duplessis, et comme étant d'inspiration communiste par la compagnie elle-même, les grévistes s'en tiennent fermement à leur exposé des principes pontificaux dans le domaine social, se réclament de l'approbation entière des autorités ecclésiastiques canadiennes.

C'est une nouvelle épreuve de force, dans la lutte constante qui oppose l'enseignement catholique sur la justice sociale et la charité, et les intérêts de quelques-unes



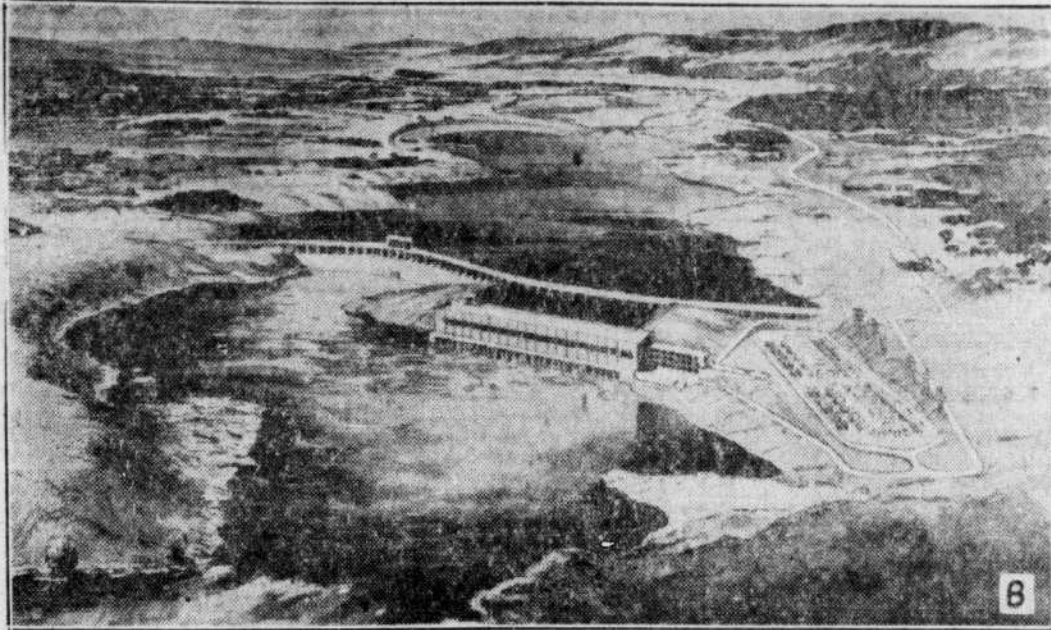
LESAGE
SAINTE-THERÈSE P.Q.

LE DEVOIR

MONTREAL, LUNDI 25 AVRIL 1949

Tirage certifié par
l'Audit Bureau of Circulations

PROJET DE HARNACHEMENT DU NIL



Les terres bibliques de l'Égypte et des autres pays africains vont connaître un regain de fertilité, avec la réalisation du projet conçu par les gouvernements de l'Ouganda britannique et de l'Égypte. On se propose d'utiliser les eaux du Nil pour produire de l'énergie électrique. La première réalisation, qui coûtera quelque \$48,000,000, sera un barrage, dans l'Afrique centrale, à Owen Falls, Ouganda, où le Nil blanc sort du lac Victoria, pour se diriger vers l'Égypte et la mer. On voit, ci-dessus, un dessin du barrage projeté. On y gagnera à la fois des terres cultivables et de l'énergie électrique. Le Soudan, le Tanganyika et peut-être le Congo belge en bénéficieront également.

Un nouveau réseau d'espionnage russe au Canada?

Arrestation d'un agent communiste à Calgary
— Il dénonçait les réfugiés et faisait exercer des représailles sur les familles demeurées en Russie

Calgary, 25 (C.P.) — L'arrestation et la confession d'un espion russe, ancien officier de l'armée rouge, a créé une vive réaction dans la ville de Calgary. En effet, Dimitri Leschenko, 36 ans, était honorablement connu et passait pour un anticommuniste notoire. L'intéressé menait vraisemblablement une double vie. Il est actuellement détenu à Winnipeg sous l'accusation de « fausse représentation ».

Par ailleurs, le ministre de la Justice, M. Garson, a déclaré que Leschenko avait avoué hier soir avoir appartenu au service secret de l'armée russe, en qualité d'agent, dans la zone d'occupation britannique en Allemagne.

On apprend par ailleurs qu'un membre important de la colonie ukrainienne de Calgary a déclaré que Leschenko possédait un grand nombre de noms et renseignements sur les réfugiés européens installés dans la région de Calgary. Les renseignements étaient ainsi livrés à des espions russes et des représailles étaient éventuellement exercées sur les familles des réfugiés. Le porte-parole ukrainien, qui n'a pas voulu donner son nom, ajoute qu'il a fait la connaissance de Leschenko peu après son arrivée à Calgary. Essayant de le questionner sur son passé, Leschenko ne répondit point et évita de le revoir par la suite. « Nous devrions examiner de plus près les documents des réfugiés car il arrive très souvent que deux ou trois individus du genre de Leschenko se glissent dans un convoi ».

Le propriétaire de la maison où habitait Leschenko a déclaré de son côté qu'il était difficile de croire que son pensionnaire était un espion russe. « Leschenko passait son temps à nous expliquer que les conditions de vie au Canada étaient beaucoup plus agréables qu'en Russie. Il déclarait que la vie était intenable sous le régime communiste et même il fut orateur au cours de plusieurs meetings anticommunistes tenus à Calgary ».

Un autre témoin, également membre de la colonie ukrainienne de Calgary, ajoute que Leschenko avait assuré à plusieurs reprises qu'il pensait que le meilleur moyen de combattre les communistes était de dévoiler leurs méthodes. Leschenko avait en outre raconté qu'il avait été officier dans l'armée russe, il montra même des photographies et un diplôme d'une université russe.

Une visite de la chambre de Leschenko a laissé percevoir quelques traits de son caractère. Meublé d'un lit, d'une table et d'un poêle à trois trous, sur lequel Leschenko préparait ses repas lui-même, la pièce était dans un état de grande propreté. Sur la table, quelques magazines, aucun manifeste communiste, on remarquait aussi une méthode pour apprendre rapidement l'anglais. Leschenko parlait en effet sept langues couramment, dont le russe, l'allemand et le français; il s'était mis à l'anglais depuis son arrivée.

L'inculpé était employé à l'usine de Calgary, à la fabrication des sacs. Ses patrons et ses camarades le priaient pour un homme sérieux et pour un bon ouvrier. Il fut arrêté mardi dernier par deux officiers du R.C.M.P.

Leschenko qui est arrivé au Canada depuis un an déclarait être estonien. Il fut d'abord employé par le Pacifique Canadien, à Banff, dans l'Alberta, puis il fut envoyé à Calgary par l'organisation des réfugiés et trouva un emploi dans l'usine de cette ville.

Les officiers de la R.C.M.P. n'ont pas révélé s'il existait quelque relation entre le réseau d'espionnage russe au Canada, de 1945, qui fut découvert grâce aux révélations d'Igor Gouzenko, et le cas de Leschenko.

On déclare dans certains milieux que Leschenko faisait partie d'un réseau mondial d'espionnage que Moscou installe actuellement dans les différentes parties du monde.

Par ailleurs, les autorités de l'immigration déclarent que parmi les 35,000 réfugiés admis au Canada depuis trois ans, Leschenko est le premier qui soit trouvé coupable d'espionnage. Il est néanmoins possible que la Russie envoie de nouveaux contingents d'espions dans les convois de « personnes déplacées ». Il n'a pas été possible de savoir de quelle façon la police découvrit l'activité véritable de Leschenko.

Tous ont comparu ce midi devant le recorder Damase Côté et dix d'entre eux ont été condamnés aux frais de la cause tandis que les sept autres recevaient une sentence suspendue.

Samedi, l'Union des marins canadiens avait accusé le service de la police municipale de Montréal de travailler avec les compagnies de navigation et les « briseurs de grève » de la Seafarers' International Union pour briser notre grève légale.

« Les policiers passent leurs soirées à chercher les marins pour les arrêter sous des accusations de fraude et de vagabondage », disait la déclaration de l'Union.

Pour la deuxième fois, samedi, la police est allée rendre visite aux bureaux de l'U.M.C. On n'y a cependant rien trouvé qui vaille et les quelque 70 policiers qui ont effectué cette descente sous la direction du lieutenant Louis-M. Champagne, s'en sont retournés bredouilles.

L'Union s'est empressée de qualifier cette intrusion de la police dans ses bureaux, « d'intimidation ».

A part ces incidents mineurs tout demeure calme sur les divers fronts de la grève des marins. L'Union a grève rapporte qu'elle a obtenu l'appui de la Confédération des travailleurs de l'Amérique latine et de certains organismes canadiens.

Pour sa part, la S.I.U. affirme que ses hommes sont maintenant maîtres du navire Mont Sandra ancré dans le port d'Halifax.

Les pourparlers de règlement

Le différend ne sera réglé que si l'intégrité du tribunal d'arbitrage est garantie

(M. Gérard Picard)

Les Québécois se renseignent sur les événements — Assemblée au Palais Montcalm — Un incident — Nomination des arbitres La C.C.F. et la publicité de la compagnie Johns-Manville

Québec, 25 (D.N.C.) — « S'il est une place sur terre où les encyclopédies ne s'appliquent pas c'est bien dans la catholique province de Québec », a déclaré hier soir le secrétaire de la C.T.C.C., M. Jean Marchand, au Palais Montcalm, à l'assemblée en faveur des grévistes d'Asbestos et de Theford-les-Mines, ou d'autre part, M. Fabbé A. Quéléau, ancien évêque de Québec, a accusé M. Lewis Brown, gérant de la Johns-Manville de « parodier l'enseignement des encyclopédies de l'Eglise » en ce qui a trait à la participation ouvrière aux bénéfices.

Le président de la C.T.C.C., M. Gérard Picard, a affirmé que le choix, hier après-midi, d'un président du tribunal d'arbitrage ne pourra aider au règlement du différend que si ce choix garantit l'intégrité du tribunal. Il a de plus déclaré que les syndicats désirent une solution prochaine de la grève et que toutes les autorités capables d'y contribuer peuvent compter sur la coopération de la C.T.C.C.

Un incident

Cette assemblée, qui avait également comme orateur le président de la Fédération de l'amiante, M. Joseph Hamel, réunissait des Québécois de toutes les conditions, à partir d'officiers d'associations, patronales jusqu'à des étudiants, sans oublier des travailleurs de tous les métiers et professions ainsi que des fonctionnaires. Au cours de la soirée, M. Beaudoin, ancien évêque de Theford-Mines, actuellement à l'emploi du département du procureur général, contesta dans une discussion avec ses voisins, la validité de certaines affirmations des orateurs. Quelques grévistes de Theford lui enjoignirent alors d'aller répéter sur la tribune ses dénégations et le conduisirent jusqu'à l'avant de la salle. M. Marchand s'adressa alors aux auditeurs pour leur demander de rester calmes tandis que M. Beaudoin, aidé par quelques membres des syndicats, quittait la salle par une sortie latérale. Tout rentra dans l'ordre et M. Marchand nota seulement que ce sont des incidents de ce genre qui furent présents dans certains journaux comme des actes de terrorisme. Il a précisé que, de façon générale, les grévistes se sont tenus dans l'ordre et qu'il n'en veut comme preuve que le fait qu'une centaine de constables seulement aient maintenu l'ordre avec 2,000 grévistes.

Les arbitres

Québec, 25 (D.N.C.) — Le ministre provincial du Travail, l'hon. Antonio Barrette, a annoncé samedi midi à son bureau du Parlement, que la compagnie Johns-Manville a désigné Me Yvan Sabourin, C.R., de St-Jean, comme son représentant au tribunal d'arbitrage en vue de constitution pour étudier et régler le conflit entre cette compagnie et les Syndicats catholiques, et que Me Theo. Lesperance, de Montréal, sera le représentant des ouvriers.

Ces deux arbitres ont été invités à se rendre cet après-midi, à trois heures, au bureau du ministre afin de procéder au choix du président du tribunal, que les deux représentants tenteront de choisir à l'amiable.

La C.C.F. et la publicité de la C.J.M.

Les membres du parti C.C.F. de Notre-Dame de Grâce, réunis en convention pour la nomination de leur candidat le 22 avril, ont condamné la publicité faite par la compagnie Johns-Manville, concernant la grève de l'amiante.

Parlant du rapport de la compagnie publié dans les journaux de vendredi, les membres du C.C.F. ont déclaré à l'unanimité que « l'on aura rarement vu dans notre province une telle accumulation de sophismes ».

La déclaration rédigée par ce groupe dit qu'il « est honteux de voir soupçonner de communisme une organisation ouvrière comme la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, qui fait reposer son action sur la doctrine sociale de l'Eglise catholique telle que définie dans les encyclopédies ».

Les membres du parti C.C.F. sont surpris de voir que la Johns-Manville qualifie les chefs de la C.T.C.C. de révolutionnaires quand tous les aumôniers de la C.T.C.C. confessaient encore dernièrement leur entière confiance en eux.

Enfin la déclaration dit: « Il est aussi pour le moins étonnant de voir la Johns-Manville donner, comme raison de son opposition à la sécurité syndicale — à la quelle elle se contente de faire allusion — des raisons morales, surtout quand on sait que tous les moralistes, tous les théologiens, tous les sociologues du Québec, à de très rares exceptions près, ont affirmé et réaffirmé à maintes reprises la parfaite moralité de cette sécurité ».

La C.C.F. déplore que dans notre pays un trust comme celui de l'amiante puisse ainsi impunément tromper et opprimer des citoyens canadiens. « Ceci ne peut se faire qu'avec l'appui et même la complicité du gouvernement dictatorial de cette province », dit la déclaration.

Tragique excursion de pêche

Deux Montroisais sont victimes de l'onde près de Repentigny

Le sport de la pêche a fait ses deux premières victimes de la saison, hier après-midi, dans la région métropolitaine. Cette tragédie de l'onde s'est déroulée près de Repentigny, dans le voisinage immédiat du pont des Chemins de fer nationaux.

MM. Roch Doré, 35 ans, 2111, rue Saint-Denis, et Edouard Robitoux, 31 ans, Montée-du-Zouave, rue Saint-Denis, étaient à pêcher dans une chaloupe en compagnie de M. Marcel Wilson, 24 ans, 899 Outremont, lorsque leur embarcation heurta une roche après avoir été poussée par un violent coup de vent.

Perçue, l'embarcation prenait l'eau et allait être submergée, lorsque les trois occupants décidèrent de se jeter à l'eau pour gagner la rive à la nage. L'un reconnaît que tous trois étaient d'excellents nageurs. Malheureusement, l'eau très froide et les remous épuisèrent vite MM. Doré et Robitoux, qui furent engloutis malgré les efforts de trois autres compagnons qui étaient montés dans une autre chaloupe. M. Wilson gagna la rive de justesse.

Opposé au Pacte de l'Atlantique

Nathan Binder a été condamné ce matin par le recorder en chef Roland Paquette à une amende de quarante dollars ou un mois de prison, pour avoir illégalement distribué des pamphlets contre le pacte de l'Atlantique.

Les salaires des instituteurs dans les Maritimes

Halifax, 25 (C.P.) — Les instituteurs des provinces maritimes cherchent encore la solution au problème des salaires.

Au cours de la semaine dernière, ces instituteurs ont tenu un congrès, à la fin duquel ils ont adopté les trois résolutions suivantes:

1. — de meilleurs salaires; 2. — des instituteurs plus compétents; 3. — de meilleures conditions pour les élèves.

Le premier ministre de l'île du Prince-Edouard a déclaré que les instituteurs de sa province ne doivent pas s'attendre à une augmentation, tant qu'une nouvelle conférence fédérale-provinciale n'aura pas été tenue.

Les instituteurs de la Nouvelle-Ecosse demandent un salaire minimum de \$1,200 et ils reçoivent actuellement \$1,020.

Chaque fois d'autoabus en état d'ébriété

La police provinciale a mis sous arrêts, en attendant sa comparution aujourd'hui, un chauffeur d'autoabus accusé d'avoir conduit son véhicule de façon dangereuse et dans un état avancé d'ébriété; l'inculpé se nomme Donald McDonald, 46 ans; il est à l'emploi d'une compagnie locale.

Il apparaît qu'hier soir, une trentaine de passagers avaient pris place dans l'autoabus pour faire une promenade « Nowhere » quand ils s'aperçurent, une fois longeant la rivière des Prairies, que le véhicule zig-zagait de façon inquiétante et menaçait à tout instant de tomber à l'eau.

Arrivés à l'arrêt réglementaire de la place Régel, les voyageurs refusèrent de remonter en voiture et appelèrent la police, qui cotra le bonhomme.

Parler payson

Le sourire de Germaine Guévremont semble être un sourire de bravoure. Car elle vient défendre une cause chère, mais loin d'être universellement acceptée: celle du parler payson. Et elle parlera au milieu d'une infinité de contradictions non formulées.

La langue paysanne, nous dit-elle, est un phénomène social, pittoresque et savoureux. Liée à son passé, la langue de l'habitant des vieilles paroisses est conforme à son mode de vie, accordée au rythme de la terre. Elle est, dit-elle, la « digue » qui protège le français du Canada contre les invasions.

Par des exemples charmants, Mme Guévremont décrit quelques particularités du parler payson. Comment il est essentiellement stable, contrairement à la langue des villes qui est, comme les citadins eux-mêmes, sans stabilité, sans fond, et qui se renouvelle constamment.

La France et nous...

Le romancier qui présente la critique, le romancier critique du critique: Robert Charbonneau, Roger Duhamel. L'aventure pourrait être périlleuse pour le critique,

La grève de l'amiante est-elle vraiment illégale?

Des juristes en doutent — MM. Duplessis et Barrette n'ont pas l'autorité de décréter l'illégalité d'une grève: c'est l'affaire des tribunaux — Inconstitutionnalité possible des lois provinciales qui interdisent les grèves en certaines occasions — Les juges ne se sont pas prononcés

La grève de l'amiante est-elle illégale?

M. Maurice Duplessis, procureur général, et M. Antonio Barrette, ministre provincial du Travail, l'ont affirmé. M. Jean Marchand, secrétaire général de la C.T.C.C. (Syndicats catholiques), l'a nié.

L'opinion a généralement pris pour acquis que MM. Duplessis et Barrette avaient raison, et devant l'autorité de ces ministres, elle a cru que cette grève est à la fois illégale et juste.

En fait, la question serait moins simple qu'on ne l'imagine.

Aucun juge ne s'est prononcé

Qui peut décréter l'illégalité d'une grève? Le pouvoir judiciaire.

En effet, les principes constitutionnels ne permettent pas au pouvoir exécutif (les ministres), d'empiéter sur les attributions du pouvoir judiciaire, c'est-à-dire sur les tribunaux et les juges, qui seuls peuvent décider de la légalité ou de l'illégalité d'un acte.

Là-dessus, l'autorité de MM. Duplessis et Barrette ne vaut pas plus que celle de M. Marchand. Leur prétendu jugement n'est qu'une opinion.

Puisque seul un juge des tribunaux réguliers peut, à ce sujet, rendre un jugement.

Or il se trouve qu'aucun juge ne s'est prononcé, que MM. Duplessis et Barrette n'ont soumis le cas à aucune juridiction.

Donc, officiellement, nul ne sait si la grève est illégale ou légale.

Constitutionnalité

La cause était portée devant les tribunaux, est-il sûr que ceux-ci la déclareraient illégale?

Rien, au contraire, n'est plus douteux.

Il y a d'abord les arguments avancés par M. Marchand, sur le fait que la compagnie Johns-Manville n'a pas négocié de bonne foi.

Il y a surtout la question de l'inconstitutionnalité possible des dispositions provinciales qui frappent le droit de grève et vont jusqu'à l'interdire en certaines cas.

Questions pendantes

Voici comment raisonnent à ce sujet plusieurs juristes.

Le droit de grève relève du fédéral. C'est tellement vrai, ajoute-t-on, que ce droit est donné aux ouvriers par les articles 496, 497 et suivants, et 590 du Code criminel.

La grève de l'amiante est-elle vraiment illégale?

Des juristes en doutent — MM. Duplessis et Barrette n'ont pas l'autorité de décréter l'illégalité d'une grève: c'est l'affaire des tribunaux — Inconstitutionnalité possible des lois provinciales qui interdisent les grèves en certaines occasions — Les juges ne se sont pas prononcés

La grève de l'amiante est-elle illégale?

M. Maurice Duplessis, procureur général, et M. Antonio Barrette, ministre provincial du Travail, l'ont affirmé. M. Jean Marchand, secrétaire général de la C.T.C.C. (Syndicats catholiques), l'a nié.

L'opinion a généralement pris pour acquis que MM. Duplessis et Barrette avaient raison, et devant l'autorité de ces ministres, elle a cru que cette grève est à la fois illégale et juste.

En fait, la question serait moins simple qu'on ne l'imagine.

Aucun juge ne s'est prononcé

Qui peut décréter l'illégalité d'une grève? Le pouvoir judiciaire.

En effet, les principes constitutionnels ne permettent pas au pouvoir exécutif (les ministres), d'empiéter sur les attributions du pouvoir judiciaire, c'est-à-dire sur les tribunaux et les juges, qui seuls peuvent décider de la légalité ou de l'illégalité d'un acte.

Là-dessus, l'autorité de MM. Duplessis et Barrette ne vaut pas plus que celle de M. Marchand. Leur prétendu jugement n'est qu'une opinion.

Puisque seul un juge des tribunaux réguliers peut, à ce sujet, rendre un jugement.

Or il se trouve qu'aucun juge ne s'est prononcé, que MM. Duplessis et Barrette n'ont soumis le cas à aucune juridiction.

Donc, officiellement, nul ne sait si la grève est illégale ou légale.

Constitutionnalité

La cause était portée devant les tribunaux, est-il sûr que ceux-ci la déclareraient illégale?

Rien, au contraire, n'est plus douteux.

Il y a d'abord les arguments avancés par M. Marchand, sur le fait que la compagnie Johns-Manville n'a pas négocié de bonne foi.

Il y a surtout la question de l'inconstitutionnalité possible des dispositions provinciales qui frappent le droit de grève et vont jusqu'à l'interdire en certaines cas.

Questions pendantes

Voici comment raisonnent à ce sujet plusieurs juristes.

Le droit de grève relève du fédéral. C'est tellement vrai, ajoute-t-on, que ce droit est donné aux ouvriers par les articles 496, 497 et suivants, et 590 du Code criminel.

Constitutionnalité

La cause était portée devant les tribunaux, est-il sûr que ceux-ci la déclareraient illégale?

Rien, au contraire, n'est plus douteux.

Il y a d'abord les arguments avancés par M. Marchand, sur le fait que la compagnie Johns-Manville n'a pas négocié de bonne foi.

Il y a surtout la question de l'inconstitutionnalité possible des dispositions provinciales qui frappent le droit de grève et vont jusqu'à l'interdire en certaines cas.

Questions pendantes

Voici comment raisonnent à ce sujet plusieurs juristes.

Le droit de grève relève du fédéral. C'est tellement vrai, ajoute-t-on, que ce droit est donné aux ouvriers par les articles 496, 497 et suivants, et 590 du Code criminel.

Constitutionnalité

La cause était portée devant les tribunaux, est-il sûr que ceux-ci la déclareraient illégale?

Rien, au contraire, n'est plus douteux.

Il y a d'abord les arguments avancés par M. Marchand, sur le fait que la compagnie Johns-Manville n'a pas négocié de bonne foi.

Il y a surtout la question de l'inconstitutionnalité possible des dispositions provinciales qui frappent le droit de grève et vont jusqu'à l'interdire en certaines cas.

Questions pendantes

Voici comment raisonnent à ce sujet plusieurs juristes.

Le droit de grève relève du fédéral. C'est tellement vrai, ajoute-t-on, que ce droit est donné aux ouvriers par les articles 496, 497 et suivants, et 590 du Code criminel.

Constitutionnalité

La cause était portée devant les tribunaux, est-il sûr que ceux-ci la déclareraient illégale?

Rien, au contraire, n'est plus douteux.

Il y a d'abord les arguments avancés par M. Marchand, sur le fait que la compagnie Johns-Manville n'a pas négocié de bonne foi.

Il y a surtout la question de l'inconstitutionnalité possible des dispositions provinciales qui frappent le droit de grève et vont jusqu'à l'interdire en certaines cas.

Questions pendantes

Voici comment raisonnent à ce sujet plusieurs juristes.

Le droit de grève relève du fédéral. C'est tellement vrai, ajoute-t-on, que ce droit est donné aux ouvriers par les articles 496, 497 et suivants, et 590 du Code criminel.

Constitutionnalité

La cause était portée devant les tribunaux, est-il sûr que ceux-ci la déclareraient illégale?

Rien, au contraire, n'est plus douteux.

Il y a d'abord les arguments avancés par M. Marchand, sur le fait que la compagnie Johns-Manville n'a pas négocié de bonne foi.

Il y a surtout la question de l'inconstitutionnalité possible des dispositions provinciales qui frappent le droit de grève et vont jusqu'à l'interdire en certaines cas.

Questions pendantes

Voici comment raisonnent à ce sujet plusieurs juristes.

Le droit de grève relève du fédéral. C'est tellement vrai, ajoute-t-on, que ce droit est donné aux ouvriers par les articles 496, 497 et suivants, et 590 du Code criminel.

Constitutionnalité

La cause était portée devant les tribunaux, est-il sûr que ceux-ci la déclareraient illégale?

Rien, au contraire, n'est plus douteux.

Il y a d'abord les arguments avancés par M. Marchand, sur le fait que la compagnie Johns-Manville n'a pas négocié de bonne foi.

Il y a surtout la question de l'inconstitutionnalité possible des dispositions provinciales qui frappent le droit de grève et vont jusqu'à l'interdire en certaines cas.

Questions pendantes

Voici comment raisonnent à ce sujet plusieurs juristes.

Le droit de grève relève du fédéral. C'est tellement vrai, ajoute-t-on, que ce droit est donné aux ouvriers par les articles 496, 497 et suivants, et 590 du Code criminel.

Constitutionnalité

La cause était portée devant les tribunaux, est-il sûr que ceux-ci la déclareraient illégale?

Rien, au contraire, n'est plus douteux.

Il y a d'abord les arguments avancés par M. Marchand, sur le fait que la compagnie Johns-Manville n'a pas négocié de bonne foi.

Il y a surtout la question de l'inconstitutionnalité possible des dispositions provinciales qui frappent le droit de grève et vont jusqu'à l'interdire en certaines cas.

Questions pendantes

Voici comment raisonnent à ce sujet plusieurs juristes.

Le droit de grève relève du fédéral. C'est tellement vrai, ajoute-t-on, que ce droit est donné aux ouvriers par les articles 496, 497 et suivants, et 590 du Code criminel.

Constitutionnalité

La cause était portée devant les tribunaux, est-il sûr que ceux-ci la déclareraient illégale?

Rien, au contraire, n'est plus douteux.

Il y a d'abord les arguments avancés par M. Marchand, sur le fait que la compagnie Johns-Manville n'a pas négocié de bonne foi.

Il y a surtout la question de l'inconstitutionnalité possible des dispositions provinciales qui frappent le droit de grève et vont jusqu'à l'interdire en certaines cas.

Questions pendantes

Voici comment raisonnent à ce sujet plusieurs juristes.

Le droit de grève relève du fédéral. C'est tellement vrai, ajoute-t-on, que ce droit est donné aux ouvriers par les articles 496, 497 et suivants, et 590 du Code criminel.

Constitutionnalité

La cause était portée devant les tribunaux, est-il sûr que ceux-ci la déclareraient illégale?

Rien, au contraire, n'est plus douteux.

Il y a d'abord les arguments avancés par M. Marchand, sur le fait que la compagnie Johns-Manville n'a pas négocié de bonne foi.

Il y a surtout la question de l'inconstitutionnalité possible des dispositions provinciales qui frappent le droit de grève et vont jusqu'à l'interdire en certaines cas.

Questions pendantes

Voici comment raisonnent à ce sujet plusieurs juristes.

Le droit de grève relève du fédéral. C'est tellement vrai, ajoute-t-on, que ce droit est donné aux ouvriers par les articles 496, 497 et suivants, et 590 du Code criminel.

Constitutionnalité

La cause était portée devant les tribunaux, est-il sûr que ceux-ci la déclareraient illégale?

Rien, au contraire, n'est plus douteux.

Il y a d'abord les arguments avancés par M. Marchand, sur le fait que la compagnie Johns-Manville n'a pas négocié de bonne foi.

Il y a surtout la question de l'inconstitutionnalité possible des dispositions provinciales qui frappent le droit de grève et vont jusqu'à l'interdire en certaines cas.

Questions pendantes

Voici comment raisonnent à ce sujet plusieurs juristes.

Le droit de grève relève du fédéral. C'est tellement vrai, ajoute-t-on, que ce droit est donné aux ouvriers par les articles 496, 497 et suivants, et 590 du Code criminel.

Constitutionnalité

La cause était portée devant les tribunaux, est-il sûr que ceux-ci la déclareraient illégale?

Rien, au contraire, n'est plus douteux.

Il y a d'abord les arguments avancés par M. Marchand, sur le fait que la compagnie Johns-Manville n'a pas négocié de bonne foi.

Il y a surtout la question de l'inconstitutionnalité possible des dispositions provinciales qui frappent le droit de grève et vont jusqu'à l'interdire en certaines cas.

Questions pendantes

Voici comment raisonnent à ce sujet plusieurs juristes.

Le droit de grève relève du fédéral. C'est tellement vrai, ajoute-t-on, que ce droit est donné aux ouvriers par les articles 496, 497 et suivants, et 590 du Code criminel.

Constitutionnalité

La cause était portée devant les tribunaux, est-il sûr que ceux-ci la déclareraient illégale?

Rien, au contraire, n'est plus douteux.

Il y a d'abord les arguments avancés par M. Marchand, sur le fait que la compagnie Johns-Manville n'a pas négocié de bonne foi.

Il y a surtout la question de l'inconstitutionnalité possible des dispositions provinciales qui frappent le droit de grève et vont jusqu'à l'interdire en certaines cas.

Questions pendantes

Voici comment raisonnent à ce sujet plusieurs juristes.

Le droit de grève relève du fédéral. C'est tellement vrai, ajoute-t-on, que ce droit est donné aux ouvriers par les articles 496, 497 et suivants, et 590 du Code criminel.

Constitutionnalité

La cause était portée devant les tribunaux, est-il sûr que ceux-ci la déclareraient illégale?

Rien, au contraire, n'est plus douteux.

Il y a d'abord les arguments avancés par M. Marchand, sur le fait que la compagnie Johns-Manville n'a pas négocié de bonne foi.

Il y a surtout la question de l'inconstitutionnalité possible des dispositions provinciales qui frappent le droit de grève et vont jusqu'à l'interdire en certaines cas.

Questions pendantes

Voici comment raisonnent à ce sujet plusieurs juristes.

Le droit de grève relève du fédéral. C'est tellement vrai, ajoute-t-on, que ce droit est donné aux ouvriers par les articles 496, 497 et suivants, et 590 du Code criminel.

Constitutionnalité

La cause était portée devant les tribunaux, est-il sûr que ceux-ci la déclareraient illégale?

Rien, au contraire, n'est plus douteux.

Il y a d'abord les arguments avancés par M. Marchand, sur le fait que la compagnie Johns-Manville n'a pas négocié de bonne foi.

Il y a surtout la question de l'inconstitutionnalité possible des dispositions provinciales qui frappent le droit de grève et vont jusqu'à l'interdire en certaines cas.

Questions pendantes

Voici comment raisonnent à ce sujet plusieurs juristes.

Le droit de grève relève du fédéral. C'est tellement vrai, ajoute-t-on, que ce droit est donné aux ouvriers par les articles 496, 497 et suivants, et 590 du Code criminel.

La grève de l'amiante est-elle vraiment illégale?

Des juristes en doutent — MM. Duplessis et Barrette n'ont pas l'autorité de décréter l'illégalité d'une grève: c'est l'affaire des tribunaux — Inconstitutionnalité possible des lois provinciales qui interdisent les grèves en certaines occasions — Les juges ne se sont pas prononcés

La grève de l'amiante est-elle illégale?

M. Maurice Duplessis, procureur général, et M. Antonio Barrette, ministre provincial du Travail, l'ont affirmé. M. Jean Marchand, secrétaire général de la C.T.C.C. (Syndicats catholiques), l'a nié.

L'opinion a généralement pris pour acquis que MM. Duplessis et Barrette avaient raison, et devant l'autorité de ces ministres, elle a cru que cette grève est à la fois illégale et juste.

En fait, la question serait moins simple qu'on ne l'imagine.

Aucun juge ne s'est prononcé

Qui peut décréter l'illégalité d'une grève? Le pouvoir judiciaire.

En effet, les principes constitutionnels ne permettent pas au pouvoir exécutif (les ministres), d'empiéter sur les attributions du pouvoir judiciaire, c'est-à-dire sur les tribunaux et les juges, qui seuls peuvent décider de la légalité ou de l'illégalité d'un acte.

Là-dessus, l'autorité de MM. Duplessis et Barrette ne vaut pas plus que celle de M. Marchand. Leur prétendu jugement n'est qu'une opinion.

Puisque seul un juge des tribunaux réguliers peut, à ce sujet, rendre un jugement.

Or il se trouve qu'aucun juge ne s'est prononcé, que MM. Duplessis et Barrette n'ont soumis le cas à aucune juridiction.

Donc, officiellement, nul ne sait si la grève est illégale ou légale.

Constitutionnalité

La cause était portée devant les tribunaux, est-il sûr que ceux-ci la déclareraient illégale?

Rien, au contraire, n'est plus douteux.

Il y a d'abord les arguments avancés par M. Marchand, sur le fait que la compagnie Johns-Manville n'a pas négocié de bonne foi.

Il y a surtout la question de l'inconstitutionnalité possible des dispositions provinciales qui frappent le droit de grève et vont jusqu'à l'interdire en certaines cas.

Questions pendantes

Voici comment raisonnent à ce sujet plusieurs juristes.

Le droit de grève relève du fédéral. C'est tellement vrai, ajoute-t-on, que ce droit est donné aux ouvriers par les articles 496, 497 et suivants, et 590 du Code criminel.

Constitutionnalité

La cause était portée devant les tribunaux, est-il sûr que ceux-ci la déclareraient illégale?

Rien, au contraire, n'est plus douteux.

Il y a d'abord les arguments avancés par M. Marchand, sur le fait que la compagnie Johns-Manville n'a pas négocié de bonne foi.

Il y a surtout la question de l'inconstitutionnalité possible des dispositions provinciales qui frappent le droit de grève et vont jusqu'à l'interdire en certaines cas.

Questions pendantes

Voici comment raisonnent à ce sujet plusieurs juristes.

Le droit de grève relève du fédéral. C'est tellement vrai, ajoute-t-on, que ce droit est donné aux ouvriers par les articles 496, 497 et suivants, et 590 du Code criminel.

La femme chinoise au cours des siècles

M. Victor Hoo, conférencier au thé-causerie annuel de la Société d'étude et de conférences — Présidence d'honneur du ministre de la voirie, M. Antonio Talbot

La Société d'étude et de conférences a brillamment terminé la série de ses conférences hier après-midi à l'hôtel Windsor en présentant comme invité d'honneur et conférencier un membre éminent du monde diplomatique chinois, M. Victor Hoo, ambassadeur de Chine et à présent secrétaire général adjoint des Nations Unies, chargé du département de la tutelle et des renseignements provenant des territoires non autonomes.

En présentant le conférencier, la présidente de la Société d'étude et de conférences, Mme Alfred Paradis, a rappelé plusieurs détails de sa longue carrière diplomatique et le fait de ses études, commencées d'abord en Russie où son père était ministre de Chine, et poursuivies à Paris où le jeune étudiant obtint un diplôme de l'École des Sciences Politiques ainsi que son doctorat en droit.

Le thé-causerie annuel de la Société d'étude était présidé hier par le ministre de la Voirie, M. Antonio Talbot, qui a aussi remercié le conférencier et s'est acquitté de sa tâche avec autant d'esprit que d'élégance.

Une très nombreuse assistance a été tout à fait charmée par la causerie pleine de pittoresque, d'humour et donnée sous le signe d'un grand sens des nuances.

M. Hoo a certainement bouleversé l'idée que plusieurs d'entre nous nous faisons de la femme chinoise d'après les romans régionalistes qui ont été écrits sur la Chine et qui sont souvent les seuls qui soient lus à l'étranger. Tout comme les romans canadiens que M. Hoo déclare avoir lus, notamment *Bonheur d'occasion*, *Trente Arpents*, *Les Plouffe* ne peuvent présenter qu'un aspect du caractère canadien et de notre vie sociale.

Le conférencier a d'abord tracé les grandes lignes de l'ancienne civilisation chinoise et de la place de choix qu'occupait la femme contrairement à l'opinion généralement reçue. La femme chinoise, dit en substance M. Hoo, n'était pas considérée comme inférieure par rapport à l'homme mais comme un être différent ayant sa sphère d'action propre. L'idéal de la femme, selon nos conceptions traditionnelles, c'est la féminité, la pureté, la pudeur, la douceur dans la famille. Le fait de séparer les femmes des hommes était plutôt un moyen de leur témoigner le respect qui leur était dû et de mettre fin à une promiscuité qui régnait aux temps de Confucius et de Mencius.

Le conférencier rappelle alors les grandes figures féminines de l'histoire chinoise, impératrices, femmes de lettres, poétesses, quelques femmes néfastes, comme il y en a ailleurs, et deux femmes d'armes dont l'une, autre Jeanne d'Arc, fille d'un général trop âgé pour reprendre du service, endossa l'habit militaire à la place de son père et fit la guerre pendant douze ans sans que son identité soit révélée. Elle revint à son village chargée d'honneurs que l'Empereur du

temps lui retira point-même quand il eut appris la supercherie dont elle s'était rendue coupable.

Les femmes chinoises modernes ne sont qu'une minorité en comparaison de la grande masse des femmes de la Chine mais comme dans tous les pays, c'est cette minorité qui exerce son influence sur l'évolution de la femme en général. L'égalité des sexes est à présent absolue devant la loi et le concubinage est interdit. En général, la femme chinoise est la plus émanicipée en Extrême-Orient. Son statut est à présent plus avancé que celui des femmes de bien d'autres pays: en plus du droit de vote, elle a celui d'être élue à des fonctions publiques, elle est indépendante de son mari au point de vue nationalité, elle peut être juge et présidente de tribunal, déléguée dans une conférence internationale, fonctionnaire dans un ministère et non seulement secrétaire, membre et même présidente des plus hauts conseils politiques, le service diplomatique lui est accessible.

En 1924, s'est fondée à Shanghai une banque de commerce et d'épargne pour les femmes et administrée par des femmes. Tous ces nouveaux droits et activités n'empêchent pas les femmes chinoises de se marier puisqu'une enquête statistique a récemment révélé que 85 % des femmes chinoises de 15 à 44 ans sont mariées, ce qui donne le taux le plus élevé du monde entier. Le vœu intime des hommes chinois c'est de trouver comme compagne une femme chinoise avec des connaissances modernes mais ayant le caractère et la morale de leurs devancières, parce que c'est toujours la famille qui est à la base de toute société humaine et qui fait la force d'un Etat.

En terminant, M. Hoo exprime sa conviction que la femme chinoise, avec ses qualités d'intelligence, de courage et de conscience de ses devoirs, saura contribuer avec ses sœurs étrangères au rapprochement des peuples et à une meilleure entente internationale qui sont les conditions essentielles à la paix dans le monde.

G. B.

ACTIVITES FEMINIQUES

CONFERENCE A LA FAMILIALE

Les cordons de la Bourne: bel sera le titre de la conférence que M. Victor Hoo donnera à la salle de la Famille, 303, Boucher, angle St-Hubert, jeudi soir, le 28 avril prochain. Il y aura représentation cinématographique, Assemblée mixte. Entrée libre.

PARTIE DE CARTES AU COUVET D'HOCHELAGA

Au couvent d'Hochelaga, une partie de cartes, sous la présidence d'honneur de Mme Raymond Boudet, aura lieu mercredi, le 25 mai, à 8 h. 30, au profit des missions et des enfants pauvres.

INVIATION CORDIALE A TOUTES LES ANCIENNES ELEVES ET AUX AMIES DE L'INSTITUTION

CONCERTS SYMPHONIQUES

Le président et les membres du conseil d'administration de la Société des Concerts symphoniques de Montréal ont invité les membres du comité féminin des Concerts symphoniques à une réception en l'honneur de Mme Louis Saint-Laurent, de M. Desiré De-faux et de M. Benno Moisevitich, à l'hôtel Ritz-Carlton, mercredi soir, à l'issue du concert symphonique.

CONCERTS SYMPHONIQUES

Le président et les membres du conseil d'administration de la Société des Concerts symphoniques de Montréal ont invité les membres du comité féminin des Concerts symphoniques à une réception en l'honneur de Mme Louis Saint-Laurent, de M. Desiré De-faux et de M. Benno Moisevitich, à l'hôtel Ritz-Carlton, mercredi soir, à l'issue du concert symphonique.

CONFERENCES

Sous la présidence d'honneur de Mgr Olivier Maurault, P.S.S., et de M. Cyril James, principal de l'Université McGill, le professeur M. Altman donnera une causerie intitulée: "Les purges récentes des intellectuels en Russie". La causerie sera donnée vendredi soir, 29 avril, à 8 h. 15, dans l'Auditorium d'Hochelaga, au profit de l'Institut polonais des arts et des sciences, section canadienne.

Carnet mondain

REVUE DE HAUTE ELEGANCE

La Ligue du service social de la Miséricorde organise, au profit de ses œuvres, une revue de modes, au Carly Hall, 2 mai, à 8 h. 30, sous le patronage de Mme Louis Saint-Laurent. Parmi les invités d'honneur: le maire de Montréal et Mme Camille Houde, M. et Mme Joseph Jean, Alphonse Raymond, le juge et Mme Hector Perrier, MM. et Mmes Henri Groulx, Omer Côté, Alphonse Fournier, les sénateurs et Mmes Léon Mercier, Gouin, Athanase David, le juge et Mme S. Lévesque, MM. et Mmes Gaspard Fautoux, Jean-Paul Sauvé, les Drs et Mmes Hector Sanchez, Eudore Dubeau, MM. et Mmes J.-O. Asselin, Adhémar Raymond, Jacques Langevin, Jean Gagnon, Pierre Borbey, Charles Monat, Léon Forté, Roland G. LeFranc, lady Forget, Mmes Alfred Thibaud, J. J. Mc Connell, Donald Raymond, Roland Beaudry, Roland Bock, Arthur Berthiaume, J.-C. E. Trudeau, de Gaspé Beaubien, Tancred Jodoin, M. Vernon, G. Garby, Mme Julia Richer et M. Jean Lallemand.

MARIAGE CHASSE-CHAUVIN

Samedi matin, à 9 h., en la chapelle de la Basilique, a été célébré, dans l'intimité, le mariage de Mlle Louise Chauvin, fille de Me Antoine Chauvin, C.R., décédé, et de Mme Chauvin, avec M. Louis Chassé, fils de M. et de Mme Antoinette Chassé, de Québec. La mariée était accompagnée de son oncle, M. Guy O'Flaherty. Après une réception réunissant les membres des deux familles, M. et Mme Chassé partirent pour le Lac Placid, N.Y.

DEPLACEMENT

M. et Mme Jean Vallières, d'Outremont, sont de retour à Montréal, après un séjour d'une semaine au château Frontenac, à Québec. Ils ont été les invités à dîner du maire de la capitale, M. Lucien Borne, et de Mme Borne.

PARTIE DE CARTES

La partie de cartes du 26 avril pour la paroisse Saint-Jean-Vianney, Ville Jacques-Cartier (Coteau), est remise à mercredi, 4 mai. Invitation cordiale à tous les amis et bienfaiteurs de la paroisse.

A POLYTECHNIQUE

La danse de fin d'année des étudiants ingénieurs aura lieu à l'hôtel de ville de Ville Mont-Royal, mercredi, 27 avril. Les ingénieurs diplômés sont invités à se joindre à leurs confrères étudiants. L'orchestre de danse sera sous la direction de Roméo Duhamel.

ASSOCIATION DES FEMMES D'AFFAIRES

L'exposition artisanale et commerciale organisée par l'Association des femmes d'affaires, organisation affiliée à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, qui devait se terminer hier, restera ouverte jusqu'à jeudi soir. Des prix de présence seront tirés tous les soirs.

A L'ASEP

C'est demain soir qu'aura lieu au Cercle Universitaire le dîner-causerie dansant organisé par les finissants et les anciens de la Faculté des sciences sociales. On remarquera parmi les invités: Miles Magdelhervie Bouteau, Marie-Ange Richard, Françoise McNichols, Denise Richard, Thérèse Vermette, Gilberte Gervais, J. Cardinal, E. Beauregard-Champagne, Auréa Lussier, Mireille Tétreault, M. l'Évêque Plé, Alfred Labelle, le marquis de Tilly. Me Emile Doucet, les docteurs Dalvin Archambault, Orizène Dufresne, MM. A. J. Livingston, Gaston Laurendeau, Roméo Montello, Alphonse Brouillette, Gilles Du Tilly, MM. et Mmes Jos. Savard, Paul Phénix, Adhémar Raynauld, François Sobocinski.

CONFERENCE

Sous la présidence d'honneur de Mgr Olivier Maurault, P.S.S., et de M. Cyril James, principal de l'Université McGill, le professeur M. Altman donnera une causerie intitulée: "Les purges récentes des intellectuels en Russie". La causerie sera donnée vendredi soir, 29 avril, à 8 h. 15, dans l'Auditorium d'Hochelaga, au profit de l'Institut polonais des arts et des sciences, section canadienne.

Bourgeois sous la neige

C'était bien le printemps: pas encore dans les jardins, mais passablement dans le vent et beaucoup dans la lumière. Les lilas, sûrs de leur affaire, avaient déjà commandé des bourgeois gros comme ça qu'on s'émervait de découvrir le jour de Pâques. Et pourtant quelques heures plus tard, il tombait sur la ville quelque trois pouces de neige et chaque bourgeois fut coiffé d'un lourd capuchon blanc. Coiffure qui dut les glacer jusqu'au cœur.

La neige, heureusement, fait moins de tort que la gelée aux plantes en travail, mais tout de même elle est anormale à cette époque de leur vie et bien cruelle.

La grêle ou la neige qui tombe sur les bourgeois ou sur les fleurs c'est tout comme les épreuves hors saison qui tombent sur les fronts d'enfants ou les épaules des adolescents.

Sur le moment, souvent les uns et les autres semblent ne pas mal s'en tirer; mais c'est quand les fruits et les âmes se développent qu'apparaissent la marque de la blessure, le défaut de croissance, l'absence d'épanouissement, le manque de vitalité.

Un caractère qui ne s'épanouit jamais c'est comme un fruit qui n'arrive pas à maturité: ça manque de charme et ça ne remplit qu'une partie de son rôle ou pas du tout.

S'il était possible de refaire l'histoire des gens portés au pessimisme, à l'humour noir, à l'histoire des inadaptes, des désemparés perpétuels, des amers ou des soupçonneux ou des inquiets chroniques, caractères comme certains fruits, mal venus, qui ne peuvent trouver ni repos ni sérénité, ni sécurité ni joie, il serait facile, très probablement, de retracer dans leur jeunesse des jours de bourrasque, des soirs de tempête, hors saison, ou plus simplement un climat familial qui leur était contraire. Il y a des foyers où les conflits entre adultes ou les problèmes jamais réglés de ces adultes ont des répercussions insoupçonnées mais profondes dans les âmes d'enfants.

C'est pour cela que, quand on est capable de comprendre, il faut se garder une grande réserve d'indulgence pour les caractères pas comme les autres, difficiles, ombrageux, fermés et sans charmes, surtout si l'on doit les croiser de près dans la vie. Sans doute, ils peuvent très peu, la plupart du temps, pour la compréhension et le bonheur des autres et n'apprécieront souvent que médiocrement ce que vous tenterez de faire pour leur joie, mais rappelez-vous les bourrasques d'avril et la pauvreté des enfances sans joie... les bourgeois et les cœurs sous la neige inattendue...

Germaine BERNIER.

Savoir printanier ! DESSERTS A LA RHUBARBE

Les tiges de rhubarbe roses, tendres et juteuses du mois d'avril sont comme l'essence même du printemps. Ce premier fruit de l'année se mange comme un régal rare qui plus tard devient le fruit régulier de chaque jour pour prendre la place des pommes au temps de l'année où elles sont rares.

"Plante à tarte", voilà comment la rhubarbe était communément appelée par nos ancêtres qui signalaient ainsi son importance dans le menu. Les usages de la rhubarbe sont nombreux. Bien qu'on s'en serve pour des tartes, elle fait une excellente compote, des poudings avec pâte, des desserts à la gélatine, des glaces et des liqueurs froides.

On peut manger la première rhubarbe comme une simple compote. Les préférences varient. Certaines personnes aiment une compote claire avec la rhubarbe désagrégée, d'autres choisissent un sirop rouge pâle, délicieux, avec des morceaux fermes de rhubarbe dedans. Si on ajoute le sucre à la rhubarbe avant la cuisson, que l'on ne brasse pas la compote, les morceaux resteront entiers. En la faisant cuire avant d'ajouter le sucre et en la brassant pour la dissoudre, on obtiendra une compote lisse.

Voici plusieurs méthodes de cuisson, recommandées par la Section des consommateurs, ministère fédéral de l'Agriculture.

COMPOTE A LA RHUBARBE

6 tasses de rhubarbe
1/2 cuillerée à thé de sel
1 tasse de sucre

Lavez la rhubarbe, coupez en tronçons d'un pouce, n'épluchez pas. Faites cuire par l'une des méthodes suivantes.

NOTE: Si vous servez de rhubarbe potagère très suée, recouvrez d'eau bouillante, laissez reposer pendant 5 minutes, égouttez bien.

Méthode 1: Combinez la rhubarbe, le sel et le sucre dans une casserole. Recouvrez et faites mijoter environ 10 minutes ou jusqu'à tendreté, brassant occasionnellement. Faites refroidir. Six portions.

Méthode 2: Faites cuire la rhubarbe avec le sel dans un bain-marie à l'eau pendant 35 minutes. Ôtez du feu. Ajoutez le sucre, brassez et laissez reposer

jusqu'à ce que le sucre soit dissous. Faites refroidir. Six portions.

Méthode 3: Faites cuire la rhubarbe dans une casserole recouverte dans un four modérément chaud, 375°F, pendant 30 à 40 minutes. Sortez du four, ajoutez le sucre et brassez. Couvrez et laissez reposer jusqu'à ce que le sucre soit dissous. Faites refroidir. Six portions.

SORBET A LA RHUBARBE

1 cuillerée à table de gélatine
2 tasses d'eau froide
1 tasse de sucre
1 tasse d'eau bouillante
2 tasses de rhubarbe bouillie, non sucrée
1 blanc d'oeuf

Faites tremper la gélatine dans 1/2 tasse d'eau froide. Faites un sirop de sucre et d'eau bouillante et faites dissoudre la gélatine dans le sirop chaud. Ajoutez le reste de l'eau froide et la rhubarbe qui doit être cuite jusqu'à ce qu'elle soit très tendre. Faites refroidir jusqu'à ce qu'elle soit en pulpe. Enlevez du réfrigérateur, battez bien et incorporez le blanc d'oeuf battu en neige ferme. Remettez au réfrigérateur et complétez le refroidissement. 8 à 10 portions.

L'UNESCO patronne un hommage à Chopin

Paris. — Plusieurs compositeurs contemporains, parmi lesquels MM. Heitor Villa Lobos (Brésil), Florent Schmitt (France) et Alexandre Tansman (Pologne) composeront en collaboration, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, les sciences et la culture (Unesco), un "Mémoire musical à Chopin" à l'occasion du centenaire de la mort de ce musicien.

La première audition du Mémoire, qui comportera des passages de musique vocale, de piano et de musique de chambre, aura lieu en octobre prochain dans la Petite Salle du Conservatoire de Paris où Chopin lui-même jouait autrefois.

CHAPITRE X

— Oh! tu sais, moi... les femmes...

Le sourire du capitaine Edwards s'accroissait. Il lissa d'un doigt sa fine moustache noire.

— Parce que tu n'as jamais recherché que des aventures faciles, protesta lord Mullington, à qui le rouge de l'indignation montait au visage. Mais tu n'as pas le droit de porter un jugement aussi absolu... C'est injuste.

— Allons, ne t'emballe pas... Je me place à un point de vue tout personnel et je veux seulement dire que c'est sage de ne jamais prendre les femmes trop au sérieux, encore moins au tragique. Après quoi, je te concède volontiers qu'il y a des femmes et femmes, du pire au meilleur, en passant par

Inauguration d'une centrale catholique

BENEDICTION PAR SON EXC. MGR CHARBONNEAU, ARCHEVÊQUE DE MONTREAL

A l'occasion de sa semaine de propagande sur l'habitation, la Jeunesse indépendante catholique féminine a inauguré hier soir son nouveau local situé à 4332 rue St-Denis; c'est ce qui s'appelle donner l'exemple.

La bénédiction a été faite par Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, qui était accompagné de Mgr Albert Valois, P.A., V.G., directeur diocésain de l'action catholique et de Mgr Laurent Morin, P.A., V.G.

La présidente diocésaine de la J.I.C.F., Mlle Hélène Larose, a souhaité la bienvenue à Son Excellence et à toute l'assemblée et a rappelé la route parcourue depuis treize années par le mouvement qu'elle préside. On sait que c'est par leurs propres ressources financières tout autant que par devouement à l'action catholique que les membres de la J.I.C.F. ont réussi à se rendre propriétaires de leur nouveau centre social.

Aussi les félicitations de Son Exc. Mgr Charbonneau ont-elles été chaleureuses à l'adresse de ces vaillantes qui ne craignent pas les responsabilités pour marcher de l'avant dans le service de l'Action catholique. Son Excellence s'est dit le heureux d'avoir constaté, tout récemment au cours de son voyage à Rome, que l'Action catholique canadienne est bien fidèle à la formule préférée du Saint-Père et a fortement encouragé les membres de la J.I.C.F. à continuer leur beau travail.

Les aumôniers et un grand nombre de membres des divers mouvements d'action catholique étaient présents à cette inauguration et M. Roger Marier, aumônier diocésain du groupe a exprimé, au nom de tous, ses remerciements à Son Exc. Mgr Charbonneau, venu tout exprès pour la bénédiction du nouveau centre.

A BORD DU "DE GRASSE"

Parmi les passagers qui avaient pris place à bord du "De Grasse", en partance pour Plymouth et Le Havre, ces jours derniers, on remarquait: M. Pierre Charton et Mme Charton, M. André Sutto, officier commercial du Bureau central catholique, M. A. Maniche, M. Etienne Spire et sa famille, M. Georges Enesco accompagné de sa femme, et M. Jacques Maritain, professeur à l'Université de Princeton.

LA MODE DU JOUR



9248

La blouse est un article indispensable de la garde-robe du printemps. Si vous aimez le travail de feston, celle-ci vous donne en plus deux modèles de manches.

Le patron No 9248 est offert pour les tailles 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. La grandeur 38 requiert 2 1/2 verges d'un tissu de 39 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 30 au Service des patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'indiquer un bon de poste ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est accepté. Ecrire librement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

CLINIQUE PARENTS de l'Ecole des DU QUEBEC

"La peur de vivre"

Q. — Ayant beaucoup souffert d'un complexe d'infériorité dans ma jeunesse, je voudrais aider mes enfants à se sentir à l'aise en présence des autres et j'aimerais que vous m'indiquiez quelques moyens pour y réussir. Nous restons à la campagne et nous ne sortons que fort peu, mon mari et moi, mais en ces rares occasions nous emmenons les enfants. Ces derniers sont au nombre de cinq et ont entre 10 et 2 ans. Ils me paraissent intelligents et les aînés, qui fréquentent l'école, se classent parfois parmi les premiers.

Un de nos voisins n'autorise pas ses fillettes à jouer avec les petits garçons du même âge. Je me demande s'il a raison car mes petites qui ont 9 et 8 ans, pourraient suivre leur jeune frère chez les petits voisins. Devrais-je les laisser aller ou tenter plutôt un rapprochement avec une petite voisine dont je connais la maman?

Enfin, comment pourrais-je expliquer à mes enfants les mystères de la procréation. Ils ont souvent l'occasion de voir agir les animaux de la ferme, ce qui suscite leurs questions. J'ai peur que la réponse leur vienne d'ailleurs si je ne la leur donne moi-même.

J'ose vous poser une dernière question: est-il dangereux de laisser les petits garçons jouer avec leurs sœurs? Ces jeux ne peuvent-ils donner lieu à des rapprochements dangereux? Je vous demande toutes ces choses car j'ai été élevée dans un orphelinat et je suis très peu au courant de ces problèmes.

Maman ignorante

R. — Votre jeunesse retranchée, petite maman, est sans doute la cause de cette attitude de crainte que vous éprouvez devant la vie et à qui vous pressez jusqu'à l'obsession. Vous vous excusez de nous poser plusieurs questions; à la vérité elles forment un tout pour traduire ce malaise, ce manque de naturel que vous ressentez devant les faits les plus simples de l'existence quotidienne. Ce sentiment de gêne, cette retenue maladroite, ce "complexe d'infériorité" qui a paralysé votre jeunesse ne doit pas, en effet, être transmis à vos enfants. Pour ce, il faut d'abord que vous opérez un certain redressement à l'intérieur de vous-même, que vous osiez regarder tout droit la réalité, que vous preniez confiance en vos forces de chrétienne, que vous déposiez la peur de vivre.

Si peu nombreux que soient vos contacts avec l'extérieur, sachez les rendre aussi profitables que possible et apportez-y le plus grand naturel. Vous pouvez donner aux autres autant que vous pouvez en recevoir et si vous n'avez pas peur d'aller vers vos semblables avec bonté, générosité et sincérité, il n'y a aucune raison pour vous sentir inférieure devant eux. Chacun a sa part à jouer dans la vie et dans la société immédiate de son entourage et si, au devoir d'état (dont le rayonnement est parfois restreint), on ajoute le devoir social d'entraide et de générosité envers autrui, on a le droit de s'accorder, sans fausse humilité, une estime à la mesure de sa valeur. Tout ceci pour vous dire que vous n'avez pas le droit de vous laisser étouffer par le complexe d'infériorité et, en y réfléchissant bien, vous pourriez peut-être le vaincre.

Mais vos inquiétudes premières vont avec raison vers vos enfants qui, eux, sont au seuil de leur vie. Il va sans dire que vous pourriez beaucoup plus facilement leur donner confiance en eux-mêmes et en la vie si vous-même parvenez à vous dépouiller du malaise général que vous ressentez. De plus, vous pourriez leur donner l'assurance que vous a manquée en suivant les principes modernes d'éducation en vertu desquels, tout en corrigeant les défauts, on essaie surtout d'exalter les mérites, les qualités, les succès, les talents. Chaque enfant doit être développé dans la ligne de sa personnalité et apprendre à mettre en valeur ses possibilités. Faites chanter qui a une jolie voix, bâtir qui a les doigts agiles, tenir les comptes par le petit comptable. Et surtout sachez rendre hommage à une besogne bien faite.

Si l'enfant sait reconnaître sa valeur (sans la surestimer) il n'aura rien de plus agréable, plus riche. Et, puisque nous y sommes, je crois qu'il serait bon de laisser dès maintenant vos enfants, garçons et fillettes, faire "leurs débuts" dans la vie en participant aux activités de l'entourage. Pourquoi priver les enfants de jeux ou de rapprochements inoffensifs qui aideraient leur développement physique et moral? Pourquoi faire naître en ces jeunes consciences une notion fautive du mal par une prudence exagérée? Le mal naît beaucoup plus facilement si, en gardant les deux groupes à l'écart, vous leur en suggérez la possibilité. Laissez donc à vos enfants s'amuser selon leur âge, quitte à les renseigner et à les mettre en garde lorsque le temps sera venu. De même laissez le petit frère jouer avec ses sœurs, comme vous le mentionnez dans votre lettre. Plus tard, lorsqu'il comprendra quel respect il doit avoir pour toute femme, il observera une réserve naturelle.

Vous comprenez maintenant pourquoi vous devez répondre personnellement et franchement aux questions des enfants sur la vie. Nous vous conseillons la lecture de la brochure "L'amour au service de la vie" où vous trouverez lumière et guide. Comme ligne générale de conduite à ce sujet, répondez à chacune des questions posées en donnant exactement ce qui est demandé par l'enfant, selon son âge et sa maturité.

Docteur et madame REMY

Toutes communications à ce courrier doivent être adressées comme suit: Clinique de l'Ecole des Parents, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. L'Ecole des Parents du Québec a son siège social à Montréal, possède une charte provinciale et son nom est légalement enregistré.

A L'ACFAS

Le R. P. F. M. Bergougnoux, professeur de géologie à l'Université catholique de Toulouse, prédicateur du carême à Notre-Dame, sera le conférencier invité de l'ACFAS, à l'Ecole polytechnique de Montréal, mardi, 26 avril, à 8 h. 30. L'entrée est libre.

PROBLEMES PSYCHOLOGIQUES

Dr Gilles-Yvon Moreau

PSYCHOLOGUE

4152, rue St-Denis - BE. 6219

Rideaux et Accessoires - Housses - Couvre-lits Stores Vénitiens - Stores de toile

3 MAGASINS A VOTRE SERVICE
6602 St-Hubert CR. 2598 1574 est, Mont-Royal FR. 6205 4349 Wellington YO. 1568 MONTREAL, CANADA

MORSURES

PIQURES ET ÉGRATIGNURES. Soulagez rapidement la douleur occasionnée par les piqures de guêpes, les morsures d'insectes, les égratignures avec l'Onguent Dr. Chase. Calme en clinquant. Antiseptique et médicamenteux. 60c. Format économique, 6 fois plus, \$2.25.

ONGUENT Antiseptique DR. CHASE



Elle lui doit ses succès en classe!

Essayez notre lait JERSEY

Il est délicieux

FR. 1163

Laiterie ST-ALEXANDRE

LAIT - BEURRE - CHOCOLAT - CRÈME

Feuilleton du "Devoir"

Un singulier mari

par Claire FONTAINES

34. (Suite)

— Je n'y vois aucun inconvénient, remarqua Henri de Champdenier en souriant, nous pouvons avoir en madame Moreau une auxiliaire précieuse, puisque de bons conseils ne sont jamais superflus. A condition, bien entendu, ajouta-t-il, que notre secret soit bien gardé par tous les confidents.

— Soyez tranquille, monsieur, fit Mme Moreau, je serai discrète. D'ailleurs, je tenais surtout à vous connaître parce que Solange m'avait beaucoup parlé de vous, mais je ne prétends nullement m'immiscer dans cette affaire qui dépasse de loin mes capacités et ma compétence.

Sur ce, elle fit mine de s'éloigner avec ses enfants. Mais Henri de Champdenier l'arrêta d'un geste.

— Je vous prie, madame, dit-il, vous n'êtes pas de trop.

— Vraiment?

— Nous finissons de mettre au point. Mlle Deville et moi, un plan d'action. Je vais vous le soumettre, puisque vous êtes déjà au courant de cette histoire!

— Soit! Je me laisse faire une douce violence...

Les idées et les hommes

A propos des Mémoires de l'Enchanteur

L'un des ouvrages en montre à l'Exposition du livre français qui attirera le plus sûrement le regard de ceux qui s'y rendront est l'édition de M. Maurice Lévesque, donnée, l'an dernier, des Mémoires d'Outre-Tombe. L'oeuvre la plus vivante et la plus glorieuse de Chateaubriand y est, selon la critique, restituée avec le plus grand soin.

M. Lévesque s'est attaché à reconstituer l'état du texte de 1841, le seul auquel on puisse se fier entièrement et qui nous faisait défaut. Les différentes éditions des Mémoires appelaient tout un livre de commentaires car elles ont fait passer l'oeuvre par bien des vicissitudes. N'en rappelés qu'une: contre la volonté de l'auteur, les Mémoires furent d'abord publiés en feuilletons ou par tranches, avec l'ordre fut bien souvent troublé et que des coupures y furent pratiquées qui, sans nuire peut-être à la beauté générale de l'oeuvre, en modifiaient la physionomie et en altéraient le sens.

Ce texte de 1841 est, si l'on peut dire, beaucoup plus étoffé, plus complet, que celui dont on commençait de donner lecture dans le salon de Madame Récamier en

mars 1834. Cette lecture, qui n'était d'ailleurs pas faite par Chateaubriand lui-même, servait sans aucun doute la gloire de l'Enchanteur et fit les délices des rares fidèles, des initiés, qui furent admis à l'entendre. Mais elle ne comportait, et sans que les auditeurs s'en rendissent compte, qu'une partie de l'oeuvre. Chateaubriand avait, soit pour ne pas blesser, soit pour ne pas éveiller la jalousie de Madame Récamier, supprimé certains passages, et la digne Juliette elle-même, afin que le culte de son dieu ne fût en aucune façon terni, obtenait aux heures d'intimité la correction ou la suppression de d'autres passages.

Avant que nous puissions prendre une connaissance suffisante, pour en parler avec le soin qu'elle exige, de l'édition de M. Lévesque, relisons l'article de Sainte-Beuve en date du 15 avril 1834. Cela aura au moins le mérite de diriger, sur celui que l'on a décrié avec beaucoup d'injustices et qui demeure toujours l'Enchanteur.

Sainte-Beuve, qui était des séances de lecture, donne d'abord du lieu où elles se firent une peinture à la fois sobre et riche: "Silence et bruit lointain, gloire en plein régnant et perspective d'un mausolée, confins du siècle orangez et d'une retraite ensevelie, le lieu de la scène était bien trouvé." Et quelques années plus tard, le 26 novembre 1849, il écrit encore: "On n'en sortait pas même une première fois sans avoir été touché en un endroit singulier de l'esprit et du coeur, qui faisait qu'on était flatté et surtout reconnaissant".

Puis Sainte-Beuve confesse qu'au cours de la lecture, il n'a pu s'empêcher de se livrer à quelques réflexions, à quelque retour vers un passé tout récent et ce lui est un beau motif pour analyser la personne et l'oeuvre de Chateaubriand.

Retenons ce que la critique dit de l'écrivain.

Sur le plan littéraire, Chateaubriand apparaît à Sainte-Beuve comme "le fondateur, parmi nous, de la poésie d'imagination, le seul dont la parole ne pâlissait pas dans l'éclair d'Austerlitz". On voit, à la lecture de cet article, que Sainte-Beuve mesurait exactement la portée de l'oeuvre de son illustre aîné: véritable révolution qui rejetait dans l'ombre le XVIIIe siècle, renouvelait, malgré son audace, avec une certaine tradition classique: "Il y a du Sophocle et du Bossuet dans son innovation".

Et plus loin, Sainte-Beuve porte le jugement que l'on n'a fait que reprendre après lui: "M. de Chateaubriand apparaît donc littérairement comme un des écrivains qui maintiennent une langue en osant la remuer et la réjouir. Toute l'école moderne émane plus ou moins directement de lui."

Jean-Pierre HOULE

PRÉSENCE DU LIVRE FRANÇAIS (par René Garneau)



M. René Garneau, MSRC, secrétaire de l'Exposition du Livre Français.

Une exposition de livres français s'ouvrira à Montréal aujourd'hui. Contrairement à ce qui se produit d'habitude, pour ce genre de manifestations, l'intérêt véritable de cette exposition viendra essentiellement de son caractère ordinaire, actuel, je dirais même de sa modestie. Ordinairement on fait une exposition de livres ou de tableaux quand on a des choses singulières à montrer. Cette singularité peut ressortir à la beauté des pièces, à leur rareté ou à leur ancienneté. Tel n'est pas le cas de l'exposition de livres français à laquelle nous nous intéressons.

Sans doute y verra-t-on quelques très beaux livres: un volume de l'admirable Psychologie de l'art de Malraux, un ouvrage d'Emile Mâle consacré à Chartres, qui est une merveille d'esthétique et de science, et d'autres éditions d'art qui seraient dignes d'être mentionnées dans une histoire complète du livre français. Toutefois, si ces ouvrages ont été inscrits au fonds de l'exposition, ce n'est pas pour des raisons de bibliophilie mais uniquement parce qu'ils sont, avec d'autres livres de valeur variée, des échantillons de la production courante de l'édition française.

On a pu voir dans d'autres expositions ce que cette production peut donner de plus raffiné. Celle-ci a pour mission de montrer que l'édition française est redevenue active, dans tous les genres, qu'elle est, comme le génie français, multiple et diverse. N'y cherchons pas avant tout l'ouvrage de luxe mais voyons, à côté de celui-ci, ces éditions populaires des classiques, de prix modique et de présentation agréable, ces publications critiques et scientifiques, ces livres techniques et utilitaires grâce auxquels, chaque soir, dans tous les grands pays du monde des étudiants, des

savants, des amateurs peuvent se pencher sur un texte publié à des milliers d'exemplaires dans la langue que nous parlons et qui porte la marque ou le message d'un esprit auquel nous participons.

Ceci m'amène à parler de la première objection que nous nous sommes honnêtement posée, quand il s'est agi pour la Société Royale de prendre la responsabilité d'une exposition de livres de France. Ne vaudrait-il pas mieux réserver notre patronage à une exposition de livres canadiens? Reconnaissions d'abord que l'une n'empêche pas l'autre et qu'après avoir ouvert la voie aux livres français, cette initiative, si elle a du succès, devrait nous encourager à continuer dans le même sens avec le livre canadien. Et puis, il y a tout de même, pour une association comme la nôtre, quelque chose qui doit compter beaucoup plus que ces rivalités qui se passent au niveau de la production et de la vente et c'est le fait que le livre français fut et re le livre nourriture complémentaire dont nous ne cessons d'avoir besoin.

Je sais que le régionalisme culturel ne voit pas les choses de cette façon. C'est précisément le rôle d'une académie comme la nôtre, qui a tout de même quelque titre qui lui permette de se réclamer de la tradition, d'aider à maintenir l'une des plus fécondes de nos traditions: la présence du livre français chez nous.

Comment peut-on sentir la présence que nous voulons mettre en valeur par le truchement de cette exposition dont la disposition permettra aux amateurs de consulter les livres, de les palper et, plus tard, de les emprunter.

Comment peut-on sentir la présence

d'un livre se demanderont ceux qui n'ont pas reçu le don? Les autres savent très bien ce que je veux dire. Pour me faire comprendre des premiers, je citerai le cas de quelqu'un qui aime profondément les livres de sa bibliothèque et qui, lorsqu'il rentre chez lui et que par malheur l'un d'entre eux a été prêté, ne manque jamais dès le premier coup d'oeil à son cabinet de travail de découvrir qu'il s'est produit une absence (si l'on peut ainsi parler) quelque part dans ses rayons. Ce n'est pas qu'il puisse voir le vide, car ses livres sont tellement pressés les uns sur les autres que des qu'il y en a un qui part la place est comblée. Ce n'est pas que sa bibliothèque soit tellement restreinte qu'il ne puisse manquer de s'apercevoir qu'un livre en a été enlevé, car il a quelques milliers de bouquins. C'est tout simplement qu'il est sensible à la présence des livres comme il peut l'être à la présence des hommes.

Il s'agit là d'une vertu plus commune qu'on le pense dans une civilisation comme la nôtre où, grâce à la diffusion traditionnelle à tous les niveaux de l'enseignement, d'un respect bien français pour la culture désintéressée, il se rencontre peu de gens qui n'aient pas acquis dès la jeunesse une curiosité quelconque pour le livre qui pourrait les intéresser, les instruire même, tout en leur servant de passe-temps.

L'excellent animateur qui chez Jean-Marie Gauvreau double l'éducateur a pensé, en accueillant l'exposition dans son Ecole du meuble, que celle-ci présentait tous les avantages recherchés par la Société Royale, tant au point de vue de l'esprit de progrès qui règne dans ce centre d'enseignement artistique et technique qu'à celui de la convenance qu'il y aurait à trouver l'exposition dans un endroit aussi accessible à la population française de Montréal. M. Paul Sauvé, ministre de la Jeunesse, a parfaitement compris le point de vue de son directeur de l'Ecole du meuble et nous lui en devons de la reconnaissance.

Il reste maintenant à souhaiter que cette présence du livre français parmi nous ne soit pas une présence solitaire. Il y a plusieurs façons d'aimer les livres mais la meilleure est encore de les lire, quand ce n'est que quelques pages, au hasard d'une visite rapide à la bibliothèque de l'Ecole du meuble. Si on prend un plaisir plus exigeant à quelques-uns de ceux qui seront montrés à l'exposition, eh bien! tant mieux pour nos libraires.

René GARNEAU, de la Société Royale du Canada.

POÈME

Beau désir égaré
Dans la tempête insensée
Tout avait sombré corps et biens
Mes dents mordaient l'hier
Je possédais soudain des mains de cent ans

Je cherchais la porte sur le ciel
Le navire et le port
L'autre côté du soleil
Le silence incessant bruisant
Des hautes mers
Et ce secret d'une chambre d'aurore
Tremblante encore
De l'odeur des lilas

Et je m'exaltais devant les images
D'un amour prodigieusement illimité
Mon île sous moi lentement s'enfonçait
Et quand j'allais ne plus la voir
Elle bondissait vers moi

C'était un rond nuage
D'hirondelles bleues
Mes yeux se fermaient
Pour toutes les nuits

Et je voyais alors
Tout ce que je n'avais jamais vu

Alain GRANDBOIS,
de l'Académie canadienne-française.

A L'EXPOSITION DU LIVRE FRANÇAIS



M. Jean-Marie Gauvreau, secrétaire de la Société Royale du Canada et directeur de l'Ecole du Meuble, a accepté la présidence de cette exposition. M. Pierre Gebard, consul de France chargé des relations culturelles à Montréal, est le promoteur de l'exposition.

Le vernissage de l'exposition a lieu aujourd'hui à 5 h. sous la présidence de Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal. A compter de demain le public pourra se rendre à l'Ecole du Meuble, 1097, rue Berri, pour voir et consulter les plus récents ouvrages de l'édition française.



Comité de l'exposition de livres français

Président: Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Ecole, secrétaire de la section française de la Société Royale;

Comité: Mgr Olivier Maurault, P.D., membre de la Société Royale, recteur de l'Université de Montréal.

M. Léopold Houlté, président de la section française de la Société Royale;

Le Rén. Père Ceslas Forest, O.P., doyen de la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal;

Dr Roméo Boucher, de l'Académie canadienne-française;

Dr Adrien Plouffe, de la Société Royale, secrétaire général de la Société des écrivains;

Madame Aline Perrier, présidente des Amis de l'Art;

Mlle Jeannette Bergeron, directrice du secrétariat des Amis de l'Art;

Mme André Paradis, présidente de la Société d'Etudes et de conférences;

Mlle Marie Raymond, secrétaire de la Société d'Etudes et de conférences;

M. Pierre Charton, ingénieur civil;

M. Ignace Brouillet, directeur de l'Ecole Polytechnique.

titut est composée aux trois quarts de livres français. Par leur tempérament, les Français sont naturellement portés à l'étude historique des doctrines, et ils y ont produit des oeuvres peut-être sans égale. Les bibliothèques, parallèlement, ont donné plus de soin à ces ouvrages que celles d'autres pays. Il faut signaler ici Vrin, l'ami de Gilson, qui publie notamment les grandes études des Dominicains français. Et il faudrait encore parler des Presses universitaires de France, de l'éditeur Didier, et des autres.

On le voit, le livre français n'est pas moins présent en philosophie qu'ailleurs. Il y témoigne, la comme partout, de la vitalité d'un esprit avec lequel nous nous sentons en harmonie presque parfaite.

Gilles MARCOTTE

Lisez: AMERIQUE FRANÇAISE

REVUE TRIMESTRIELLE — LA REVUE DE L'ELITE

Arts et littérature

Directrice: CORINNE DUPUIS-MAILLET

Collaborateurs du troisième numéro

Roger Rolland, docteur de l'Université de Paris — Robert Choquette, de l'Académie Ronard — François Hertel — Orlan Leduc — Suzanne Dorval — André Maillet — Gratien Gélinas — Carmen Roy — Judith Jamin — Clarence Gagnon — Colin Martel — Pierre-Paul Laforme — Solange Chaput-Rolland — Théâtre — Cinéma — Critique des Livres

96 pages de texte — Abonnement — \$2.50

En vente dans les principales librairies — Amérique Française

3535 avenue Lorne, Montréal 18, P.Q.

BIENTOT VILLE ROUGE

Ce qu'il faut lire

Lettres à Malwida Var Meyenberg
Romain ROLLAND prix 2.50
La dignité humaine
Léonide DU NOUY prix 3.50
L'homme est être unique
Julian HUPLEY prix 3.25
Pour et contre l'existentialisme
E. MOUNIER, J. Benda, J.-P. Sartre, etc. prix 1.50
Moral du grand siècle
Paul BENICION prix 2.75
Meure de l'homme
Remy COLLIN prix 2.75
Jésus et Israël
Jules ISAAC prix 3.50
Le mal est parmi nous
CLAUDIEL, MARITAIN, G. MARCEL, etc. prix 1.70
Lettres aux hommes
Giovanni PAPINI prix 1.75
Jeanne d'Arc
Lucien FABIEN prix 2.75

Librairie J.-A. Pony Ltée

551, rue Ste-Catherine
PL. 3837

Histoire et Romans

Grousset:	L'Empire des Steppes	5.50
Grousset:	L'Empire du Levant	6.00
Wilcken:	Alexandre le Grand	2.50
Barbagallo:	Déclin d'une civilisation ou fin de la Grâce antique	2.75
Lombroso:	Crime politique et révolutions 2 vol.	2.00
Weigall:	Sappho de Lesbos	2.50
Babelon:	Alcibiade	1.50
Barroux:	Dagobert, Roi des Francs	2.00
Houben:	Christophe-Colomb	2.00
Walter:	Les origines du communisme	3.50
Bouche:	Le langage populaire	2.75
Tchoukov:	Les derniers tsars autocrates	2.00
Kroupskaia:	Ma vie avec Lénine	1.50
Mahan:	Marie-Louise	2.00
Dontenville:	La mythologie française	2.50
Roger Martin du Gard:	Les Thibault 9 vol.	13.50
Stendhal:	La Chartreuse de Parme	1.35

Catalogue sur demande

Grandes facilités de paiement.

LIBRAIRIE

Wilson & Lafleur

(limitée)

10 ouest, rue Saint-Jacques

HA. 1960

MONTREAL

LIVRES NEUFS
ET USAGÉS

TRAQUAIL

67 Ste-Catherine ouest
BELAIR 6571

UNE ÉVOLUTION DE LA PENSÉE HUMAINE... UNE DATE DANS L'ÉDITION...

Notre But

Mettre à la disposition de l'Homme d'Aujourd'hui les éléments essentiels qui lui permettront de réaliser ses aspirations.

Tel est le but de notre effort. Vous en serez l'unique juge; au public, et au public seul, la Librairie Aristide Quillet s'en remet d'apprécier une oeuvre qui lui est entièrement dédiée. L'on nous critiquera — c'est humain, et c'est inévitable — parce que notre entreprise se déploie dans un domaine où de nombreuses activités se sont déjà exercées; ou, au contraire, parce que notre dictionnaire est si nouveau, qu'il ne ressemble à aucun dictionnaire existant. N'importe!... Nous sommes des modernes qui avons travaillé pour des modernes: nous voulons orienter vers la vie une génération vivante. Rien de grand ne se fait sans une foi: nous avons eu foi en notre temps: le DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE QUILLET a voulu, délibérément, vous être indispensable. Il le sera.

Vous attendiez le dictionnaire qui satisfait en même temps à ces divers besoins. Le voici. Il s'appelle le QUILLET.

VOULEZ-VOUS UN DICTIONNAIRE ? Naturellement. La base élémentaire, fondamentale, de toute force dans la vie, de tout pouvoir sur soi-même, sur les autres et sur le monde, c'est la possession assurée du vocabulaire: et non seulement des mots, mais de la langue. Et non seulement du français, mais de toutes les connaissances humaines auxquelles il initie l'esprit.

ALORS... Alors, nous avons délibérément renoncé à former des "mandarins", de purs intellectuels, des savants. Mais nous avons décidé de vous offrir ce que ne vous donne aucun lexique existant. Non seulement la **totalité des mots** de la langue française, mais la "manière" de vous en servir. Le QUILLET n'est pas un répertoire mécanique, mais un instructeur humain, vivant: chacun de nous, hors sa spécialité, ignore bien des termes et bien des choses. Par le QUILLET, vous vérifierez, à travers chaque mot, la "réalité" qu'il signifie, dans tous ses prolongements.

NOTRE METHODE ? Elle est simple: si simple qu'il a fallu, pour l'appliquer, dépenser des millions et des années. Elle a consisté à ajouter à tous les éléments d'un dictionnaire illustré, neuf, moderne, au point jusque dans le détail — les éléments d'une encyclopédie complète, pratique, méthodique, utile.

Tous les mots français, plus une grammaire. Des milliers de noms géographiques, plus une géographie; des biographies historiques, plus l'histoire de chaque peuple, plus encore des tables de concordance historiques synchronisant les données de l'histoire universelle. Des milliers de termes scientifiques, plus un traité de chaque science: mathématiques, chimie, physique, botanique, anatomie, etc... Toutes les techniques modernes: électricité, T.S.F., moteur, cinéma, etc..., expliquées dans leur principe et leurs applications pratiques. La philosophie, la littérature, les arts, exposés sous forme de manuels détaillés illustrés à profusion.

VOTRE DICTIONNAIRE : Voilà ce que nous avons créé. Pour vous, pour vos enfants, pour toutes les circonstances de la vie où votre esprit exige un mot, un fait, une date, une idée, une notion générale, une donnée technique, une vision d'ensemble. Nous avons mis au point ce bon compagnon de votre vie quotidienne, soutien de votre action, récréation de vos loisirs, aliment de votre pensée: le QUILLET, votre dictionnaire, "le" DICTIONNAIRE DE NOTRE TEMPS.

LA MATIERE AU SERVICE DE L'ESPRIT : Une oeuvre ne serait pas neuve intellectuellement si elle ne l'était pratiquement: Un dictionnaire comme le QUILLET n'est réalisable que par les toutes dernières découvertes de l'imprimerie. Et jusque dans le moindre détail, nous nous sommes adressés à l'Homme d'Aujourd'hui: ne fût-ce que par ce système d'onglets grâce auquel, comme dans tout répertoire de grande classe, le doigt se pose de lui-même sur le point recherché.

QUALITE TECHNIQUE D'autant que dans ce domaine, une seule qualité vaut: la perfection. Nous espérons l'avoir obtenue par le papier opaque, durable, doux à l'oeil comme à la main — par la netteté et la variété des tirages — l'appel à maintes ingéniosités dont, comme à une représentation théâtrale très bien faite, nul ne s'apercevra. Par la reliure solide, vigoureuse et d'un goût à la fois moderne et durable. Et par l'illustration.

UNE ILLUSTRATION RAISONNEE... Illustrer, c'est parfait: l'illustration délassé et instruit. Mais gare à illustrer n'importe quoi! Toute place, dans un pareil ouvrage, compte infiniment: nous l'avons réservée à des dessins qui puissent vous apprendre quelque chose. Quant à l'exécution, nos plus modestes figures ont le suffrage des artistes: conçues et exécutées ensemble, et sous une même direction, elles suffisent à déceler le caractère net, clair, exempt de fioritures, qui fait du QUILLET, matériellement aussi, un bel objet français moderne.

DES PHRASES ? Non : Tout cela — et tout initié en publicité moderne le reconnaît — nous coûterait fort cher à dire, n'était que nous le savons profondément vrai. Et, à l'effort très grand que nous faisons pour vous faire parvenir notre "message", nous ne vous demandons de répondre que par un effort très minime, qui vous sera profitable et dont nous vous remercions d'avance:

Utilisez le bon ci-contre.

NOUVELLE ÉDITION

DU DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE

QUILLET

ÉDITION DU CINQUANTENAIRE

MISE A JOUR A DECEMBRE 1948

4 volumes sur papier bible pur chiffon

6 + 1 = 4

Toujours soucieux des exigences de notre temps, là où l'espace et le temps sont des facteurs de première importance, l'éditeur, Monsieur Aristide QUILLET, a conçu l'idée de présenter au public sa nouvelle édition en 4 volumes (sur papier bible), contenant la matière des 6 volumes de l'ancienne édition, et d'un supplément qui sera offert en vente au public vers la même date.

Cette nouvelle édition est révisée et augmentée, complètement mise à jour.

Nous prenons dès maintenant des commandes qui seront servies dans leur ordre d'inscription.

LES PRINCIPALES PUBLICATIONS "QUILLET"

- Dictionnaire Encyclopédique Quillet (1949) 4 vols. reliés
- Dictionnaire Quillet de la Langue Française "L'art d'écrire et de bien rédiger" 3 vols. reliés
- Histoire Universelle Quillet 8 vols. reliés
- Histoire Générale des Religions 4 volumes
- Histoire Générale de l'Art 4 vols. reliés
- Atlas Universel Quillet 2 vols. reliés
- Encyclopédie Autodidactique d'enseignement moderne (1948) 4 vols. reliés
- Nouvelle Encyclopédie pratique de Mécanique (1948) 2 vols. reliés
- Nouvelle Encyclopédie pratique d'Electricité (1948) 2 vols. reliés
- Histoire de la Guerre (1939-1944) 2 vols. reliés
- Mon docteur 2 vols. reliés
- Ma doctoresse 2 vols. reliés
- Encyclopédie Agricole Quillet 3 vols. reliés
- La Cuisine Moderne 1 vol. relié

Quel gâchis !
Quelle anarchie !
Ça va de mal en pis !
Pourquoi travailler encore ?
On va tout droit à la révolution !
Attendez, vous verrez !
QUI A DIT CELA ?
UN PESSIMISTE, BIEN SUR !

Mais, il n'y a pas que des pessimistes en France, il y a ceux qui travaillent en silence, ceux qui pensent et qui créent. Il y a ceux qui ont préparé pour vous

LE DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE
QUILLET
"le dictionnaire de notre temps"
ÉDITION DU CINQUANTENAIRE

BON
DE DOCUMENTATION GRATUITE

Veuillez m'adresser, sans engagement de ma part, la documentation complète sur le Dictionnaire Encyclopédique QUILLET, y compris la plaquette "Preuves".

Nom Prénoms
Profession
Adresse
Ville
Province

Le Dictionnaire Encyclopédique QUILLET, par conséquent, n'est pas seulement une oeuvre d'analyse, mais une oeuvre de synthèse. Sa devise : **Renseigner et enseigner l'homme d'aujourd'hui.**

QUILLET

LA MAISON DES ENCYCLOPÉDIES

REPRESENTANTS EXCLUSIFS AU CANADA

MAISON DU LIVRE FRANÇAIS DE MONTRÉAL Inc.

1750, rue St-Denis, Montréal

Tél.: LAncaster 4977

Les idées et les hommes

Le romancier chrétien devant son oeuvre

par ANDRÉ GIROUX
Toute la vérité est son inquiétude. — "L'opération du romancier et celle de l'expérimentateur sont d'un ordre absolument différent." (Du Bos)

se pencher sur des âmes... Nous voilà en plein cœur du problème qui écartèle le romancier chrétien, et duquel il sort, en fonction de son art, toujours, les mains enchaînées, déclare les uns, les mains absolument libres, affirme au contraire, les autres.

de la création romanesque, en assimilant le romancier penché sur le cœur humain au physiologiste penché sur un cobaye. Pour lui, en effet, le romancier est aussi détaché de son sujet que l'est l'homme de laboratoire de la bête dont il ouvre délicatement le ventre. Or, l'opération du romancier est celle de l'expérimentateur, celle d'un ordre absolument différent. Cette complexité du romancier avec son sujet est une condition nécessaire à l'art du roman. Le romancier ne peint d'ailleurs pas ses personnages: il les exprime, après les avoir composés de tout ce qu'il a reçu, de tout ce qu'il s'est assimilé d'images, d'impressions, de pensées, de tout ce qui s'est formé, aussi, de sa propre substance. Ses personnages sont en lui, sont lui, leur vie et la sienne se confondent, ceux-là nourris de sa chair même, de sa pensée, de son âme, de ses vertus, de ses péchés. Le romancier, dont les personnages n'ont pas cette origine vitale, n'est pas un artiste, il ne fabrique que des mannequins ou des squelettes qui pourront agir, mais d'un mouvement dont le principe sera tout extérieur. Les marionnettes du Guignol n'ont pas la vie.

Et ces personnages vivants, alors, que sont-ils? Ils ne sont, en leur fond, pas autre que ne sont les humains: des êtres en qui se livrent des luttes de nains ou de titans; ils sont à la fois le champ clos où se battent d'innombrables antagonismes, et ces antagonismes mêmes. S'ils ne sont pas d'abord cela, ils ne seront aucunement des êtres humains. Et les êtres humains, de surcroît, ne sont pas des personnages de roman. Aucun lecteur ne peut se satisfaire de constater que les traits physiques des personnages soient des traits normaux, mais accusés de beauté ou de laideurs. Pourquoi, alors, s'étonneraient-ils que les traits des âmes ou des consciences ne dévoilent pas cette même réalité, cette même vérité? Le romancier ne peut échapper à cet impératif: s'il veut forger une œuvre qui aura des résonances humaines, une œuvre qui révèle des destinées, il doit plonger au cœur de l'homme, et en remonter les mains chargées de toutes les vérités humaines, de la bonté, de la justice, de la droiture, de la fierté, de l'amour, mais aussi, et sans faux dégoût, des cupidités, des mesquineries, des haines, des désirs inavouables. De ces florissances et de ces pourritures, il doit animer des cœurs et des vies à l'image ou à l'opposé, peu importe, des cœurs et des vies, que nous connaissons, que nous croisons, que nous aimons ou que nous portons tout simplement en nous.

Et puis, s'il est fidèle à la vie, le romancier chrétien ne trahira pas la cause de Dieu. Si nous croyons que l'homme est fait à son image, si nous admettons que le mal, en détournant l'âme de la face béni, ne peut tout de même pas arracher de cette âme, le signe, la marque de l'Amour, nous distinguerons fatalement chez les personnages des romans, quelles que soient leurs destinées tragiques, quel que soit le péché dont ils se nourrissent comme d'autres, du pain eucharistique, quelle que soit la boue dans laquelle ils se vautrent avec délice, au delà de leurs turpitudes, de leurs égarements et de leurs déchirantes aventures, le signe de leur origine qui rendra témoignage à une Présence de même si leurs vies, leurs paroles ou leurs actions tentent de s'en arracher ou de la nier.

Rien d'artificiel dans ce témoignage; rien de commandé non plus. Les pensées d'un homme, comme ses actions, expriment son âme. Le romancier chrétien, ne pourra pas créer des personnages amoureux. Après Dieu, il a cette puissance mystérieuse et presque monstrueuse, de créer des âmes à son image. Et l'Être

Le succès de l'année
JE T'AI DONNÉ MON CŒUR
par Pierre Théorêt
\$2.00 (par la poste \$2.15)
Les Éditions de la Vallée
Station Delémont, case 18,
Montréal

Nous serions heureux de recevoir votre visite à notre
EXPOSITION PERMANENTE de REVUES
au numéro
1588, de la rue Saint-Denis
au centre de Montréal, à côté du Théâtre Saint-Denis.
Nous avons là des journaux et des revues
★ d'intérêt général et spécial
★ de plusieurs pays
★ de tous les genres et pour tous les goûts.
Nous vous invitons cordialement à venir y jeter "un coup d'œil"....
Nous vous saurons donc maintenant que vous y serez captivés.

SERVICE GENERAL D'ABONNEMENT Benoit Baril
"L'agence générale d'abonnement la plus importante au Canada français"
777, avenue Stuart, Outremont, Montréal-8 (DO. 7121)

AU CLUB DES VEDETTES
Les deux meilleurs livres de chaque mois
D'HOMME à HOMMES
par Gilbert Sigoux
Une Histoire de la
LITTÉRATURE FRANÇAISE
par Kléber Haedens
(une valeur régulière de \$3.65)
Offerts aux membres avec toujours la même souscription
populaire \$1.89 plus \$0.11 de poste POUR LES DEUX VOLUMES.
Une belle occasion de devenir membre si vous n'êtes
déjà. UNE SEULE CONDITION: Acheter au moins quatre de
nos offres par année.
Si désiré, N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT! Vous aurez dix jours
pour payer.
Votre nom.....
Adresse.....
L'INSTITUT LITTÉRAIRE DE QUÉBEC
La plus vaste organisation du genre au Canada
72, rue de l'Eglise, Québec, P.Q.



Madame Andrée Paradis, présidente de la Société d'Études et de Conférences.

"Le livre et l'écrivain"
Une entrevue avec Mme Alfred Paradis, présidente de la Société d'Études et de Conférences. Propos sur "l'exposition permanente du livre français" à Montréal — Initiative qui correspond entièrement aux vœux de cette société féminine.
Par René PELLETIER

— En effet, les livres sont nos amis, notre domaine, et cette excellente innovation du conseil général et de l'ambassade de France entre absolument dans le cadre d'action de la Société d'étude et de conférences, puisque c'est la seule activité dont nous pouvons, selon nos constitutions, nous occuper. C'est le livre qui ouvre la porte à tout, il est le véhicule de tous les autres arts, et le but de notre groupement est d'éveiller le goût de la lecture et de la discussion littéraire chez les femmes du XXe siècle.

— Nous appuyons entièrement tout ce qui touche le livre et l'écrivain français et nous ne pouvons que féliciter les promoteurs de cette heureuse initiative. Au Canada français, les lettres ont toujours été tenues un peu à l'écart. Au point de vue féminin, la formation intellectuelle est sûrement au tout début d'une évolution, évolution encourageante certes, mais à laquelle nous devons de plus en plus accorder d'importance si nous voulons être en mesure de soutenir la compagnie avec les femmes des différents pays européens.

— Cette initiative est d'autant plus précieuse qu'elle arrive tout juste à un moment où nous devons à Montréal, la pénurie de visites de véritables écrivains de France, réels ambassadeurs de la pensée française.

— Puis-je vous demander, madame, ce que cette exposition apportera de concret à votre Société?

— J'ai lu, ces jours derniers, dans le Devoir, précisément, un projet d'organisation pour des groupes spécialisés, telle la Société d'étude et de conférences, des conférences-promenades sous la tutelle d'un professeur, soit encore d'un critique littéraire. Je suis assurée que la réalisation de ce projet nous donnera quelque chose de très précieux. Fidèle à sa mission, le critique littéraire éveille le goût de lire chez nos concitoyennes, tout en les guidant par ses jugements, dans le choix de leurs lectures.

— J'aimerais souligner, en terminant cette entrevue, que l'exposition permanente du livre français à Montréal est hautement appréciée. Elle permettra au grand public de découvrir, c'est un plaisir rare et que nous avons de moins en moins puisque les librairies et les bibliothèques, sont bien entendu quelques exceptions, sont sous contrôle assez serré.

— Au nom de la Société d'études et de conférences, je tiens aussi à remercier tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à doter la ville de Montréal d'une exposition permanente du livre français.

Enquête sur les lectures
Voici un petit questionnaire que nous soumettons à tous les lecteurs du Devoir afin de connaître leur opinion sur la lecture.
Tous ceux qui répondront à ces quelques questions aideront à diriger les efforts de la littérature canadienne d'expression française et auront ainsi la chance de gagner un ou plusieurs volumes offerts gratuitement par le "C.N.E.L." Comité national d'enquête sur les lectures. Les nombreux prix d'encouragement de plus de \$300.00 seront distribués aux gagnants choisis parmi tous ceux qui auront bien voulu envoyer leurs réponses à:
C.N.E.L.,
330, 11ème rue,
Québec, P.Q., Canada.
Voici donc une occasion d'aider à l'expansion de notre littérature et, du même coup, une chance unique de gagner de nombreux volumes: romans, histoire, biographies, nouvelles, etc. Vous n'avez rien à débours. Il ne s'agit que de répondre au questionnaire suivant:
1— Combien d'heures par semaine accordez-vous à la lecture?
2— Quels genres préférez-vous? (roman, histoire, biographie, livre culturel, autres...)
3— Quel genre de volumes aimez-vous gagner?
4— Nom et adresse écrits lisiblement.
Merci de votre précieuse collaboration et bonne chance!

La vie littéraire

La jeune poésie française

Un article inédit d'André Rolland de Renévill

Depuis la fin de la guerre, les jeunes poètes français ne se sont pas groupés en école, ainsi que le firent leurs prédécesseurs, depuis la lointaine époque du Romantisme jusqu'à celle du Surréalisme, encore très proche de nous. L'activité que manifeste chacun des poètes nouveaux demeure individuelle, et reflète des tendances très diverses: la principale d'entre elles paraît constituer par un approfondissement des possibilités infinies du mot, et s'accompagne d'un retour aux recherches prosodiques que le Surréalisme avait fait oublier, en mettant l'accent sur la seule inspiration.

C'est ainsi que Lucien Fillaud nous apporte dans son premier recueil: *Pour la Cendre d'Helène* (1) des poèmes très clairs, très purs, et qui se déploient dans les formes traditionnelles de la poésie française. La tentative de l'auteur doit être appréciée en fonction des obstacles qu'elle eut à vaincre, et dont le principal était non seulement de ne point faire songer le lecteur aux grands poètes du passé qui écrivent des odes, des sonnets, et des rondeaux, mais encore de le détourner de se reporter en pensée, de façon trop insistante, à l'exemple de Paul Valéry. Lucien Fillaud est parvenu en grande partie à ses fins, en faisant le poète impersonnel de certains de ses poèmes, et en acceptant de se laisser porter par un élan mystique que notre époque rationnelle avait brisé.

La même ambition de ramener l'exercice de la poésie à une prosodie que l'on peut qualifier d'artisanale, de débarrassée des trop souvent succubés, de lui restituer par la même ses pouvoirs, se retrouve dans l'ouvrage de Marc Eigeldinger: *Le Tombeau d'Icare* (2). L'auteur ne fuit pas les exemples de Mallarmé et de Valéry, mais indique au contraire sous quelle constellation il écrit, en leur consacrant deux de ses poèmes. Une telle honnêteté apparaît la même dans le recueil de Edith Boissonas dont le recueil intitulé *Paysage cruel* (3) connaît récemment un vif succès, avec un alexandrin extrêmement souple, aux rythmes si étrangement accentués qu'ils constituent une synthèse très achevée des sources du vers traditionnel, et les innovations attachées au vers libre. Elle ne conserve de la rime que l'élément musical sans lequel le poème risque de tomber dans la platitude et la grisaille, et la réduit souvent à la simple assonance. De sorte que l'ensemble de ces moyens techniques rappelle ceux de la poésie anglo-saxonne. Et c'est sans doute pas un hasard si l'atmosphère générale de son livre, l'alliance du fantastique et du familier qu'on y découvre, paraissent tout naturellement situées dans le prolongement d'un moyen d'expression dont les lois semblent imposées à la langue plutôt qu'elles n'en sont déduites. La poésie de l'auteur se place à l'opposé de la poésie objective: elle ne connaît du monde extérieur que les images dont la coloration modifie passagèrement un ciel immuable. D'où l'aspect fluide, et comme allégué de toute substance, des objets qu'elle nous amène à percevoir au travers de ses prestiges.

Le culte du mot, son auscultation, l'art d'en extraire des sonorités, voire des sens oubliés ou nouveaux constituent, je l'ai dit, l'une des fins dernières de l'activité poétique. On les retrouve dans la poésie de Raymond Queneau. Si, comme il nous le confie, Villon et Rutebeuf furent ses modèles, l'on peut dire que Fargue et Michaux apparaissent d'autre part ses prédécesseurs immédiats. Mais Queneau est suffisamment original pour se donner la coquetterie d'invoquer le nom de maîtres auxquels il tend à s'apparenter sans jamais les imiter. Dans la poésie robuste, scabreuse, de Queneau, une émotion qu'il s'efforce de nous dérober se fait souvent jour. Elle est particulièrement visible dans son dernier recueil: *L'Instant Fatal* (7). La façon dont le poète traite de haut le thème de la mort n'a point pour effet de dissiper l'angoisse qu'il porte avec lui. L'art de Queneau va de la fantaisie la plus riche, où les images et les accouplements inattendus de vers se succèdent dans une sorte de vertige, jusqu'à la chanson mélancolique et pure où tinte un appel de compagne.

"La plus belle épopée d'amour"
qui a donné lieu à un grand film
— A. Manzoni
Les fiancés
470 pages en 2 vols. Prix: \$2.50
● Un chef-d'œuvre de la littérature universelle
● Traduit dans toutes les langues, des millions de lecteurs l'ont parcouru avec passion.
Ajoutez 10% pour frais de port

FIDES • 25, rue Saint-Jacques • Montréal • PL. 8335

AU CLUB DES "500"
Un volume gratuit avec chaque achat
LA PUISSANCE ET LA GLOIRE
Roman par Graham Greene. Prix \$2.50
BETHSABEE
Roman par Pierre Benoit. Prix \$2.00
L'IMPERATRICE EUGENIE
Biographie par Octave Aubry. Prix \$2.25
MARIE STUART
Biographie par Paule Henry Bordeaux. Prix \$2.25
La liste des volumes gratuits et les conditions pour devenir membre vous seront fournies avec l'exécution de votre commande. Si désiré, N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT! Vous aurez dix jours pour payer. Marquez simplement d'une croix le titre du volume désiré.
Votre nom.....
Adresse.....
L'INSTITUT LITTÉRAIRE DE QUÉBEC
Le club de lecture le plus progressif du Canada
72, rue de l'Eglise, Québec, P.Q.

Des romans de France pour tous les goûts

Les Fuseaux d'Or, Mathilde Alanic	\$1.00
Nicole Maman, Mathilde Alanic	\$0.85
Nicole Grandmère, Mathilde Alanic	\$1.00
Ma Cousine Nicole, Mathilde Alanic	\$0.95
Le Remorqueur, par Henri Bordeaux	\$1.50
Un crime sous le Directoire, Henry Bordeaux	\$1.50
Sous le masque, Dely	\$1.30
Le secret de Kou-Kou-Noor, par Dely	\$1.50
Ma robe couleur du temps, Dely	\$1.00
Combat avec l'ange, Jean Giraudoux	\$1.35
Choix des élues, Jean Giraudoux	\$1.25
Juliette au pays des hommes, Jean Giraudoux	\$1.25
Le centaure de Dieu, par La Varenne	\$2.00
Agnes de rien, Germaine Beaumont	\$1.25
Wuthering Heights, Emily Brontë	\$2.00
La fin de la nuit, François Mauriac	\$1.35
Le fleuve de feu, François Mauriac	\$1.35
Le désert de l'amour, François Mauriac	\$1.35
L'instinct du bonheur, André Maurais	\$2.25
Menou et François, Myonne	\$1.15
Rose des neiges, Myonne	\$1.15
Miette et la vie, Myonne	\$1.15
Anne, sœur Anne, Myonne	\$1.15
Giboulées, Myonne	\$1.15
Fille de Prince, Max du Veuzit	\$1.00
L'homme de sa vie, Max du Veuzit	\$1.00
L'inconnu de Castel-Pic, Max du Veuzit	\$1.00
Fabiole, Wiseman	\$2.00

LES EDITIONS VARIÉTÉS
1410 RUE STANLEY - MONTREAL - MA. 3773

GAGNANTS DU PRIX CASAVANT 1949



Les trois gagnants du Prix Casavant 1949 qui donneront conjointement le dernier récital d'orgue de la Société Casavant à l'église Notre-Dame, ce soir. De gauche à droite: Gaston Arel, 3e prix, organiste à la cathédrale de St-Hyacinthe, Jeanne Vanier, 2e prix, élève à l'institut Nazareth, et André Maréchal, 1er prix, organiste à l'église Ste-Marguerite-Marie.

Benjamin Britten sera à Montréal en novembre

Les amateurs de musique seront sans nul doute fort heureux d'apprendre que le *Ladies' Morning Musical Club* a obtenu la collaboration de Benjamin Britten pour la saison 1949-50. Le grand compositeur anglais donnera en effet un ou plusieurs concerts à Montréal au cours du mois de novembre prochain.

Le *Ladies' Morning* annonce par ailleurs que le distingué pianiste britannique Solomon, qui obtint un si grand succès lors de son passage à Montréal il y a quelques mois, reviendra dans notre ville au cours de la prochaine saison. Un autre artiste anglais, Kathleen Ferrier, sera également

invitée par le Club; elle poursuivra sa tournée jusqu'à Cuba en compagnie du pianiste montrealais bien connu John Newmark.

La Société historique du Saguenay

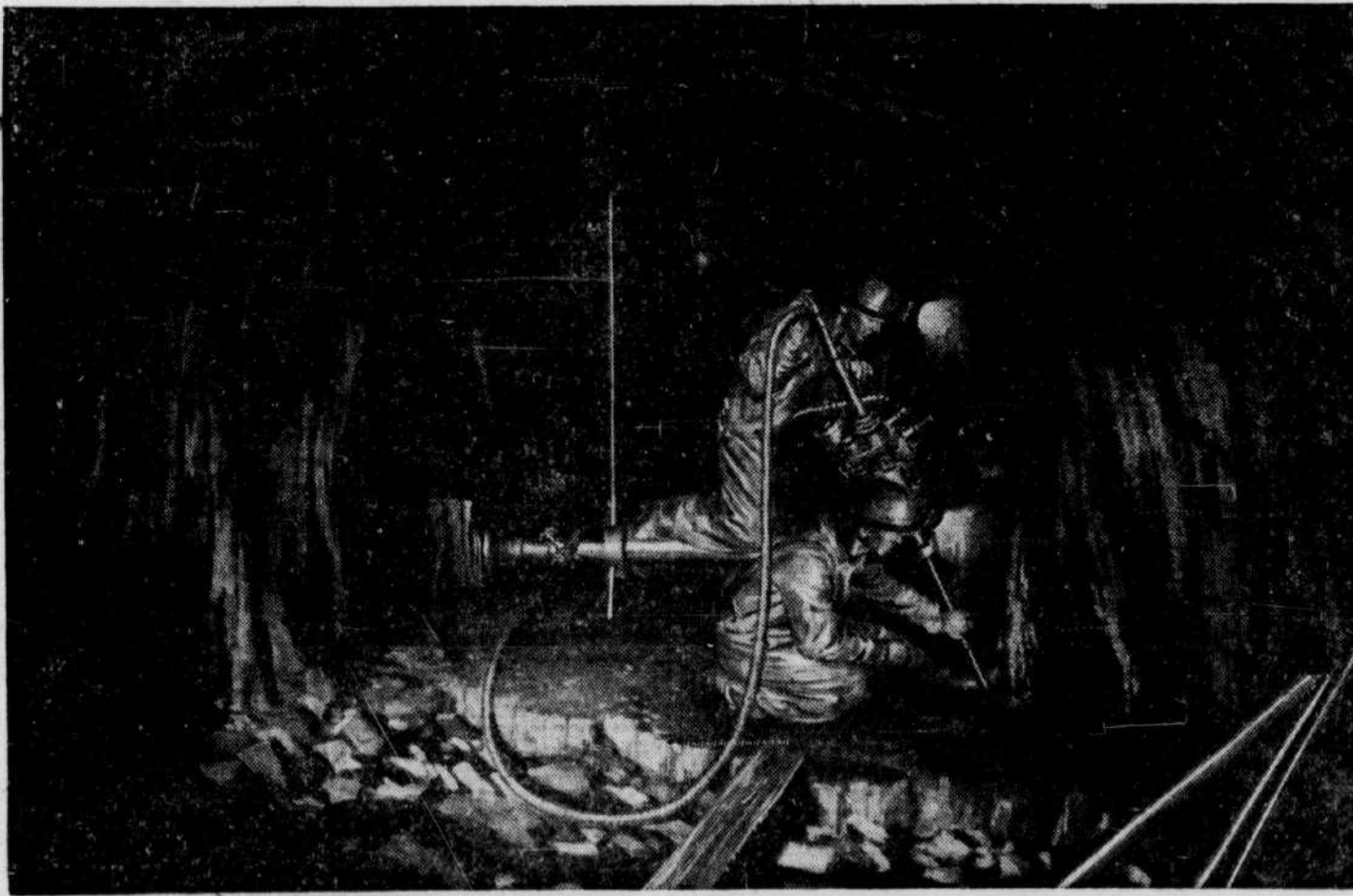
Les souscriptions continuent d'affluer au siège social de la Société Historique du Saguenay. Les membres sont ceux de la paroisse de Saint-Fulgence, qui se monte à \$25, et celles de la Corporation municipale de St-Ludger de Milot ainsi que celle de Saint-Gédéon, toutes deux de \$10 chacune.

Meilleure Qualité —
D'emploi Facile

SACS DE THÉ
"SALADA"

Le Canada produit de l'or pour le monde entier

Le Canada est le deuxième plus grand pays producteur d'or au monde et il en exporte plus de quatre-vingt-quinze pour cent de sa production; il prend donc une part importante à l'alimentation des réserves mondiales de ce précieux métal, utilisé partout comme intermédiaire dans les échanges internationaux.



Le Canada produit l'un des meilleurs whiskys du monde

Le Canada exporte dans cent trois pays l'un des meilleurs whiskys du monde, le Seagram V.O. D'une saveur unique, le whisky canadien Seagram V.O. est reconnu dans le monde entier comme un breuvage doux, à la fois riche et

léger, au bouquet délicat. Si vous cherchez le whisky le plus léger, le plus sec, le plus pur au goût, essayez le whisky canadien Seagram V.O. C'est aujourd'hui le whisky des "hommes qui pensent à demain".

VOICI POURQUOI SEAGRAM CHANTE D'ABORD LES GLOIRES DU CANADA

Depuis deux ans, la Maison Seagram publie une série d'annonces dans les journaux et les magazines internationaux. Ces annonces, qui paraissent ainsi en plusieurs langues diverses et sont lues partout dans le monde, font valoir différents produits canadiens: bois, saumon, fourrures, nickel, pommes, contreplaqué et autres.

La présente annonce est une



LA MAISON SEAGRAM

SEAGRAM'S CROWN ROYAL • SEAGRAM'S "V.O." • SEAGRAM'S "83" • SEAGRAM'S KING'S PLATE • SEAGRAM'S THREE STAR

Les Beaux-Arts

Chez Ruby Foo's

Il ne vous reste plus qu'une semaine pour aller entendre Jacques Pills au Stralir Roof du Ruby Foo's. En effet, le créateur de tant de chansonnettes à succès terminera son triomphal engagement à ce lieu restaurant, le 30 avril prochain. Mis sous contrat pour trois semaines, Jacques Pills plait tellement à la nombreuse clientèle du Ruby Foo's que la direction décide pour se rendre à la demande générale, de prolonger son engagement de trois semaines. Il commencera sa sixième et dernière semaine lundi.

Ex-partenaire de Tabet, Jacques Pills allie aux qualités du chanteur de charme celles du fantaisiste. Sa spontanéité, sa verve, son entrain, sa vaste expérience de la scène en font un artiste vraiment remarquable. Son vaste répertoire lui permet de plaire aux goûts les plus différents; il compte des chansons aussi gaies et aussi franchement parisiennes que "Lola" et "Amoureuse d'une femme nue", des chansons aussi sentimentales que "Bonjour mon village", des chansons d'atmosphère comme "Seul dans la nuit". Bien qu'il soit une grande vedette, Jacques Pills est demeuré simple, affable, et il se fait toujours un plaisir d'accueillir lui-même ses nombreux amis au Stralir Roof.

A compter du 2 mai, la direction du Ruby Foo's présentera les duettistes Owen et Murray dont les fines et amusantes chansons ont amusé les habitués de ce restaurant l'automne dernier. C'est à la demande générale qu'ils reviennent après s'être fait applaudir pendant trois mois au Cabaret no 1 Fifth Avenue, de New-York.

Au Club des journalistes

Voici la liste des élus au comité de direction du Club des Journalistes de Montréal. Les élections ont eu lieu samedi après-midi, au siège du Club:

Craig Ballantyne, (The Standard); Gaetan Benoit, (La Patrie); Roger Champoux, (La Presse); Fernand Denis, (Le Petit Journal); Gerald Fitzgerald, (The Gazette); Harold Gardner, (The Herald); Jean-Pierre Houle, (Le Devoir); Fernand Lacroix, (Le Canada); David Legate, (The Montreal Daily Star); Eustache Letellier de St-Just, (La Patrie); Alan Randall, (Canadian Press).

"TIT-COQ" TOUJOURS EN GRANDE VEDETTE



Tit-Cog est allé en visite chez les Désilets et a été reçu à bras ouverts. Mais la population de Montréal et de la province montre qu'elle aussi sait faire les choses en grand et, depuis sept mois, c'est par milliers qu'on se rend chaque semaine au théâtre du Gesù pour applaudir chaleureusement la première pièce de Gratien Gélinas, "Tit-Cog", le plus grand succès théâtral jamais vu au Canada.

De la scène à l'écran

Nous assisterons prochainement à une course de vitesse entre les deux principales compagnies de films canadiens. "Renaissance Films" et "Quebec Productions". La première sortira sa deuxième production (Le Gros Bill) en septembre et commencera sa troisième (Docteur Louise), en mai, à Paris. La seconde entreprendra les prises de vues de "Le Curé du Village", en juin, aux studios de Saint-Hyacinthe. Tout de même le départ est donné dans l'industrie...

Il est amusant de constater les divers changements de titre de ce même film. "Le Gros Bill", dont nous parlions plus haut. Ce fut d'abord "Le Neveu du Texas", puis "Le Grand Zeb" (qui prêtait à confusion), puis "Le Grand Bill" et enfin "Le Gros Bill". A noter que "Le Grand Bill" était déjà fort

connu en France puisqu'il fut le titre d'un film américain doublé avec Garry Cooper qui passa sur les écrans parisiens l'année dernière. "Le Gros Bill", par ailleurs, offre l'avantage de la publicité que crée la chanson de Lily Faillol.

Erich von Stroheim est arrivé à Hollywood depuis quelques semaines. Il commencera sous peu les prises de vues de son nouveau film américain, pour la Paramount, "Sunset Boulevard". Ses principaux partenaires seront Gloria Swanson et William Holden. Erich von Stroheim est arrivé de Paris. Il n'avait pas mis les pieds à Hollywood depuis 1943, date à laquelle il tourna l'extraordinaire "navet" que fut "Les cinq secrets du désert".

C'est sur l'île même où se trouve le fameux volcan Stromboli que Roberto Rossellini, le metteur en scène italien, tourne son film "After the Storm", dont Ingrid Bergman sera la vedette. On déclare que les deux tiers du film seront filmés en extérieurs, notamment quarante jours sur l'île du Stromboli, quatre jours à Messine, six autres au camp de concentration de Farfa, dans la banlieue romaine, et enfin trois jours dans les rues de la capitale. Ce film sera distribué en Amérique par les studios RKO.

Mardi le 25, s'ouvre à Toronto le Festival national d'art dramatique. Le juge décidera formellement quelle est la meilleure troupe canadienne de théâtre pour l'année 1949. Le juge, M. Hope Wallace, semble fort sympathique et très qualifié. Néanmoins, n'est-ce pas une anomalie de choisir, pour juger le Festival national d'art dramatique le critique dramatique du "Manchester Guardian" et du "Time And Tide", lequel critique arrive pour la première fois au Canada et ne parle français que d'une façon rudimentaire? Ceci, bien entendu, ne retire rien à M. Hope Wallace qui, certainement, est rempli de bonnes intentions.

Hier, Shirley Temple est entrée dans sa vingt-deuxième année. On sait que Shirley est mère d'un bébé de quinze mois et qu'elle tient le premier rôle du film "Adventure in Baltimore", qui sortira prochainement des studios RKO.

Tout de même, le temps n'est pas si loin où Shirley était toute petite et personnifiant "Little Miss Marker".

Aux Concerts symphoniques

Le Concerto de Rachmaninoff pour piano c'est le vrai romantisme avec sa ferveur mélodique mais sans emportement d'imagination et avec un sens slave du rythme qui rapproche davantage l'œuvre de nous. Ce Concerto exige la présence d'un virtuose qui soit en même temps un sensible interprète. Ces qualités, M. Benno Moiseiwitsch les possède au plus haut point. Ce pianiste célèbre en Angleterre n'était pas revenu en Amérique du Nord depuis des années. Ce sera pour lui à Montréal une grande rentrée attendue d'ailleurs depuis longtemps.

La Société des Concerts Symphoniques termine donc sa saison 1948-49 en reprenant trois œuvres admirées de tous, en en présentant une nouvelle et en faisant entendre un soliste réputé.

Les Amis de l'Art

Evénements artistiques: Au Plateau, ce soir, à 8 h. 30, concert avec le concours de Mlle Albertine Tanguay, soprano, colorature, M. Mario Vallée, ténor, et M. Yvon Provost, pianiste compositeur. A l'église Notre-Dame, ce soir, concert par les gagnants du prix Casavant. A l'auditorium St-Lauré, le 30 avril et le 7 mai en matinée, et le 2 mai en soirée, représentation du "Barbier de Séville", offert par les élèves du collège. Billes à prix réduits, sur présentation de la carte de membre à l'auditorium.

Du 30 avril au 21 mai en soirée, les dimanches et lundis exceptés, et les 30 avril, 7, 14, 21 mai en matinée, les Compagnons joueront "La paix d'Aristophane".

Expositions: A la Librairie Tranquille, jusqu'au 25 avril, exposition des œuvres d'Emma Morier. A l'Ecole des Arts et métiers, rue St-Denis, jusqu'au 30 avril, exposition de peintures François Desiel. A 632 avenue Grosvenor, Westmount, jusqu'au 7 mai, peintures et reliures d'Art de Gérard Perrault. Les membres de l'Association ne doivent pas oublier de porter l'insigne des Amis de l'Art, c'est-à-dire à développer le goût du beau et du bien, l'insigne est en vente au secrétariat pour une somme minime.

Pour tous renseignements, s'adresser à 3815 Calixa-Lavallée, tél. FR. 1119.

Au collège de Montréal

Mme Jean Després a donné, jeudi dernier, le 21 avril, une causerie des plus intéressantes, dans la salle académique du Collège de Montréal ("l'Ermitage"), devant les anciens. Elle a esquissé des souvenirs personnels sur le "Paris d'aujourd'hui".

La conférencière a été présentée par M. Roger Baulu et remerciée par M. le curé Gédéon Sanche, président de l'Association. Agrément à la soirée, un quatuor vocal, dirigé par Jean-Paul Riopelle; et une jeune pianiste, Mlle Thérèse Valois, élève de l'École musicale Auguste Descarries.

DERNIÈRES SEMAINES



BON CHOIX DE BILLETTS pour tous les soirs sauf le lundi et le dimanche.

AU GESU M.A. 3688

du 15 au 22 MAI ou HIS MAJESTY'S

un spectacle de VARIETES de 3 heures, avec des artistes venant tous de Paris.



mettant en vedette ANDREX

dynamique chanteur-fantaisiste

TOHAMA

pitoyable vedette de la chanson française

et 7 autres numéros de variétés des meilleurs music-halls parisiens

un orchestre de 10 musiciens

PRIX (taxe incl.) SOIRS: du 15 au 22 mai inc. \$1.50, \$2.00, \$2.50, \$3.00. MATINEES: sam. et dim. 21 et 22 mai \$1.00, \$1.50, \$2.00, \$2.50. MATINEES: du lun. au ven. inc. (16 au 20 mai) 0.75, \$1.00, \$1.25, \$1.50

BILLETTS EN VENTE LUNDI chez Ed. Archambault, 500 Ste-Cath. e. et chez Martiney, 1180 Ste-Cath. e.

Impresario: Canadian Concerts & Artists Inc.

Andrex et Tohama au music-hall de Paris

Les deux grandes vedettes du spectacle de music-hall français qui sera donné du 15 au 22 mai au théâtre His Majesty's nous sont déjà connus et jouissent par leurs disques d'une grande popularité. Ce sont Andrex et Tohama.

Vendeur de "primeurs" sur le marché de Marseille, Andrex a-

maît à fredonner une chanson pour distraire ses clients et amis. Chantant d'instinct sans avoir pris aucune leçon, il auditionna un jour dans un music-hall. Il imitait Maurice Chevalier avec un sens étonnant de la parodie. Le créateur de "Ma Pomme", de passage dans le midi de la France l'entendit et se montra si satisfait de son jeune imitateur, qu'il le fit débiter au Casino de Paris dans la revue "Sex-Appeal 32" avec Marie Dubas, Remarque par Marcel Pagnol. Andrex tourna dans "Angèle", un personnage de mauvais garçon, puis une quarantaine de films suivirent. Le tour de chant d'Andrex est un petit chef-d'œuvre de bonne humeur et de cocasserie. On l'applaudit à ses débuts, à ses "moues" légendaires, à sa facilité à changer d'accent: argentin dans "Il s'appelle Ramon", russe dans "Il avait le charme slave", il est l'émule de Prosper dans "Bébert" ou "Hop, les crépes".

Quant à la chanteuse Tohama, la réputée romancière Germaine Ramos nous la décrit comme suit: "Tohama a parfois l'air d'une petite fille et pourtant c'est une femme sensible, émue et troublante, capable d'exprimer par une belle intonation arrachée de l'âme, les plus grandes douleurs humaines. Ecoutez-la chanter "Pigalle", écoutez sa disquette enregistrée avec Raymond Legrand, c'est bouleversant. C'est juste la voix chaude, lourde d'amour, faite pour évoquer ce coin ardent de Paris. C'est plein de rêve, prenait, obsédant, d'une nostalgie extraordinaire. Voix et musique s'unissent, s'harmonisent et atteignent à une beauté qui devient poignante. Tout le monde a chanté Pigalle; je ne connais personne qui l'ai chanté comme Tohama, cette délicieuse femme-enfant qui est une grande artiste."

Gazette artistique

Horaire des cinémas

SAINT-DENIS: "L'Affaire du Collier de la Reine" 12 h. 3 h. 55, 6 h. 15, 9 h. 25. "Jacques Pills" 2 h. 20, 5 h. 40, 8 h. 50. CINEMA DE PARIS: "D'Homme à Femme" 11 h. 20, 1 h. 50, 4 h. 30, 7 h. 9 h. 30. CHAMPLAIN: "Un envoyé très spécial" 11 h. 20, 1 h. 50, 4 h. 30, 7 h. 9 h. 30. ELECTRA: "Texas" 11 h. 3 h. 10, 5 h. 20, 7 h. 25, 9 h. 35. PALACE: "So Dear To My Heart" 10 h. 12 h. 30, 2 h. 55, 5 h. 15, 7 h. 40, 10 h. 05. LOEWS: "Words and Music" 10 h. 12 h. 15, 2 h. 35, 4 h. 50, 7 h. 10, 9 h. 20. CAPITOL: "Walk A Crooked Mile" 10 h. 15, 12 h. 35, 2 h. 55, 5 h. 15, 7 h. 25. PRINCES: "Whispering Smith" 10 h. 12 h. 25, 45, 3 h. 5 h. 20, 7 h. 40, 9 h. 55. ORVRETT: "Outpost in Morocco" 10 h. 1 h. 3 h. 55, 6 h. 50, 9 h. 45. "Jiggs and Maggie in Court" 45, 1 h. 3 h. 55, 5 h. 35, 8 h. 30. IMPERIAL: "Mexican Hayride" 11 h. 15, 1 h. 40, 4 h. 05, 6 h. 30, 9 h. 15. "Clay Pigeon" 11 h. 15, 1 h. 40, 4 h. 05, 6 h. 30, 9 h. 15.

Spectacles

GESU: Tit-Cog, pièce en trois actes de Gratien Gélinas.

UN BON ECLAIRAGE PROTEGE LES YEUX

Les personnes âgées ou à vue faible ont besoin d'un meilleur éclairage que les jeunes personnes dont la vue est normale. Il faut aussi plus de lumière quand on fait un travail long et minutieux. Le bon éclairage préserve les yeux et en favorise le bon fonctionnement. Dans quelles conditions lisez-vous et quelle sorte d'éclairage avez-vous à la maison?

Les Concerts Symphoniques de Montréal

AUDITORIUM DU PLATEAU Mardi et Mercredi 26-27 avril

Chef d'orchestre DESIRE DEFAUW

Boliste Benno Moiseiwitsch

Pianiste Billets en vente à 1476 ouest, rue Sherbrooke - WI 7186

ST-DENIS

EN PERSONNE a la scène JACQUES PILLS

et ses chansons à prix réguliers

à l'écran

Niviane ROMANCE

L'AFFAIRE DU COLLIER DE LA REINE

Aventures héroïques!

TEXAS

AVANT WILLIAM HOLDEN - CLAIRE GLENN

EXTRAORDINAIRE

A L'AFFICHE

ELECTRA

Un Envoiyé très spécial

avec CLAUDE GABLE MYRTA LOY

WALTER PIDGEON

A L'AFFICHE

CHAMPLAIN

1015 St-CATHERINE E., FA. 1606



Les Anglais prêts à tout pour conquérir le marché canadien

S'il le faut nous nous couvrirons de feuilles d'érable affirme un représentant du Board of Trade

London, 25 (C.P.). — Un représentant du Board of Trade aurait déclaré dernièrement qu'il serait prêt à tous les sacrifices afin d'augmenter les exportations anglaises vers le Canada. Il aurait affirmé qu'il consentirait à se couvrir de feuilles d'érable afin de faire plaisir aux Canadiens. Cette petite exagération de langage exprime bien l'inquiétude des Anglais à l'égard du marché canadien. Jamais dans le passé, les Anglais n'ont fait des efforts aussi considérables pour augmenter la vente de leurs produits dans notre pays. La conquête du marché canadien semble être actuellement la plus grande préoccupation non seulement du gouvernement anglais mais encore de la plupart des industriels britanniques.

Malheureusement on ne pense pas ainsi au Canada, affirme le même représentant du Board of Trade. Si on se préoccupe de la Grande-Bretagne, c'est pour faire la critique de sa politique écono-

Gains et pertes en nombres égaux sur le marché local



M. James P. Boyle, O.B.E., président de Shipping Ltd., qui a été élu président du "Montreal Catholic Sailors Club" à l'assemblée annuelle.

COUT NET DE 3.25% POUR LES COATICOOK

L'émission de \$58,500 de cette ville a été adjugée à 2 3/4 %, série 20 ans, au prix de 96.818.

La ville de Coaticook, dans le comté de Stanstead, a fait mardi soir l'une des finances les plus avantageuses ces derniers mois sur le marché des obligations. La deuxième tranche, au montant de \$58,500, de son règlement d'emprunt No 369 a été adjugée à Bell, Gouinlock & Co. Ltd. au prix de 96.818 pour \$19,500 de titres à 3 1/2 % 1960-59 et \$39,000 de titres à 3 1/2 % 1960-68. L'argent coûtera à la corporation un loyer moyen net de 3.25%. A noter que onze sous-missions avaient été envoyées à des prix très serrés pour cette émission.

Coaticook avait vendu la première tranche de \$58,500 d'obligations sur son règlement No 369 au mois de décembre 1948 comme suit: \$19,000 à 2 1/4 % 1949-58 et \$39,500 à 3 1/2 % 1959-68 au prix de 96.648, le coût net de 3.292%.

Onze sous-missions avaient été envoyées par deux banques et douze maisons de placement pour la présente émission. En voici la liste officielle:

Bell, Gouinlock & Co. Ltd., \$19,500 à 2 1/4 % 1950-59 et \$39,000 à 3 1/2 % 1960-68 — prix: 96.818 — coût net: 3.259%.

Dudley Dawson Limited et Société de placement Inc., \$15,500 à 2 1/4 % 1950-58 et \$42,000 à 3 1/2 % 1959-68 — prix: 96.652 — coût net: 3.286%.

Gairdner & Co. Ltd., \$19,500 à 2 1/4 % 1950-59 et \$39,000 à 3 1/2 % 1960-68 — prix: 96.628 — coût net: 3.289%.

McTaggart, Hannaford, Birks & Gordon Ltd., \$19,500 à 3 1/2 % 1950-59 et \$39,000 à 3 1/2 % 1960-68 — prix: 96.685 — coût net: 3.316%.

McLeod, Young, Weir & Co. Ltd., \$58,500 à 3 1/2 % 1950-68 — prix: 96.714 — coût net: 3.318%.

Mead & Co. Ltd., \$19,500 à 3 1/2 % 1950-59 et \$39,000 à 3 1/2 % 1960-68 — prix: 96.834 — coût net: 3.317%.

A. E. Ames & Co. Ltd. et Banque Royale du Canada, \$10,000 à 3 1/2 % 1950-55 et \$48,500 à 3 1/2 % 1956-68 — prix: 97.915 — coût net: 3.435%.

The Dominion Securities Corp. Ltd., \$19,500 à 3 1/2 % 1950-59 et \$39,000 à 3 1/2 % 1960-68 — prix: 97.54 — coût net: 3.443%.

R. A. Daly & Co. Ltd., \$58,500 à 3 1/2 % 1950-68 — prix: 97.243 — coût net: 3.519%.

Savard, Hodgson & Cie Inc., \$19,500 à 3 1/2 % 1950-59 et \$39,000 à 3 1/2 % 1960-68 — prix: 98.63 — coût net: 3.547%.

Les nouvelles obligations, qui peuvent être rachetées par anticipation, portent la date du 1er septembre 1948 et elles échouent du 1er septembre 1950 au 1er septembre 1968 inclusivement, l'intérêt semi-annuel étant payable les 1er mars et 1er septembre de chaque année. Le capital et les intérêts sont payables à une banque à charte à Montréal, Québec ou Coaticook. L'emprunt (règlement No 369) vote par les électeurs propriétaires, en nombre et en valeur, les 20 et 21 septembre 1948, est au montant de \$177,000 et il concerne des travaux d'acquiescence d'égouts, de pavages, de trottoirs, etc. Il restera une dernière tranche de \$60,000 à vendre sur ce règlement d'emprunt.

L'évaluation impossible à Coaticook est de \$2,932,850 pour 1949. La dette consolidée nette de la ville s'élevait au 31 décembre 1948 à \$801,793.15. La population de Coaticook était de 6,334 âmes en 1948.

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 31,100 actions minières vendues, en comparaison de 36,500 actions minières vendues.

Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Algonquin	104	104	104
Asbestos	24	24	24
Brascan	925	925	925
B. G. Forest	31	31	31
Crown Cork	38	38	38
Diat. Seag	154	154	154
Dom. Textile	114	114	114
Foundation	26	26	26
Gypsum	134	134	134
Hart Bridge	94	94	94
Hudson Bay	434	434	434
Imperial Oil	184	184	184
Int. Nickel	314	314	314
Int. Paper	514	514	514
Int. Petroleum	94	94	94
Malman	94	94	94
Massey Harris	204	204	204
Mt. Loco	22	22	22
Nat. Brew.	364	364	364
Nat. Steel Car	204	204	204
Noranda	55	55	55

LE CURB DE MONTREAL

Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Acme Glove	104	104	104
Belmont Glove	104	104	104
Can. Fairbanks	32	32	32
Can. Food	64	64	64
C. W. Lumber	34	34	34
Com. Paper	174	174	174
Dom. Textile	114	114	114
Eastman	324	324	324
Fleet Mfg.	184	184	184
Gen. Elec.	124	124	124
Melchers	12	12	12
Moore Corp.	674	674	674
Nat. Steel	44	44	44
Southmont	45	45	45
United Dist.	21	21	21
West. Prod.	37	37	37

La ville de Coaticook, dans le comté de Stanstead, a fait mardi soir l'une des finances les plus avantageuses ces derniers mois sur le marché des obligations. La deuxième tranche, au montant de \$58,500, de son règlement d'emprunt No 369 a été adjugée à Bell, Gouinlock & Co. Ltd. au prix de 96.818 pour \$19,500 de titres à 3 1/2 % 1960-59 et \$39,000 de titres à 3 1/2 % 1960-68. L'argent coûtera à la corporation un loyer moyen net de 3.25%. A noter que onze sous-missions avaient été envoyées à des prix très serrés pour cette émission.

BOURSE DE TORONTO

Fermure des cours le 22 avril

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
Aluminium	314	314	314	314
Asbestos	24	24	24	24
Brascan	925	925	925	925
B. G. Forest	31	31	31	31
Crown Cork	38	38	38	38
Diat. Seag	154	154	154	154
Dom. Textile	114	114	114	114
Foundation	26	26	26	26
Gypsum	134	134	134	134
Hart Bridge	94	94	94	94
Hudson Bay	434	434	434	434
Imperial Oil	184	184	184	184
Int. Nickel	314	314	314	314
Int. Paper	514	514	514	514
Int. Petroleum	94	94	94	94
Malman	94	94	94	94
Massey Harris	204	204	204	204
Mt. Loco	22	22	22	22
Nat. Brew.	364	364	364	364
Nat. Steel Car	204	204	204	204
Noranda	55	55	55	55

Versements de dividendes plus élevés au cours du mois d'avril

Plus de \$26 millions ont été déboursés par les corporations canadiennes

Selon le rapport mensuel de la firme J. R. Timmins and Co., les versements de dividendes par les corporations canadiennes au cours d'avril ont atteint \$26,011,255 comparativement à \$23,842,338 en 1947. Voici les résultats obtenus dans les différentes catégories d'institutions avec comparaisons:

	1947	1948	1949
Divers industriels	\$ 16,641,337	\$ 16,254,900	\$ 12,804,307
Mines	2,076,689	1,289,712	1,180,202
Utilités	5,510,151	4,530,333	4,381,487
Institutions, trusts, etc.	1,823,078	1,747,393	1,667,899
Total	\$ 26,011,255	\$ 23,842,338	\$ 20,133,895

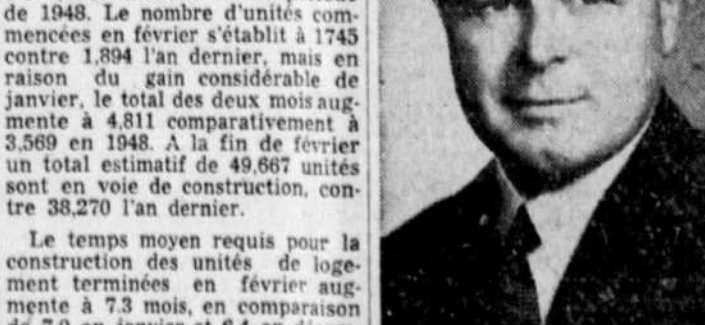
Quatre mois
Divers industriels \$ 67,854,528
Mines 2,076,689
Utilités 5,510,151
Institutions, trusts, etc. 1,823,078
Total \$ 77,268,336

Les unités de logement terminées au cours du mois se sont chiffrées par 4,807 comparative-ment à 3,778 en février 1948

En février, le nombre de logements terminés au Canada augmenta de plus de 1,000 unités en comparaison de février 1948, tandis que le nombre en voie de construction diminue légèrement, d'après les estimations du Bureau fédéral de la statistique. Toutefois, le total des logements terminés et commencés durant les deux premiers mois de l'année est sensiblement plus élevé que l'an dernier et le nombre d'unités en voie de construction à la fin de février dépasse de 11,000 le chiffre de l'an dernier.

Les unités de logements terminées durant le mois sont estimées à 4,807, en comparaison de 3,778 en février 1948. Durant les deux premiers mois de l'année, le total estimatif est de 11,450, contre 7,514 durant la même période de 1948. Le nombre d'unités commencées en février s'élevait à 17,455 contre 18,941 l'an dernier, mais en raison du gain considérable de janvier, le total des deux mois augmente à 4,811 comparative-ment à 3,569 en 1948. A la fin de février un total estimatif de 49,667 unités sont en voie de construction, contre 38,270 l'an dernier.

Le temps moyen requis pour la construction des unités de logement terminées en février augmente à 7.3 mois, en comparaison de 7.0 en janvier et 6.4 en décembre. D'après le Bureau, cette augmentation saisonnière semble être normale. Seulement 17% des unités terminées durant le mois ont exigé plus de 9 mois de construction. Si l'on en juge d'après le genre des logements, un quart des



M. Edward G. Wellheiser, qui vient d'être élu directeur de British Rubber Co. Ltd. M. Wellheiser est le gérant des ventes de la compagnie.



M. George W. Huggett, élu président du conseil de direction et président de la Canadian Industries Limited. M. Huggett a succédé à feu le très hon. Arthur B. Purvis comme président et administrateur délégué, en 1941. Le poste de président du conseil de direction avait été antérieurement rempli, de 1924 à 1930, par M. William McMaster.

LOYER NET DE 3.432% POUR PLESSISVILLE

Le village a vendu \$53,000 d'obligations à 3 1/2 %, série 15 ans, au prix de 97.827.

Le village de Plessisville, dans le comté de Mégantic, a vendu, mardi soir, une émission de \$53,000 d'obligations. L'emprunt, par séries quinze ans, comprenant \$9,000 à 3 1/2 % 1950-59 et \$44,000 à 3 1/2 % 1960-64, a été adjugé au prix de 97.827 par Desjardins, Couture, Inc. Le loyer net de l'argent emprunté est de 3.432%. Un solde de \$39,000 formant partie de l'échéance de \$40,000 de l'année 1964 sera payé à cette date au moyen d'un emprunt de renouvellement pour une période additionnelle de 25 ans.

La finance précédente de Plessisville avait été faite en mars 1948 lors de la vente de \$60,000 de titres à 3 1/2 %, par séries 15 ans, au prix de 97.24, le coût net de l'argent emprunté étant alors de 3.253 pour cent.

Quatre sous-missions avaient été envoyées par cinq maisons de placement pour la présente émission. En voici la liste officielle:

Desjardins, Couture Inc., \$9,000 à 3 1/2 % 1950-59 et \$44,000 à 3 1/2 % 1960-64; prix: 97.827; coût net: 3.432%.

A. E. Ames & Co. Ltd., \$9,000 à 3 1/2 % 1950-59 et \$44,000 à 3 1/2 % 1960-64; prix: 97.827; coût net: 3.432%.

Casgrain & Cie. Ltée, \$53,000 à 3 1/2 % 1950-64; prix: 99; coût net: 3.593%.

Grenier, Ruel & Cie. Inc. et Clément, Guimont Inc., \$9,000 à 3 1/2 % 1950-59 et \$44,000 à 3 1/2 % 1960-64; prix: 98.42; coût net: 3.609%.

Les nouvelles obligations, qui peuvent être rachetées par anticipation, portent la date du 1er mars 1949 et elles échouent du 1er mars 1950 au 1er mars 1964 inclusivement, l'intérêt semi-annuel étant payable les 1er mars et 1er septembre de chaque année. Le capital et les intérêts sont payables à une banque à charte à Montréal, Québec ou Plessisville. L'emprunt (règlement No 266) a été contracté pour défrayer le coût de construction de puits Layne en vue d'augmenter les réserves d'eau.

L'évaluation impossible à Plessisville s'élevait en 1949 à \$3,185,770. La dette consolidée nette de la corporation était au 31 décembre 1948 de \$285,769.39 dont \$244,669.39 pour l'aqueduc et les égouts. La population du village est de 5,000 âmes.

Moyenne de la Bourse de Toronto

Par le Toronto Stock Exchange	10	20	30	40	50
Perm. hier	172.95	104.07	92.94	49.72	49.72
Ferm. ant.	173.17	103.38	90.41	49.37	49.37
Chge net	-0.22	-0.31	-0.47	-0.35	-0.35
Il y a 1 sem.	172.18	99.89	93.76	48.18	48.18
Haut 1949	182.74	106.41	100.34	58.42	58.42
Bas 1949	172.32	89.33	84.92	45.22	45.22
Haut 1948	191.44	104.68	112.95	61.76	61.76
Bas 1948	146.13	79.16	77.67	23.68	23.68

Petites Annonces

CAMP MEUBLE A VENDRE

Joli camp meuble, dépendances, chalet, aménagement familial. Site tout à fait idéal pour repos. Grand terrain peut recevoir plusieurs camps, communauté, association. Pêche abondante, truite et doré, chasse santé. En outre, bonnes conditions de paiements faciles si désiré. Appeler Val-Barette No 8 ou écrire Curé Brodeur, Val-Barette, comté Labelle. 25-4-49

EMPLOI DEMANDE

Instituteur désire position pour l'année 1949-50, 9 ans expérience, excellentes références. Ecrire case 180, "Le Devoir". 25-4-49

Matériaux de construction

Toutre amiante liquide, produit de guerre réalisé à l'industrie, application facile sans gravité. Références: communautés religieuses, grandes compagnies canadiennes, gouvernements canadien et États-Unis. Estimation gratuite. CR. 2038.

TARIF

Annonces classifiées
"Le Devoir" — Belair 3361
430-434 Notre-Dame est

Commandes prises jusqu'à 10 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi, jusqu'à 4 h. le vendredi précédent.
1 cent le mot; 25 minimum comptant. Annonces facturées 15c le mot, minimum 40c.
Annonces semi-vedettes (caractères de différentes grosseurs ou indentations, etc.) Tarif spécial sur demande. Variant de 5c à 5c la ligne, mesure adéquate — 15 lignes au moins pour une col. — selon le nombre d'insertions.
Naisances, services, services annuels, mariages, grande messe, remerciements pour convalescence, etc. 2 cents le mot, minimum 50 cents. Finances, prochains mariages, 3 cents le mot, minimum \$1.00 l'insertion.

La réduction de l'impôt ne signifie pas des dépenses moindres à Ottawa

Le coût des services gouvernementaux devra désormais être défrayé sous forme d'impôts cachés, précise la Banque de Montréal dans sa revue mensuelle

Une appréciation du budget canadien de 1949 en fonction des théories cycliques de l'impôt occupe une grande place dans la dernière "Revue des affaires" de la Banque de Montréal, qui paraît aujourd'hui.

"Du point de vue de ses dispositions et des hypothèses économiques sur lesquelles elles paraissent reposer, dit la B de M., le nouveau budget contraste fortement avec celui d'il y a un an."

Le budget de 1948, fait-elle remarquer, consacrait un excédent considérable à réduire la dette et ne comportait à peu près pas d'allègement fiscal. C'était donc "un bel exemple de l'application de la théorie cyclique de l'impôt en face de l'inflation." Le présent budget ne prévoit qu'un excédent modeste pour l'exercice en cours et comporte des réductions d'impôt formant un total approximatif de \$369 millions pour tout un exercice. "Ces diminutions d'impôt," note la revue, "jointes à un déboursé de \$250 millions pour le remboursement de l'emprunt obligataire et aux versements rétroactifs de quelque \$214 millions aux producteurs de blé de l'Ouest, représentent un stimulant appréciable du pouvoir d'achat des consommateurs."

THEORIE ET PRATIQUE

"La question se pose évidemment de savoir si la situation, avec ses perspectives, s'est modifiée au point que le gouvernement ait le droit de renverser de la politique budgétaire."

Le seul fait de payer la question, souligne la B de M., fait ressortir une difficulté essentielle de la théorie qui veut que le gouvernement puisse se servir du budget comme d'un volant économique qui compenserait les variations dans les dépenses de consommation et les investissements.

"Sur le papier, la théorie est séduisante," ajoute la banque. "Mais en fait, elle ne l'est pas. Dans la pratique, aucun gouvernement a le pouvoir de prévoir les oscillations du cycle économique et, strictement détaché de toutes préoccupations politiques, de mesurer avec exactitude les grands changements de la politique fiscale, de façon à assurer plus de stabilité."

CONTREPOIDS POSSIBLE A LA DEFLATION

"Dans le cas présent," continue la revue, "il se peut que le bud-

get n'ait pas dépassé le but et soit resté précieux contrepois à des tendances déflationnistes plus prononcées qu'il n'en est encore apparu au pays, ou que ne semblent en avoir prévu les estimations officielles optimistes du revenu national pour 1949.

"S'il en était ainsi, le budget aurait réalisé le double objectif de gagner la faveur populaire et d'atteindre une fin économique désirable."

La satisfaction générale qu'a provoquée le public excédent d'impôt tendrait, fait remarquer la B de M., à mesurer le fait que le gouvernement ne prévoit pas une autre augmentation des dépenses. Que si le gros de l'augmentation avait pour cause les besoins supplémentaires de la défense, il était manifeste que les dépenses ordinaires de paix ne donnaient aucun signe de diminution.

"Comme la population active du Canada est d'environ 5,000,000 de personnes, il n'est pas étonnant que de celles-ci n'aient pas directement conscience, même par de légères réductions de leur revenu, du coût des services gouvernementaux que la collectivité exige."

Néanmoins, insiste la revue, il faut en défrayer le coût, et désormais le public, à un degré croissant, le fera sous forme d'impôts cachés.

Moyenne des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée	20	30	40	50	60
Perm. hier	90.8	101.9	102.1	100.1	100.1
Ferm. ant.	90.9	101.8	102.1	100.1	100.1
Il y a 1 sem.	90.3	102.0	102.0	100.1	100.1
Haut 1949	92.9	103.3	102.0	100.1	100.1
Bas 1949	90.1	101.9	100.1	100.1	100.1
Haut 1948	93.7	102.0	102.0	100.1	100.1
Bas 1948	87.7	99.8	98.0	100.1	100.1

x—Nouveau haut pour 1949.

CARTES PROFESSIONNELLES

ASSURANCE

Horace Lahreque et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous livrons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441, St-François-Xavier, Montréal
Tél. MAR

LE MONTREAL PERD 2 DES 3 JOUTES DE FIN DE SEMAINE

De nombreux coursiers pour les réunions locales

Les hommes à chevaux assurent M. Lucien Chartrand et le secrétaire Phelan qu'ils viendront à Blue Bonnets pour les trois meetings qui auront lieu à Montréal.

Le gérant général Lucien Chartrand de la piste Blue Bonnets est parti à destination de Lincoln Downs où il a rejoint le secrétaire des courses Jimmy Phelan rendu depuis quelques jours à la piste de Providence afin d'y accomplir un travail de missionnaire pour employer une expression chère aux turfmen. Avant son départ, Phelan annonça qu'il avait déjà reçu des applications pour des stalles d'une centaine de propriétaires et entraîneurs représentant un total de 454 chevaux pour la majorité des nouveaux venus. Plusieurs de ces coursiers participent actuellement au meeting de Lincoln Downs qui prendra fin le 4 mai et les intérêts transporteront immédiatement leurs chevaux à la piste du boulevard Decarie.

La pluie de la fin de semaine et la neige de mardi ont interrompu les ariveux actuellement en cours mais la clôture entourant les écuries et qui constituera une protection adéquate pour l'analyse de la salive sera parachevée sûrement vers la fin du mois de mai. Chartrand n'a aucune inquiétude à ce sujet.

La direction de Blue Bonnets est assurée d'une nombreuse affluence de chevaux pour son premier meeting qui commencera le 18 juin. Mais un autre problème se pose. C'est l'embaras du choix. Au cours de son voyage Chartrand et ses collaborateurs entendent prendre des renseignements sur les lieux mêmes afin d'accepter seulement les propriétaires et entraîneurs dont la réputation est intégrale. Quelques noms ont déjà été rayés sur la liste des applications du fait que leur passé n'avait rien de recommandable. Chartrand est d'avis que mieux vaut prévenir que guérir et seulement les propriétaires de bonne foi trouveront place pour leurs chevaux dans les écuries de Blue Bonnets.

LES JOCKEYS

Il ne suffit pas d'avoir de bons chevaux pour un meeting de cour-

Les Sénateurs prennent une éclatante revanche

Les joueurs de Georges Boucher ont infligé un blanchissage aux Marlboros de Toronto, samedi soir — Le club de la capitale fédérale mène par trois victoires contre deux

Toronto, 25. — Les joutes se suivent mais ne se ressemblent pas car dans la série finale pour le championnat senior de l'Est de Canada les résultats ont causé des surprises et la dernière s'est produite samedi soir, dans la Ville-Reine, alors que les joueurs de Georges Boucher, qui ont remporté le championnat de la Ligue Senior de Québec, ont triomphé des Marlboros de Toronto par le compte de 7 à 0 après avoir été blanchis la semaine dernière dans la capitale canadienne par un compte identique.

Les Sénateurs mènent actuellement par 3 à 2 dans cette série. La sixième joute sera disputée ce soir à Ottawa et si une septième partie est nécessaire elle aura lieu demain soir à Toronto.

Le gros canon des Sénateurs, samedi soir, fut Nils Tremblay, un athlète de Québec, qui a compté trois des sept buts de son club. L'ade Check a réussi deux buts, tandis que Dagenais et Smart ont déjoué le jeune Howie Harvey une fois chacun. Legs Fraser a joué une magistrale partie dans la forteresse des Sénateurs d'Ottawa. Le vainqueur de cette série remportée en finale de 4 de 7, pour la coupe Allan, le Regina qui a éliminé le Fort Frances, samedi soir.

Ottawa — Buts: Fraser; défenses: Copp, Trainor; centre: Tremblay; altes: Dartnell, Robinson; subs: Dagenais, Hellyer, Check, Smart, Greene, Irvine, Stahan.

Toronto — Buts: Harvey; défenses: Davidson, Robertson; centre: Johnson; altes: Hannigan, Buchanan; subs: McCormack, Blair, McLeish, Armstrong, Mair, Bolton, Hollett, Barilko.

Arbitres: Hap Shoultice, Ottawa; Bill Morrison, Oshawa.

Première période
Aucun point.
Punitions: Dartnell, Davidson 2, Trainor.

Deuxième période
1—Ottawa: Check (Hellyer, Copp) 9:25
2—Ottawa: Tremblay (Dartnell, Robinson) 12:53
3—Ottawa: Tremblay (Robinson) 18:13
Punition: Johnson.

Troisième période
4—Ottawa: Tremblay (Dartnell, Copp) 6:55
5—Ottawa: Check (Hellyer) 8:56
6—Ottawa: Smart (Smith, Greene) 14:51
7—Ottawa: Dagenais (Hellyer) 17:51
Punition: Armstrong.

Dans l'Espace d'un siècle

... Les Temps et les Coutumes Changent, mais les gens de bon goût demandent toujours la même bonne qualité

G & W Old Rye

Canadian Whisky

Gooderham & Worts Limited
LA PLUS ANCIENNE DISTILLERIE AU CANADA FONDÉE EN 1832

LE TOURNOI DES GOLDEN GLOVES

LES SEMI-FINALES AURONT LIEU CE SOIR ET DEMAIN AU MANEGE MILITAIRE DES FUSILIERS MONT-ROYAL. LES FINALES AU FORUM, VENDREDI.

Le tournoi des Golden Gloves se terminera cette semaine. Les semi-finales seront présentées ce soir et demain au manège militaire des Fusiliers Mont-Royal. Toutes les scènes éliminatoires ont remporté jusqu'ici un très vif succès. Des assistances records sont attendues ce soir et demain. Les grandes finales, qui promettent de fournir de l'action en quantité, auront lieu au Forum vendredi prochain.

Le tournoi des Golden Gloves qui permet souvent à plus d'un brillant jeune pugiliste de se tailler une fructueuse carrière dans le pugilat suscite cette année un intérêt sans précédent. Le tournoi est sous les auspices de la Paletre Nationale.

Quatorze matches sont à l'affiche ce soir dans les différentes catégories. Dennis Jacques des Gren. Guards fait face à Roger Di Tullio du Square A.C., chez les 112 livres classe ouverte. Ces deux jeunes boxeurs ont prouvé jusqu'ici qu'ils étaient très habiles et on prévoit un match enlevé au possible.

René Trudeau du Square A.C. fera face à Eugène Mainville chez les 126 livres, classe ouverte, dans un autre combat qui promet de fournir de l'action en quantité. Dans la catégorie des 175 livres le match mettant aux prises Bernard Gauvreau du Univ. Settlement et Marcel Robert du Square A.C. ne manquera pas de fournir de l'action en quantité.

LES PARTIES DE SAMEDI DERNIER

LIGUE INTERNATIONALE

Rochester. 000102040—7 11 0
Jersey City. 230000010—6 11 0
Yuhans, Poholsky 6 et Bucha; Smith, Callan 8, Uber 9 et Westrum.

Montréal. 101103100—7 12 3
Baltimore. 000010400—5 4 1
Bankhead, Lare 7 et Lembo; James, Payne 7, Podgajny 9, Wittig 9 et Mancuso.

LIGUE AMERICAINE

New-York. 000620000—8 14 1
Boston. 01151003X—11 13 1
Sandford, Hiller 4 et Silveira, Berra 5, Sobbs, Ferris 4, Kinder 6 et Tebbetts.

St-Louis. 002201000—5 11 1
Chicago. 11001450X—12 16 1
Kennedy, Shore 6, Savage 6, Medlinger 7, Malloy 7 et Moss; Gettel, Pierce 6 et Tipton, Wheeler 7.

Philadelphia 002102513—14 20 0
Washington. 000000011—1 6 0
Fowler, Harris 7 et Rosar; Scarborough, Klienman 8 et Evans. Detroit. 0120000101—5 14 2
Cleveland. 020100100—4 12 2
Newhouse et Robinson, Swift 8, Wynn, Zoldak 8 et Hegan.

LIGUE NATIONALE

Boston. 000020001—3 10 3
New-York. 00025310X—11 16 1
Spahn, Barrett 5, Elliott 6, Hall 7, Shoun 8 et Masi; Kennedy et Livingston.

Brooklyn. 230201000—8 11 3
Philadelphia 202200000—6 13 2
Barney, Palica 3 et Campanella; Roberts, Donnelly 4, Trinkle 5, Konstanty 7, Rowe 9 et Lopata. Chicago. 000003800—11 13 2
St-Louis. 000005011—7 9 1
Adkin, Kusch 6, Chipman 7 et Scheffing; Munge, Wilks 7, Gauder 7, Staley 7, Boyer 8 et Garagiola, Baker 8.

LIGUE DE LA COTE DU PACIFIQUE

Oakland. 100120012—7 9 1
Los Angeles 02430410X—14 17 0
Jones, Simon 2, Wilkie 3, Conant 5 et Padgett, Anthony et Malone, Burbrink 8.
Hollywood. 111000111—6 9 0
St. Francisco 000103000—4 9 4
Shallock, Andromidas 6, Nothe 7, Woods 8 et Sandlock; Perez, Brewer 8 et Jarvis.
San Diego. 001000002—3 6 0
Sacramento. 002010001—4 6 1
Adams et Ritchey; Hocombe et Plumbo.
Portland. 102030300—9 9 1
Seattle. 000000000—0 7 6
Dibiast et Fernandez, Gladd 8, Ardizola, Oppiger 5 et S. White.

LE CLASSEMENT DES EQUIPES

Ligue Internationale:

G	P	P.C.
Jersey City	3	1
Newark	2	1
Toronto	2	1
Montréal	2	2
Syracuse	2	2
Rochester	2	2
Buffalo	1	3
Baltimore	1	3

Ligue Nationale:

G	P	P.C.
Brooklyn	4	1
Cincinnati	3	2
New-York	3	2
Boston	3	3
Pittsburgh	3	3
Chicago	3	3
St-Louis	2	3
Philadelphia	2	3

Ligue Américaine:

G	P	P.C.
New-York	5	1
Philadelphia	5	2
Chicago	5	2
Cleveland	3	2
Detroit	3	2
Boston	2	4
St-Louis	1	6
Washington	1	6

Les Royaux défait par le Newark après avoir eu raison du club Baltimore

Les joueurs de Clay Hopper ont été vaincus hier par 3 à 1 et 6 à 5 après avoir gagné samedi contre les Orioles par 7 à 5 — Les Montréalais sont en troisième position

Newark, 25. — Les Royaux de Montréal, champions de l'an dernier dans les séries de la Ligue Internationale et dans la petite série mondiale, a subi deux revers hier après-midi alors qu'ils faisaient leur première apparition en cette ville cette saison. Les amateurs de baseball ont semblé porter peu d'intérêt au programme double d'hier puisque moins de 5,000 personnes ont pris place dans les estrades du local et pourtant, les joueurs locaux ont pu gagner les deux joutes, la première par le compte de 3 à 1 et la seconde par 6 à 5, en sept manches et les Ours sont maintenant en deuxième position, sur un pied d'égalité avec les Leafs de Toronto pendant que le Montréal doit se contenter de la quatrième place.

Dans la deuxième partie fut un véritable duel de lanceurs entre Lown, des Royaux, et Woop, des Ours. Le Montréal mena jusqu'à la septième manche mais à cette reprise les joueurs du Newark complèrent deux points pour prendre la devance et ils complèrent de nouveau dans la huitième pour rendre leur victoire plus certaine.

Austin fut le gros canon des vainqueurs en obtenant deux coups sûrs dont un circuit tandis que Lembo, des Royaux, frappa deux fois en lieu sûr.

Dans la troisième partie les Royaux prirent encore le devant mais à la septième manche les locaux annulèrent l'avantage des visiteurs en comptant trois points pour s'assurer la palme à leur dernière apparition au bâton.

Ehlers frappa un coup de circuit sans cette partie et aida la cause de son club et pour le Montréal, Schmees fut le plus puissant au bâton en obtenant deux coups sûrs, dont un trois buts.

Le gérant Clay Hopper eut recours aux services de trois lanceurs car King débuta puis fut remplacé par Laga à la troisième manche et Lare fit face au dernier frappeur du Newark, Laga fut le lanceur perdant tandis que Lamanna, qui termina la partie pour le club local recut le crédit de la victoire.

AB P C S R A
Jethroe, cc. 3 0 0 2 0
Morgan, 3b. 2 0 0 0 0
Ripken, vg. 3 0 0 2 0
Gronfiddo, cg. 0 0 0 0 0
Fondy, 1b. 4 0 0 6 1
Wahl, 2b. 2 1 0 1 2
Schmees, cd. 4 0 1 2 0
Lembo, r. 4 0 2 2 7
Bridges, ac. 3 0 0 3 2
Lown, 3b. 3 0 0 1 2
X Banhead 1 0 0 0 0

Totaux 29 1 4 24 9
X-Frappa pour Lown à la 9e.
NEWARK AB P C S R A
Austin, cc. 3 1 2 2 5
Marquez, ac. 4 0 0 2 0
Schultz, cg. 3 0 1 2 0
Workman, cd. 2 1 0 0 1
Heslet, 1b. 1 1 1 1 6
Heslet, 1b. 3 0 0 3 1
Sepkowski, 2b. 2 0 0 1 4
Eilers, 3b. 3 0 0 0 3
Woop, 1. 3 0 0 1 4

Totaux 24 3 4 27 18
Montréal. 000100000—1
Newark. 00000021X—3
Sommaire. — Points produits par Lembo, Mole, Austin, Tipton, Mole, Kreis, Austin, Berra, volé; Mole, Doubles-Jeux: Wahl à Fondy, Ehlers à Sepkowski à Mole. Laissés sur les buts: Montréal 8, Newark 2. Buts sur balles de Woop 7, Lown 5. Retirés au bâton par Woop 3, Lown 7. Lanceur gagnant: Woop. Lanceur perdant: Lown. Arbitres: Gallin, Donnelly et A. Austin. Temps 2:22. Assistance: 3,500.

DEUXIEME PARTIE

MONTREAL ab p c s r a
Jethroe, cc. 4 0 0 1 0
Wahl, 2b. 2 1 0 2 2
Gronfiddo, cg. 4 0 0 3 0
Schmees, cd. 3 2 2 0 0
Morgan, 3b. 3 0 1 3 4
Atwell, r. 3 1 1 0 0
Fondy, 1b. 2 1 1 8 2
Bridges, ac. 3 0 1 1 2
King, 1. 1 0 0 1 1
Laga, 1. 2 0 0 1 1
Lare, 1. 0 0 0 0 0

Totaux 27 5 6 20 12 1
NEWARK ab p c s r a
Austin, cc. 3 1 0 1 0
Marquez, cc. 3 1 0 2 0
Schultz, cg. 4 1 2 0 0
Workman, cd. 3 0 2 2 0
Mole, 1b. 3 0 0 7 0
Little, r. 3 0 0 8 1
Sepkowski, 2b. 3 0 0 0 3
Ehlers, 3b. 2 1 1 1 0
Toolson, 1. 0 0 0 0 1
Teft, 1. 1 1 0 0 0
ZCulberson 1 0 0 0 0
Lamanna, 1. 1 0 0 0 0

Totaux 27 6 6 21 5 3
z-Frappa pour Toolson à la 3e manche.
z-Frappa pour Teft à la 5e manche.
Montréal. 002 100 0—5
Newark. 003 000 3—6
Sommaire. — Points produits par Atwell, Bridges, Schmees, Ehlers, Marquez, Bridges, Workman. Trois-butts: Schmees, Riggs, Circuit: Ehlers. Buts volés: Fondy 2, Schmees, Atwell. Laissés sur les buts: Montréal 4; Newark 4. Buts sur balles de Toolson 2; Teft 1; Laga 3. Retirés au bâton par Toolson 2; Teft 2; Lamanna 2. Coups sûrs, sur balles de Toolson, 4 en 3 manches; King, 4 en 2 23 manches; Teft, 2 en 2 manches; Lamanna, 0 en 2 manches; Laga, 1 en 4 manches; Lare, 1 en 0 manche (lancé à un frappeur). Lanceur gagnant: Lamanna. Lanceur perdant: Laga. Arbitres: Donnelly, Austin et Gallin. Temps: 1 h. 45. Assistance: 4,723.

Ligue Internationale:
Royal 7, Baltimore 5
Rochester 7, Jersey City 6
Toronto à Newark (pluie)
Buffalo à Syracuse (pluie)

Ligue Nationale:
New-York 11, Boston 3
Brooklyn 8, Philadelphia 6
Chicago 11, St-Louis 5
Cincinnati à Pittsburgh (pluie)

Ligue Américaine:
Boston à New-York 8
Detroit 5, Cleveland 4
Chicago 12, St-Louis 5
Philadelphia 14, Washington 1

AUJOURD'HUI
Ligue Internationale:
Royal à Newark
Toronto à Baltimore
Buffalo à Jersey City
Rochester à Syracuse

Ligue Nationale:
Boston à Brooklyn
New-York à Philadelphia
Chicago à Pittsburgh
Cincinnati à St-Louis

Ligue Américaine:
Detroit à Chicago
Philadelphia à New-York
Washington à Boston

LES HONNEURS SONT PARTAGES

LES LEAFS DE TORONTO ONT EU RAISON DES ORIOLES DANS LA PREMIERE JOUTE D'HIER MAIS ILS ONT PERDU LA SECONDE PAR 9 A 5 — DANS L'INTERNATIONALE

Baltimore, 25. — Les Orioles de Baltimore et les Leafs de Toronto ont joué en programme double hier après-midi, en cette ville, et ces deux équipes de la Ligue Internationale ont divisé car dans la première partie les Leafs ont vaincu les Orioles de la Ville-Reine, pilotes par Del Bissonnette, ont été vainqueurs par le compte de 8 à 5 mais dans la deuxième partie les Orioles de Al Thomas ont pris leur revanche en l'emportant par 9 à 5, en sept manches. C'était la première victoire du club Baltimore cette saison.

PREMIERE PARTIE

ab	p	c	s	r	a
Welker, cd.	5	0	0	2	0
Wolaj, cg.	5	3	3	0	0
Goliath, 3b.	4	1	1	0	3
Sanicki, 1b.	5	3	3	4	0
Glynn, 1b.	5	1	1	14	0
Roberge, 2b.	4	0	1	2	6
Garbowsky, ac.	5	0	1	2	4
Heyman, r.	2	0	1	2	0
Wright, 1.	4	0	0	2	0

Totaux 39 8 11 27 15 1
BALTIMORE ab p c s r a
Clary, 2b. 4 0 1 1 0
Eldred, cc. 5 0 0 2 0
Frazier, cd. 4 0 2 1 0
McQuillen, cg. 5 0 1 3 0
Richmond, 3b. 5 2 2 2 2
Binks, 1b. 4 1 3 12 0
Repass, ac. 4 1 2 0 4
Mancuso, r. 3 1 0 6 2
Widmar, 1. 1 0 0 0 0
Wittig, 1. 0 0 0 0 1
zSaucier 1 0 0 0 0
Taylor, 1. 0 0 0 0 0
zChicko 1 0 0 0 0
Payne, 1. 0 0 0 0 1

Totaux 37 5 11 27 11 2
z-Frappa pour Wittig à la 6e manche.
z-Frappa pour Taylor à la 8e manche.

Toronto. 301 031 000—8
Baltimore. 001 300 100—5
Sommaire. — Points produits par Glynn 2, Roberts 2, Garbowsky, Binks, Repass 2, Clary, Goliath 2, Heyman, Deux-butts: Binks, Repass, Glynn, Sanicki. Trois-butts: Sanicki, Wolaj, Goliath. But volé: Clary. Doubles-Jeux: Garbowsky à Roberge à Glynn 2. Laissés sur les buts: Toronto 8; Baltimore 9. Buts sur balles de Widmar 2; Wittig 1; Taylor 3. Coups sûrs sur balles de Wittig, 3 en 1 2 3 manche; Taylor, 0 en 2 manches; Payne, 0 en 1 manche. Frappé par le lanceur, par Taylor (Heyman). Buts passés: Heyman. Lanceur perdant: Widmar. Arbitres: Toff, Tatler et O'Connor. Temps: 2:05.

DEUXIEME PARTIE

Toronto ab p c s r a
Welker, cd. 4 0 0 0 0
Wolaj, cg. 4 1 1 1 0
Goliath, 3b. 4 0 2 0 0
Sanicki, 1b. 3 0 0 2 0
Glynn, 1b. 2 2 0 6 2
Roberge, 2b. 2 1 1 1 3
Garbowsky, ac. 3 0 0 3 2
Heyman, r. 3 1 1 3 2
Strincevich, 1. 1 0 1 1 2
X-Barnhart 1 0 0 0 0
Posselt, 1. 0 0 0 0 0

Totaux 27 5 6 18 11 3
X-Frappa pour Strincevich à la 6e manche.
BALTIMORE ab p c s r a
Clary, 2b. 3 1 0 1 3
Elder, cc. 2 2 1 0 0
Frazier, cd. 3 1 0 1 0
Glynn, 1b. 2 2 1 1 0
Richmond, 3b. 4 1 2 2 2
Binks, 1b. 4 1 2 11 1
Repass, ac. 3 0 2 2 2
Mancuso, r. 3 0 1 3 0
Pudd, 1. 1 0 0 0 0
Podgajny, 1. 0 0 0 0 0
zSaucier 1 0 0 0 0
Widmar, 1. 0 0 0 0 1
Woyt, cg. 1 0 0 0 0

Totaux 27 9 21 8 2
z-Frappa pour Podgajny à la 4e TORONTO. 032 090 0—5
BALTIMORE. 401 013 X—9

Points produits par Richmond 3, Repass 3, Heyman 3, Roberge, Bings, Woyt. Deux-butts: Roberge. Trois-butts: Binks, Circuit: Heyman. But volé: Wolaj, Doubles-Jeux: Podgajny à Repass à Binks; Repass à Clary à Binks. Laissés sur les buts, Toronto 5; Baltimore 6. Buts sur balles de Strincevich 3; Rudick 3; Podgajny 1; Posselt 3. Retirés au bâton, par Strincevich 4; Widmar 3. Lanceur gagnant: Widmar. Lanceur perdant: Strincevich. Arbitres: Tatler, O'Connor et Toff. Temps: 2h. 30. Assistance: 4,018.

DANS LE MONDE DU BASEBALL

HIER

Ligue Internationale:
Newark 3, 6, Royal 1, 5
Jersey City 5, 5, Buffalo 4, 3
Rochester 7, 3, Syracuse 4, 4
Toronto 8, 5, Baltimore 5, 9

Ligue Nationale:
Philadelphia 7, 5, Brooklyn 4, 6
Cincinnati 3, 1, Pittsburgh 2, 3
New-York 6, Boston 2
St-Louis 5, Chicago 4

Ligue Américaine:
New-York 9, Boston 4
Chicago 2, 4, St-Louis 1, 0
Philadelphia 8, Washington 3
Detroit à Cleveland (pluie)

SAMEDI

Ligue Internationale:
Royal 7, Baltimore 5
Rochester 7, Jersey City 6
Toronto à Newark (pluie)
Buffalo à Syracuse (pluie)

Ligue Nationale:
New-York 11, Boston 3
Brooklyn 8, Philadelphia 6
Chicago 11, St-Louis 5
Cincinnati à Pittsburgh (pluie)

Ligue Américaine:
Boston à New-York 8
Detroit 5, Cleveland 4
Chicago 12, St-Louis 5
Philadelphia 14, Washington 1

AUJOURD'HUI

Ligue Internationale:
Royal à Newark
Toronto à Baltimore
Buffalo à Jersey City
Rochester à Syracuse

Ligue Nationale:
Boston à Brooklyn
New-York à Philadelphia
Chicago à Pittsburgh
Cincinnati à St-Louis

Ligue Américaine:
Detroit à Chicago
Philadelphia à New-York
Washington à Boston

Dans les Ligues majeures

Les Dodgers mènent dans la Nationale tandis que les Yankees occupent la première place dans la ligue Américaine de baseball

LIGUE NATIONALE

Les Dodgers de Brooklyn et les Phillies ont divisé au cours d'un programme double hier après-midi, à Philadelphie. Dans la joute initiale les hommes de Burt Shotton ont été défaits par le compte de 7 à 4 alors que le vétéran Ken Heintzmann a pu enregistrer sa 2e victoire de la saison aux dépens des Bums de Flatbush en espérant 9 coups sûrs pendant que les vainqueurs obtenaient onze coups sûrs contre Hatten et Erskine. Les Phillies mettaient alors fin à une série de quatre échecs consécutifs.

Dans la 2e partie, les salariés de Branch Rickey purent racheter leur échec en l'emportant sur le Philadelphie par 6 à 5 alors que Jack Banta, ancien lanceur du Montréal, gînt à la rescousse à la 7e manche pour tenir les Phillies en échec, mais le crédit de la victoire est allé à Branch, qui avait débuté au monticule pour le Brooklyn.

A St-Louis, les Cardinals ont eu raison des Cubs de Chicago par le compte de 5 à 4 grâce à un long coup de Joe Garagiola au fond du champ qui a permis à Enos Slaughter de compléter le point décisif à la 9e manche.

Les Giants de Léo Durocher ont eu facilement raison des Braves de Boston grâce au coup de circuit obtenu par Bob Thompson à la 1ère manche alors qu'il avait deux coureurs sur les buts. Les New-Yorks complèrent trois autres points à la 2e manche mais ils furent obtenus à la suite d'un but sur balles, un coup chancieux de Kerr, un mauvais lancer et une erreur.

Les Pirates de Pittsburgh et les Reds de Cincinnati ont divisé hier à Pittsburgh alors que les locaux gagnèrent la joute finale par 3 à 1 après avoir été défaits dans la première partie par 3 à 2 dans un beau duel de dix manches.

1ère partie:
Brooklyn. 201001000—4 9 1
Philadelphie. 0102101X—7 11 1
Hatten, Erskine et Edwards; Heintzmann et Lopata.

2ème joute:
Brooklyn. 200112000—6 11 1
Philadelphie. 001100300—5 9 1
Branch, Banta et Campanella; Simmons, Konstanty, Trinkle et Silvestri, Lopata.

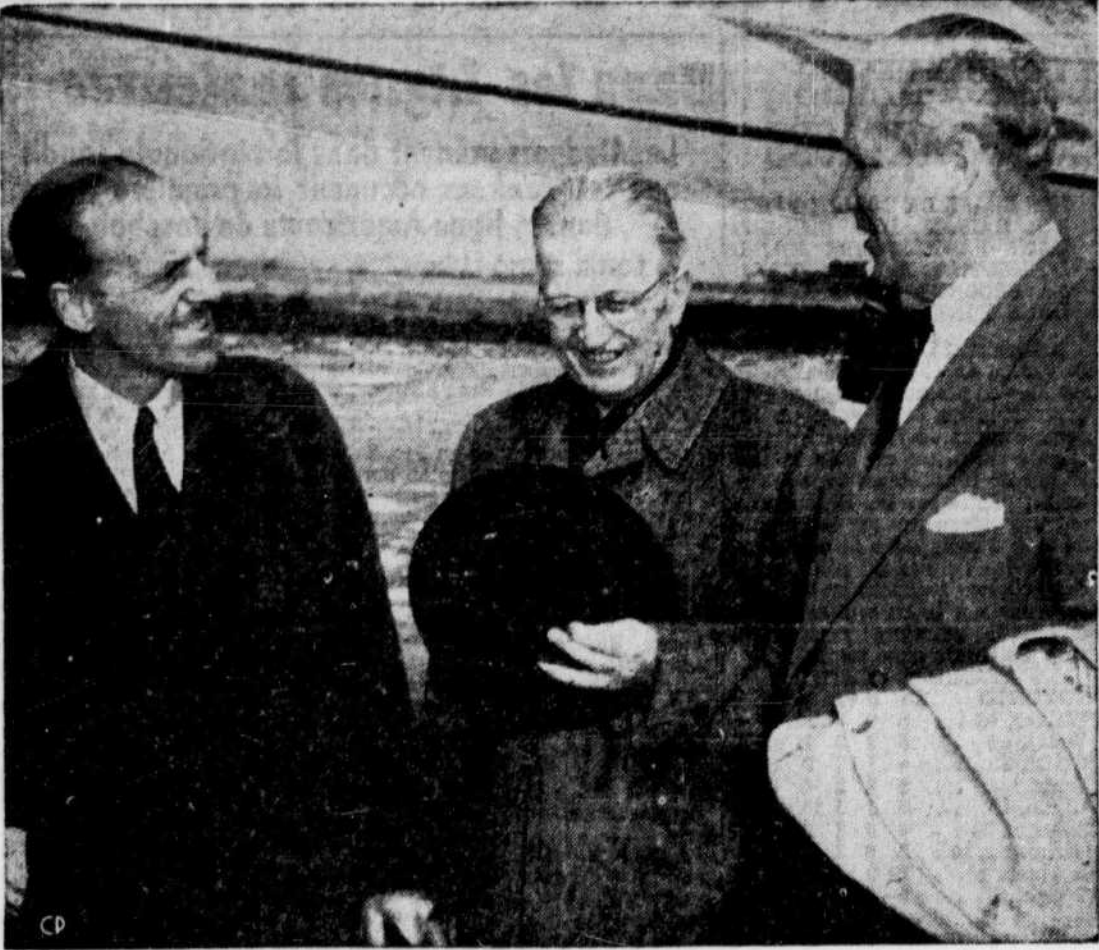
Chicago. 100002100—4 9 2
St-Louis. 101020001—5 12 1
Sloat, Hacker, Hammer et Scheffing; Hearn, Wilks et Rice, Garagiola.

Boston. 000101000—2 7 1
New-York. 33000000X—6 8 0
Bickford, Hogue et Salkeld; Jones et Livingston.

1ère partie:
Cincinnati. 100000101—3 9 0
Pittsburgh. 000001100—2 6 0
Wehmeier, Gumbert et H. Howell; Riddle, Casey et Fitzgerald.

2ème partie:
Cincinnati. 000001000—1 6 1
Pittsburgh. 00200101X—3 6 0
Lively, M. Howell, Peterson, Cress et Mueller, H. Howell; Chambers et McCullough.

BIENVENU A TERRE-NEUVE



A son arrivée à Terre-Neuve, le chef de l'opposition aux Communes, M. George Drew, fut accueilli par les dirigeants du parti progressiste-conservateur de cette province. M. A. B. Butt, organisateur provincial, et Harry G. R. Mews, leader provincial, sont venus accueillir M. Drew à l'aéroport. (Photo C.P.)

Loup tué par une automobile

Saint-Hyacinthe, 25 (D.N.C.) — Un autre loup vient d'être tué dans la région maskoutaine, non pas à Saint-Hyacinthe-sur-Richelieu, mais dans le voisinage d'Acton Vale, dans le comté de Bagot. Il ne tomba pas sous les balles d'un chasseur mais sous les roues d'une automobile, conduite par l'agent Gaston Harris, de la circulation provinciale, assigné à Saint-Hyacinthe pour la période du dégel. Il s'agit d'un jeune fauve, pesant environ 35 livres. Aveuglé sans doute par les phares de la voiture, l'animal se jeta littéralement sous les roues de l'auto, vers 1 heure 30 du matin. M. Harris se trouvait alors sur la route de Saint-Hyacinthe à Drummondville, dans la partie qui avoisine Acton Vale.

Cacaoyers menacés

Cinquante millions de cacaoyers sur la côte d'Or d'Afrique sont menacés d'une maladie causée par un virus qui met en danger, la production de cacao dans le monde.

Café The Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re}
MONTREAL

Sourds
LE PLUS PETIT APPAREIL
D'UNE SEULE PIÈCE SUR LE MARCHE
PARAVOX
(ne pèse que 46 onces)
INCASSABLE • ECONOMIQUE
MOULES INVISIBLES POUR
L'OREILLE
Le seul endroit où se procurer
PARAVOX à Montréal:
Gilbert JOBIN, Spécialiste
3610, rue DUCHESNE
Suite 11, près de Prince-Arthur O.
LA. 5975
DEMONSTRATION GRATUITE ET A
DOMICILE SI DESIREE.

En Chine
Le chemin de fer de la Chine du Nord établit le taux de passage pour les enfants suivant la hauteur. Moins de 2 1/2 pieds, rien; de 2 1/4 à 4 pieds 3 pouces, moitié prix; plus grands, plein prix.

Courrier du Saguenay

Chicoutimi, 25 (D.N.C.) — Les membres des comités du Club des Journalistes du Saguenay qui préparent la tenue de la Semaine du Civisme dans notre région se réunissent de nouveau hier soir, en assemblée plénière. C'était la dernière avant l'ouverture officielle de la dite semaine. Aussi a-t-on tenté de mettre au point jusqu'aux derniers détails de l'organisation. On y a pu constater que l'encouragement à l'initiative arrive de toutes parts et l'on escompte déjà un bon succès. On lance un dernier appel à toutes les bonnes volontés qui désirent apporter leur contribution à la tâche. Quiconque désire des renseignements supplémentaires à ce que les journaux ont déjà donné n'a qu'à s'adresser aux secrétaires généraux (Hôtel des postes, case 6, Arvida, ou au numéro 301, par téléphone) et l'on se fera un plaisir de répondre à son attente.

Un autre accident de la circulation se produisit hier samedi soir mais passablement en dehors du territoire du Collège, où le gros de la foule se dirigeait. Il s'agit d'un monsieur Alfred Gagnon qui s'est fait heurter par une camionnette dans l'avenue Montcalm. On le transporta rapidement à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier où un examen radiographique révéla deux fractures ordinaires, une à la jambe gauche et la seconde au bras droit. Rien de grave, cependant; l'état du patient est normal pour les circonstances.

Il est entendu que la ville de Roberval aura sous peu son poste de radio. On pense pouvoir l'inaugurer au début de juin de cette année. Il opérera sur une longueur d'ondes de 1,340 kilocycles, à 250 watts.

Le matériel à utiliser est à peu près tout rendu sur les lieux et on a commencé l'installation à l'échelle supérieure de l'hôtelier qui on dénomme Maison Blanche. Les expériences vont bon train et laissent augurer un excellent rendement. Ce poste émetteur est jusqu'ici reconnu aux lettres CKL; mais on est en instance de les faire changer en CKRL, qui rappellerait mieux l'endroit où il opérera.

Les cérémonies d'ouverture, cet après-midi, comprennent un discours de bienvenue du président A. D. Mackenzie, du premier ministre Kennedy, de l'ancien pre-

mier ministre Drew et du maire McCallum. Les femmes progressistes-conservatrices tiendront aussi des assemblées générales demain et dans la soirée les candidats s'adresseront à l'auditoire pendant 15 minutes chacun.

Le lendemain, mercredi, le vote sera pris dans l'après-midi. Immédiatement après le nouveau chef prendra la parole. Le premier ministre Kennedy a déclaré qu'il espère asseoir son successeur comme premier ministre le jour suivant.

M. Kennedy a consenti l'autorisation d'accepter la succession de M. Drew comme premier ministre pour une période temporaire. M. Drew est devenu leader national du parti. M. Kennedy avait dit qu'il ne serait pas candidat à la succession.

Les candidats ont fait installer les bureaux du scrutin sur le plancher de la convention, à l'hôtel Royal York. On y voit aussi des banderoles blanches et bleues; des drapeaux et des photographies de grande taille. Les délégués et les substituts s'enregistrent nombreux aujourd'hui et reçoivent leurs lettres de créance, les insignes qui les identifieront, les boutons et les rubans.

Les cérémonies d'ouverture, cet après-midi, comprennent un discours de bienvenue du président A. D. Mackenzie, du premier ministre Kennedy, de l'ancien pre-

mier ministre Drew et du maire McCallum. Les femmes progressistes-conservatrices tiendront aussi des assemblées générales demain et dans la soirée les candidats s'adresseront à l'auditoire pendant 15 minutes chacun.

Le lendemain, mercredi, le vote sera pris dans l'après-midi. Immédiatement après le nouveau chef prendra la parole. Le premier ministre Kennedy a déclaré qu'il espère asseoir son successeur comme premier ministre le jour suivant.

Deux spécialistes de la greffe cornéenne arrivent à Montréal

Montréal reçoit présentement deux grands spécialistes de France, les docteurs Louis Paufigue et Gabriel-Pierre Sourdis, respectivement de Lyon et de Nantes. Ils s'agit de deux spécialistes de la greffe cornéenne venus en notre ville à l'invitation de l'hôpital Sainte-Justine. Cette invitation leur avait été transmise par le Dr Jean Audet-Lapointe, attaché à cet hôpital montréalais lors d'un voyage qu'il fit à Nantes, l'année dernière. On sait que le Dr Jean Audet-Lapointe est le seul médecin canadien à pratiquer cette délicate opération qu'est la kératoplastie.

Les docteurs Paufigue et Sourdis, après un séjour à New-York où le Dr Audet-Lapointe était allé les rencontrer, sont arrivés à Montréal hier après-midi. Mardi matin, à 9 h., il y aura séance opératoire à Sainte-Justine, et les deux spécialistes seront invités à démontrer leurs techniques. Lors de sa visite à Nantes, notre médecin montréalais avait été invité à faire de même. A midi, il y aura déjeuner-buffet, alors que les deux visiteurs seront reçus par l'administration de l'hôpital Sainte-Justine, sous les auspices de la fondation L.-de-G.-Beaubien.

La convention conservatrice débute aujourd'hui à Toronto

Cinq candidats briguent les suffrages à la direction du parti, poste laissé vacant par M. George Drew devenu leader national

Toronto, 25 (C.P.) — C'est aujourd'hui le dernier jour pour les nominations à la candidature à la direction du parti provincial progressiste-conservateur, en Ontario. A date, cinq candidats ont annoncé leur intention de briguer les suffrages.

Une convention de trois jours, pour choisir un successeur à M. George Drew, ancien leader du parti, a commencé aujourd'hui et se terminera mercredi après-midi lorsque les 1,682 délégués auront choisi leur nouveau chef.

Les candidats ont fait installer les bureaux du scrutin sur le plancher de la convention, à l'hôtel Royal York. On y voit aussi des banderoles blanches et bleues; des drapeaux et des photographies de grande taille. Les délégués et les substituts s'enregistrent nombreux aujourd'hui et reçoivent leurs lettres de créance, les insignes qui les identifieront, les boutons et les rubans.

Les cérémonies d'ouverture, cet après-midi, comprennent un discours de bienvenue du président A. D. Mackenzie, du premier ministre Kennedy, de l'ancien pre-

mier ministre Drew et du maire McCallum. Les femmes progressistes-conservatrices tiendront aussi des assemblées générales demain et dans la soirée les candidats s'adresseront à l'auditoire pendant 15 minutes chacun.

Le lendemain, mercredi, le vote sera pris dans l'après-midi. Immédiatement après le nouveau chef prendra la parole. Le premier ministre Kennedy a déclaré qu'il espère asseoir son successeur comme premier ministre le jour suivant.

M. Kennedy a consenti l'autorisation d'accepter la succession de M. Drew comme premier ministre pour une période temporaire. M. Drew est devenu leader national du parti. M. Kennedy avait dit qu'il ne serait pas candidat à la succession.

Les candidats ont fait installer les bureaux du scrutin sur le plancher de la convention, à l'hôtel Royal York. On y voit aussi des banderoles blanches et bleues; des drapeaux et des photographies de grande taille. Les délégués et les substituts s'enregistrent nombreux aujourd'hui et reçoivent leurs lettres de créance, les insignes qui les identifieront, les boutons et les rubans.

Les cérémonies d'ouverture, cet après-midi, comprennent un discours de bienvenue du président A. D. Mackenzie, du premier ministre Kennedy, de l'ancien pre-

mier ministre Drew et du maire McCallum. Les femmes progressistes-conservatrices tiendront aussi des assemblées générales demain et dans la soirée les candidats s'adresseront à l'auditoire pendant 15 minutes chacun.

Près de dix mille livres d'aliments ont été confisqués

Rien de plus légitime que d'envisager la médecine préventive sous l'angle de l'hygiène et de la salubrité publiques. C'est ce que les Unités sanitaires du ministère provincial de la Santé s'efforcent de faire, en mettant à profit une judicieuse réglementation dont la surveillance des denrées alimentaires et spécialement des produits laitiers n'est pas la moindre. Ainsi, au cours de février dernier, près de dix mille livres d'aliments impropres à la consommation ont été confisqués par les inspecteurs sanitaires du ministère.

D'après le rapport mensuel des Unités sanitaires, voici le nombre d'inspection effectuées durant cette période dans les établissements qui font la manutention des denrées alimentaires: 281 dans des boulangeries, 1,765 dans des épiceries, 750 dans des restaurants, 2,139 dans des boucheries et 187 dans des marchés publics.

La surveillance des produits laitiers a nécessité la visite de 18 beurriers et fromageries, 339 laiteries publiques, 273 usines de pasteurisation et 629 vacheries et laiteries du producteur.

Répetons-le: Être bon voisin, c'est être bon citoyen. C'est protéger la santé de ses voisins comme la sienne propre. Vous devez prévenir toute contamination. Colaborez donc à la surveillance de la salubrité publique.

Montréal reçoit présentement deux grands spécialistes de France, les docteurs Louis Paufigue et Gabriel-Pierre Sourdis, respectivement de Lyon et de Nantes. Ils s'agit de deux spécialistes de la greffe cornéenne venus en notre ville à l'invitation de l'hôpital Sainte-Justine. Cette invitation leur avait été transmise par le Dr Jean Audet-Lapointe, attaché à cet hôpital montréalais lors d'un voyage qu'il fit à Nantes, l'année dernière. On sait que le Dr Jean Audet-Lapointe est le seul médecin canadien à pratiquer cette délicate opération qu'est la kératoplastie.

Les docteurs Paufigue et Sourdis, après un séjour à New-York où le Dr Audet-Lapointe était allé les rencontrer, sont arrivés à Montréal hier après-midi. Mardi matin, à 9 h., il y aura séance opératoire à Sainte-Justine, et les deux spécialistes seront invités à démontrer leurs techniques. Lors de sa visite à Nantes, notre médecin montréalais avait été invité à faire de même. A midi, il y aura déjeuner-buffet, alors que les deux visiteurs seront reçus par l'administration de l'hôpital Sainte-Justine, sous les auspices de la fondation L.-de-G.-Beaubien.

Une convention de trois jours, pour choisir un successeur à M. George Drew, ancien leader du parti, a commencé aujourd'hui et se terminera mercredi après-midi lorsque les 1,682 délégués auront choisi leur nouveau chef.

Les candidats ont fait installer les bureaux du scrutin sur le plancher de la convention, à l'hôtel Royal York. On y voit aussi des banderoles blanches et bleues; des drapeaux et des photographies de grande taille. Les délégués et les substituts s'enregistrent nombreux aujourd'hui et reçoivent leurs lettres de créance, les insignes qui les identifieront, les boutons et les rubans.

Les cérémonies d'ouverture, cet après-midi, comprennent un discours de bienvenue du président A. D. Mackenzie, du premier ministre Kennedy, de l'ancien pre-

mier ministre Drew et du maire McCallum. Les femmes progressistes-conservatrices tiendront aussi des assemblées générales demain et dans la soirée les candidats s'adresseront à l'auditoire pendant 15 minutes chacun.

Le lendemain, mercredi, le vote sera pris dans l'après-midi. Immédiatement après le nouveau chef prendra la parole. Le premier ministre Kennedy a déclaré qu'il espère asseoir son successeur comme premier ministre le jour suivant.

M. Kennedy a consenti l'autorisation d'accepter la succession de M. Drew comme premier ministre pour une période temporaire. M. Drew est devenu leader national du parti. M. Kennedy avait dit qu'il ne serait pas candidat à la succession.

Les candidats ont fait installer les bureaux du scrutin sur le plancher de la convention, à l'hôtel Royal York. On y voit aussi des banderoles blanches et bleues; des drapeaux et des photographies de grande taille. Les délégués et les substituts s'enregistrent nombreux aujourd'hui et reçoivent leurs lettres de créance, les insignes qui les identifieront, les boutons et les rubans.

Les cérémonies d'ouverture, cet après-midi, comprennent un discours de bienvenue du président A. D. Mackenzie, du premier ministre Kennedy, de l'ancien pre-

mier ministre Drew et du maire McCallum. Les femmes progressistes-conservatrices tiendront aussi des assemblées générales demain et dans la soirée les candidats s'adresseront à l'auditoire pendant 15 minutes chacun.

Le lendemain, mercredi, le vote sera pris dans l'après-midi. Immédiatement après le nouveau chef prendra la parole. Le premier ministre Kennedy a déclaré qu'il espère asseoir son successeur comme premier ministre le jour suivant.

M. Kennedy a consenti l'autorisation d'accepter la succession de M. Drew comme premier ministre pour une période temporaire. M. Drew est devenu leader national du parti. M. Kennedy avait dit qu'il ne serait pas candidat à la succession.

Les candidats ont fait installer les bureaux du scrutin sur le plancher de la convention, à l'hôtel Royal York. On y voit aussi des banderoles blanches et bleues; des drapeaux et des photographies de grande taille. Les délégués et les substituts s'enregistrent nombreux aujourd'hui et reçoivent leurs lettres de créance, les insignes qui les identifieront, les boutons et les rubans.

Les cérémonies d'ouverture, cet après-midi, comprennent un discours de bienvenue du président A. D. Mackenzie, du premier ministre Kennedy, de l'ancien pre-

Tout en mangeant la soupe aux pois

La discipline et l'ambition seraient-elles à la baisse dans notre marine?

Causerie avec un marin qui a fait la guerre et le tour du monde — La grève des marins — Impressions diverses

En sollicitant une place à la table d'un officier, forcé par la grève des marins de prendre ses repas dans un restaurant voisin du port, on verra ici comment il s'exprime sur certains aspects actuels de la vie du matelot de la marine marchande:

— Pas vilaine, cette soupe aux pois.

— Délicieuse. Il faut venir dans Québec pour ça.

— Vous n'êtes pas de Montréal?

— Non, je suis de X., et officier de la marine marchande canadienne.

— Vous naviguez sur les Grands Lacs? je suppose.

— Ah! non, j'arrive d'Europe, plus précisément de Hambourg.

— Comme ça, votre navire est immobilisé par la grève dans le port?

— L'équipage a dû quitter le navire à l'arrivée et je crois que nous serons au quai encore plusieurs jours, c'est-à-dire tant que nous n'aurons pas un nouvel équipage.

— Comme officier, faites-vous partie de l'union et êtes-vous en grève?

— Les officiers ne sont d'aucune union; ils font partie d'une association de bienfaisance qui les aide de différentes façons, notamment dans la poursuite de leurs études. A l'automne, je subirai un examen pour tenter d'obtenir mon brevet de capitaine au long cours.

Alors, dès qu'une ouverture se fera, je serai en mesure de prendre charge d'un navire.

— Comment se comportent les marins en mer et dans les ports extérieurs?

— Il y a bien du changement depuis quinze ans, la discipline et l'ambition au travail sont à la baisse. Aujourd'hui, la conduite d'une forte proportion de matelots laisse à désirer, si, d'autre part, il reste encore parmi eux de vrais hommes de mer qui aiment et connaissent bien leur métier. Et, dans le cas présent, il se trouve qu'une union s'ingénie à recruter des incompetents et des gens sans scrupule, probablement dans le but de les tenir à la merci d'une poignée de meneurs à tendance communiste. Au large, ils sont généralement soumis et la manoeuvre s'effectue avec docilité, car ils comprennent parfaitement que le commandant est investi de l'autorité absolue à bord. Dans les ports étrangers, où nous jouons en quelque sorte le rôle d'ambassadeurs, parfois il se commet, malheureusement, des abus, comme cela se produisit à Anvers, où j'ai dû à l'heure de l'appareillage, faire libérer des cellules plusieurs marins qui avaient commis des infractions à travers cette ville belge, le soir précédent. Ce qui n'est pas de nature à soigner notre publicité à l'étranger.

— Quels sont les autres ports que vous touchez généralement en Europe?

— Depuis un an environ, nous faisons régulièrement escale à Rouen, à Anvers et à Hambourg à l'occasion. J'en ai aussi à Bordeaux. Il y a deux ans, je voyais surtout en Méditerranée. Nous desservions les ports de Lisbonne, de Cadix et de la côte orientale espagnole, Marseille; l'Italie, depuis Gênes à Naples; l'Adriatique jusqu'à Venise et Trieste. Une fois, je suis allé en Grèce; puis, c'était le retour vers le Canada. Ce voyage dura de sept à huit semaines. En 1946-1947, on allait un peu partout à travers le monde. Un voyage m'a conduit en Australie, en passant par la Méditerranée, Suez, la mer Rouge et l'océan Indien, avec escales à Bombay, Colombo, Singapour et Hong-Kong.

— Beaucoup de misères en ces pays d'Asie?

— Oui, et une mentalité bien différente de la nôtre.

— Le niveau de vie est-il élevé en Australie?

— J'ai vu Melbourne et Sydney, villes ultra-modernes avec parcs magnifiques. La vie m'a paru tout aussi confortable qu'ici. De plus, les Anglo-Saxons semblent y jouer un rôle beaucoup plus efficace qu'au Canada, car les Australiens élistent au parlement de Canberra des hommes politiques qui ne s'en laissent pas imposer; ils consentent bien à être du Commonwealth,

mais ne sont pas prêts à tout donner comme nous l'avons fait chez nous.

— Vous étiez dans la marine, sans doute, pendant la guerre?

— J'ai fait du service sur les convois d'Atlantique-nord où la vie était très dure parfois, en raison de l'anxiété d'un torpillage toujours possible. Puis j'ai pris part à l'invasion de l'Italie.

— Vous est-il arrivé d'être à bord d'un navire torpillé par l'ennemi?

— Dieu merci, non. Mais j'ai été témoin, en plein jour, d'une attaque brusquée par un cuirassé de "poche" allemand. Notre convoi, qui s'étendait sur près d'un mille de longueur, voguait sur une mer calme, lorsque apparut le cuirassé ultra-rapide ennemi — sa vitesse devait atteindre les quarante nœuds. Ce navire de guerre fonda à toute vapeur au coeur du convoi sans se soucier de nos batteries en action. Parvenu au beau milieu, canons et lance-torpilles du cuirassé ouvrirent le feu. Six navires furent atteints par le fond en moins de temps qu'il ne faut pour le dire. Les pertes en marins furent considérables, car quiconque n'était pas assez heureux pour s'agripper à une chaloupe devait faire son sacrifice. Les cargos ayant échappé à l'assaut continuèrent inexorablement leur course. Puis, la guerre terminée, je me suis trouvé sur le premier navire marchand allié à entrer dans le port de Hambourg.

— Ce port a été le plus copieusement bombardé de toute l'Europe.

— A l'armistice, c'était le désastre le plus complet. Ruines partout, rues bloquées de débris, population affamée et découragée. Il m'a été donné d'y retourner souvent depuis et, d'un voyage à l'autre, grâce à la débrouillardise des Allemands, on y remarque un progrès sensible. La vie renaît. Par exemple, peu après la guerre, avec un paquet de cigarettes, vous pouviez faire 18 tours de la ville et être traité de "millionnaire". Aujourd'hui, offrez une cigarette aux Hambourgeois, ils se paieront votre tête. Vous pouvez vous procurer à bon compte un bifteck d'égalité à ce que vous avez ici, la famine a disparu. Pour ce qui est de la viande, la situation alimentaire d'Hambourg dépasse de beaucoup celle de Londres. Ah! vous savez, ces Allemands ne sont pas si bêtes, ils font l'impossible pour s'attirer les bonnes grâces des Alliés. Mais il reste toujours à craindre que dans vingt-cinq ans...

— Et les Français s'en méfient.

— L'heure du retour au travail est arrivée. Bons voyages, monsieur.

— Merci.

— L. A.

— Ce port a été le plus copieusement bombardé de toute l'Europe.

— A l'armistice, c'était le désastre le plus complet. Ruines partout, rues bloquées de débris, population affamée et découragée. Il m'a été donné d'y retourner souvent depuis et, d'un voyage à l'autre, grâce à la débrouillardise des Allemands, on y remarque un progrès sensible. La vie renaît. Par exemple, peu après la guerre, avec un paquet de cigarettes, vous pouviez faire 18 tours de la ville et être traité de "millionnaire". Aujourd'hui, offrez une cigarette aux Hambourgeois, ils se paieront votre tête. Vous pouvez vous procurer à bon compte un bifteck d'égalité à ce que vous avez ici, la famine a disparu. Pour ce qui est de la viande, la situation alimentaire d'Hambourg dépasse de beaucoup celle de Londres. Ah! vous savez, ces Allemands ne sont pas si bêtes, ils font l'impossible pour s'attirer les bonnes grâces des Alliés. Mais il reste toujours à craindre que dans vingt-cinq ans...

— Et les Français s'en méfient.

— L'heure du retour au travail est arrivée. Bons voyages, monsieur.

— Merci.

— L. A.

— Ce port a été le plus copieusement bombardé de toute l'Europe.

— A l'armistice, c'était le désastre le plus complet. Ruines partout, rues bloquées de débris, population affamée et découragée. Il m'a été donné d'y retourner souvent depuis et, d'un voyage à l'autre, grâce à la débrouillardise des Allemands, on y remarque un progrès sensible. La vie renaît. Par exemple, peu après la guerre, avec un paquet de cigarettes, vous pouviez faire 18 tours de la ville et être traité de "millionnaire". Aujourd'hui, offrez une cigarette aux Hambourgeois, ils se paieront votre tête. Vous pouvez vous procurer à bon compte un bifteck d'égalité à ce que vous avez ici, la famine a disparu. Pour ce qui est de la viande, la situation alimentaire d'Hambourg dépasse de beaucoup celle de Londres. Ah! vous savez, ces Allemands ne sont pas si bêtes, ils font l'impossible pour s'attirer les bonnes grâces des Alliés. Mais il reste toujours à craindre que dans vingt-cinq ans...

— Et les Français s'en méfient.

— L'heure du retour au travail est arrivée. Bons voyages, monsieur.

— Merci.

— L. A.

— Ce port a été le plus copieusement bombardé de toute l'Europe.

— A l'armistice, c'était le désastre le plus complet. Ruines partout, rues bloquées de débris, population affamée et découragée. Il m'a été donné d'y retourner souvent depuis et, d'un voyage à l'autre, grâce à la débrouillardise des Allemands, on y remarque un progrès sensible. La vie renaît. Par exemple, peu après la guerre, avec un paquet de cigarettes, vous pouviez faire 18 tours de la ville et être traité de "millionnaire". Aujourd'hui, offrez une cigarette aux Hambourgeois, ils se paieront votre tête. Vous pouvez vous procurer à bon compte un bifteck d'égalité à ce que vous avez ici, la famine a disparu. Pour ce qui est de la viande, la situation alimentaire d'Hambourg dépasse de beaucoup celle de Londres. Ah! vous savez, ces Allemands ne sont pas si bêtes, ils font l'impossible pour s'attirer les bonnes grâces des Alliés. Mais il reste toujours à craindre que dans vingt-cinq ans...

— Et les Français s'en méfient.

— L'heure du retour au travail est arrivée. Bons voyages, monsieur.

— Merci.

— L. A.

— Ce port a été le plus copieusement bombardé de toute l'Europe.

— A l'armistice, c'était le désastre le plus complet. Ruines partout, rues bloquées de débris, population affamée et découragée. Il m'a été donné d'y retourner souvent depuis et, d'un voyage à l'autre, grâce à la débrouillardise des Allemands, on y remarque un progrès sensible. La vie renaît. Par exemple, peu après la guerre, avec un paquet de cigarettes, vous pouviez faire 18 tours de la ville et être traité de "millionnaire". Aujourd'hui, offrez une cigarette aux Hambourgeois, ils se paieront votre tête. Vous pouvez vous procurer à bon compte un bifteck d'égalité à ce que vous avez ici, la famine a disparu. Pour ce qui est de la viande, la situation alimentaire d'Hambourg dépasse de beaucoup celle de Londres. Ah! vous savez, ces Allemands ne sont pas si bêtes, ils font l'impossible pour s'attirer les bonnes grâces des Alliés. Mais il reste toujours à craindre que dans vingt-cinq ans...

— Et les Français s'en méfient.

— L'heure du retour au travail est arrivée. Bons voyages, monsieur.

— Merci.

— L. A.

— Ce port a été le plus copieusement bombardé de toute l'Europe.

— A l'armistice, c'était le désastre le plus complet. Ruines partout, rues bloquées de débris, population affamée et découragée. Il m'a été donné d'y retourner souvent depuis et, d'un voyage à l'autre, grâce à la débrouillardise des Allemands, on y remarque un progrès sensible. La vie renaît. Par exemple, peu après la guerre, avec un paquet de cigarettes, vous pouviez faire 18 tours de la ville et être traité de "millionnaire". Aujourd'hui, offrez une cigarette aux Hambourgeois, ils se paieront votre tête. Vous pouvez vous procurer à bon compte un bifteck d'égalité à ce que vous avez ici, la famine a disparu. Pour ce qui est de la viande, la situation alimentaire d'Hambourg dépasse de beaucoup celle de Londres. Ah! vous savez, ces Allemands ne sont pas si bêtes, ils font l'impossible pour s'attirer les bonnes grâces des Alliés. Mais il reste toujours à craindre que dans vingt-cinq ans...

— Et les Français s'en méfient.

Le B.P.F. à Valleyfield

Valleyfield, 25 (D.N.C.) — La ville de Salaberry de Valleyfield recevait, dimanche soir dernier, les représentants de la Société du Bon Parler français. Cette conférence-concert de la 26e croisade du bon parler était sous la présidence de S. H. le maire, M. le Dr Caza, et de M. le chanoine Adrien Patenaude, curé de la cathédrale et directeur à vie du B.P.F. M. le maire souhaita la bienvenue aux visiteurs en termes fort heureux.

Le conférencier, M. Jules Massé, président général de la société, représenta à son auditoire que les parents ont un intérêt direct à encourager leurs enfants à bien parler leur langue. "Vos enfants, déclara-t-il, y trouveront à la fois un instrument de formation pour leur volonté, une discipline pour leur esprit et un agent d'éducation esthétique pour leur sensibilité. La lutte pour une meilleure langue populaire correspond, conclut le conférencier, à une vitale campagne patriotique pour la survie nationale et pour la solidarité ethnique.

M. l'abbé Etienne Blanchard, P. S.S., chevalier du B.P.F., sut comme toujours dériver l'assistance par des anecdotes linguistiques propres à faire réfléchir ses auditeurs sur la gravité des maux qui affligent notre parler. Sa causerie aurait pu s'intituler: "Les maux de nos mots".

M. l'abbé Paul Patenaude tira les conclusions de la soirée et engagea les paroissiens à montrer la vigilance nécessaire à l'amélioration de notre langage. "Chaque génération, conclut-il, doit progresser d'un pas vers la perfection que postule la volonté des ancêtres qui nous ont légué ce trésor de culture et de vie nationale."

Le programme récréatif mit en scène Mlle Lucienne Malboeuf et le professeur Hoffmann. M. Tossaint Simard agissait comme maître de cérémonie.

Ouverts de 9 h. à 5 h. 30
tous les jours samedi compris

DUPUIS

POÊLES ÉLECTRIQUES

LE FRIGIDAIRE

DIMENSIONS

Largeur : 40" — Profondeur : 29" — Hauteur : 36"

Modèle illustré dont le dessus forme une table tout blanc au fini émail cuit — Intérieur du four avec parois en porcelaine émaillée. Surface à QUATRE éléments haute qualité "5 FORCES". Four à contrôle automatique parfait.

Modèle illustré avec lampe moderne et vaisseau profond. Nous vous invitons à commander le 332.00

DEMONSTRATION AU RAYON
Paiements faciles si désiré selon les dispositions de la loi provinciale.

